LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 28 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 14 OCTOBRE 1965 PRIX 10c

Le Canada [anglais] doit changer toutes ses idées sur le Québec

VANCOUVER — M. John C. Lockwood, président de la compagnie Lever Brothers, a déclaré devant le Board of Trade de Vancouver que les Canadiens d'expression anglaise devraient changer leur manière de voir le Québec et faire une révolution dans leurs idées à ce sujet.

"Nous devons faire des concessions et des compromis si nous croyons à l'avenir du Canada et de la Confédération, a-t-il affirmé. Le monde d'aujourd'hui a besoin d'exemples de tolérance ethnique et raciale. Le pays a été fondé par des hommes modérés, issus de deux grandes cultures et la survivance du Canada français, comme province distincte, est un phénomène remarquable.

"Que les Canadiens français, non seulement parlent une autre langue, mais pensent et agissent différemment des Canadiens anglais cause un problème qui est en même temps une de nos plus grandes forces en tant que nation. Cet atout a donné à notre pays un caractère spécial qui nous distingue du reste du monde."

Le président de Lever Brothers a souligné qu'il ne partage pas les vues de ceux qui pensent que la Confédération est en péril et qui s'alarment au sujet des relations entre le Québec et le reste du Canada.

"Comme hommes d'affaires, nous devons aborder cette question avec un esprit progressiste, avec optimisme et pragmatisme. Je trouve particulièrement curieux que tant de personnes n'apprécient pas encore le fait que le Québec possède depuis toujours sa propre culture. Ce qui arrive aujourd'hui dans la province de Québec est tout simplement une nouvelle manifestation du désir des Canadiens français d'affirmer leur individualité et leur mode de vie bien distinct. Nos amis du Québec veulent continuer de grandir et de se développer avec le reste du Canada, mais à chance égale et en bénéficiant des mêmes chances que les autres groupes ethniques."

M. Lockwood a déclaré que Lever Brothers reconnait le fait français au Canada et considère le Québec comme "un marché bien spécial et séparé, ayant ses propres caractéristiques qui requièrent des techniques différentes de marketing. Nous prenons pour acquis que le Québec a toujours été et sera toujours distinct du reste du pays. Il est temps que les hommes d'affaires d'expression anglaise se prononcent ouvertement en ce sens, car la majorité de ceux qui font affaire dans cette province doivent partager mes vues à ce sujet. L'existence de deux cultures et de deux langues est une source d'enrichissement pour la nation".

Il a illustré par des exemples certaines techniques de marketing qu'utilise Lever Brothers au Québec:

a) les résultats des tests pour mettre sur le marché un nouveau produit ne sont jamais transposés du Canada anglais au Canada français;

b) des sondages différents et séparés sont effectués pour le Québec;

c) le savon Lux vendu sur le marché québécois a un arôme différent de celui qui est vendu ailleurs, parce que les goûts des ménagères canadiennes-françaises ne sont pas les mêmes que ceux des femmes du reste du pays;

d) le français et l'anglais ont autant d'importance dans l'empaquetage;

e) Lever Brothers recourt aux services de spécialistes canadiens-français en marketing et tient compte des préférences des Canadiens français dans le choix des émissions de télévision.

Après avoir mis les Canadiens de langue anglaise en garde contre les préjugés, l'apathie et même l'ignorance du fait français et rappelé que les Montréalais unilingues de langue anglaise sont souvent les moins bien qualifiés pour interpréter la pensée canadienne-française parce qu'ils vivent dans leur tour d'ivoire, M. Lockwood a fait des suggestions aux Canadiens français:

1. Les étudiants devraient, plus que jamais, aller parfaire leur formation dans d'autres provinces du Canada, aux Etats-Unis et ailleurs, afin d'acquérir de meilleures notions pratiques des techniques d'affaires qu'ils mettront ensuite au service des leurs en assumant de hauts postes dans leurs propres entreprises.

2. Les jeunes doivent continuer de se diriger dans les carrières moins encombrées comme les sciences, le génie et l'administration.

3. Ayant le sens des affaires, ils doivent développer leurs talents dans l'industrie et le commerce.

4. Le commerce à l'étranger devrait particulièrement les attirer: parlant très souvent deux langues, ils ont plus d'occasions que tout autre Canadien de vendre des produits canadiens en Europe.



La messe célébrée par le pape Paul VI au Yankee Stadium de New York (ci-dessus) le soir du 4 octobre avait attiré quelque 90,000 participants qui s'unirent au Souverain Pontife pour réclamer de Dieu la paix dans le monde entier. Cette messe fut précédée et suivie, à l'arrivée et au départ de l'auguste célébrant, d'enthousiastes acclamations, mais le silence durant le saint sacrifice ne fut rompue que par la prière dialoguée et des milliers de déclics de kodaks en action. Après le saint évangile, Paul VI prononça l'homélie qui fut de fait un autre message de paix s'ajoutant à tous ceux qu'il lança au monde entier en ce jour mémorable. Cependant, son message le plus complet et le plus dramatique avait été lancé du haut de la tribune des Nations unies. Le texte original (français) de cet important discours, qui est publié en page éditoriale, mérite d'être lu et relu et médité et conservé, avec l'espoir que les grands responsables de l'humanité en tiendront compte dans leurs graves décisions.

Le fait français est-il accepté par les commissaires de Saskatoon?

SASKATOON — Donner d'une main, enlever de l'autre, telle semble être la ligne de conduite adoptée récemment par le directeur des écoles (catholiques) séparées de Saskatoon. En effet, il présenta à la commission de ces écoles, le 28 septembre dernier, un rapport préliminaire où sont contenues quatorze recommandations susceptibles de solutionner le problème soulevé par des parents canadiens-français en avril dernier, mais les recommandations qui semblent généreuses à première vue sont immédiatement détruites par tout un ensemble de restrictions et de défenses qui les rendent inacceptables. C'est pourquoi le "Comité Scolaire de Saskatoon", porte-parole autorisé des parents en cause, a répondu à ce rapport préliminaire par un mémoire précis qui va au fond même du problème et expose de nouveau les vrais griefs des parents. Ce mémoire fut présenté à la commission scolaire le 5 octobre.

Il comporte trois parties distinctes: quelques remarques préliminaires; analyse du rapport du directeur des écoles séparées; réponse des parents.

Remarques préliminaires

Les remarques préliminaires situent de nouveau le problème dans sa vraie lumière. On rappelle tout d'abord pourquoi en avril dernier un groupe de parents canadiens-français, dirigés par "Le Comité Scolaire", retirèrent leurs enfants de l'école: pour protester contre l'article 203 de la Loi scolaire stipulant que l'anglais est la seule langue d'enseignement dans toutes les écoles de la Saskatchewan, et donc qu'aucune autre langue ne peut être enseignée durant la journée scolaire; et aussi pour s'opposer au génocide culturel ainsi perpétré dans les écoles de cette province.

Le Comité réclama la permission de rencontrer les membres de la commission des écoles séparées, afin de discuter avec eux les principes en cause. La rencontre eut lieu le 27 avril, mais ce fut une rencontre infructueuse où aucun vrai dialogue ne put naitre: le Comité voulait exposer les principes fondamentaux de la situation, mais les commissaires s'en tinrent à des questions de statistiques, aux problèmes d'administration, ou encore aux conséquences possibles de l'application pratique de principes . . . non encore définis. A la fin de la rencontre, cependant, les commissaires demandèrent aux porte-parole des parents de préparer un mémoire de leurs griefs et demandes.

Ce mémoire fut présenté le 8 juin suivant. Le président de la commission suggéra alors la formation d'un sous-comité d'étude conjoint (donc composé d'administrateurs de la commission scolaire et de membres du comité des parents) qui étudierait plus en détail la question et, subséquemment, rencontrerait la commission des écoles séparées.

(Suite à la dixième page)

Réflexions à la veille du congrès général de l'AECFM

Le congrès général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba aura lieu le 30 octobre au Collège de St-Boniface. Nous en publierons la semaine prochaine le programme détaillé. Pour le moment il importe, en guise de préparation, de jeter un regard rétrospectif sur le travail accompli depuis deux ans.

Car une somme gigantesque de travail fut accomplie en dépit de certains antagonismes individuels ou de groupe, d'accusations violentes ou peu nuancées, d'une atmosphère souvent assombrie par les plus pessimistes pronostics. Il est vrai que ce travail, parce que pas toujours tangible, a échappé à beaucoup d'esprits trop absorbés par les effets de ce climat d'orage, mais il importe justement, à la veille du congrès, d'oublier les tempêtes et de chercher calmement la lumière.

Aujourd'hui nous aimerions mettre en lumière un seul aspect du travail accompli, le côté "déblayage" ou "réorganisation" en certains domaines de la vie de l'Association. D'autres aspects seront traités prochainement.

Les Cercles paroissiaux

Au lendemain du congrès de mai 1963, plusieurs responsables se rendirent compte que certains cadres de l'Association, et aussi son mode d'action, étaient trop flous, ou inexistants, ou non adaptés aux besoins de notre ère. C'est ainsi, par exemple, que les Cercles paroissiaux, pleins de vitalité dans les années qui suivirent 1916, n'existaient pratiquement plus. Il s'agissait en somme de les ressusciter, mais en fonction des exigences actuelles.

Des membres du conseil de l'Association se mirent donc en route, visitèrent des paroisses, y rencontrèrent les personnes influentes de la communauté, discutèrent avec elles des besoins particuliers de la paroisse ou de la région avoisinante. Petit à petit, de ces rencontres fructueuses naquirent une dizaine de Cercles paroissiaux possédant chacun un embryon de groupe dynamique, force motrice capable de déclencher les activités communautaires. Ces visites ont surtout prouvé qu'il fallait absolument vaincre la passivité de la majorité, initier de nouveau le grand nombre à la formation active au niveau de la culture individuelle, familiale et communautaire. Mais l'intérêt manifesté partout fit naitre graduellement la formule pratique de ce relèvement culturel.

C'est alors que prit forme l'idée de lancer un projet-pilote dans une région donnée, celle de la Seine, surtout à St-Norbert et à Ste-Anne-des-Chênes, où la formule de travail s'améliora, se précisa: chercher à orienter toutes les activités franco-manitobaines sur trois centres d'intérêt majeur: activités économiques, valeurs familiales et scolaires, vie des loisirs. L'expérience acquise dans cette région de la Seine servira bientôt de "modèle" à imiter dans les autres régions de la province. Et ainsi, grâce à des cadres, des méthodes, des modes d'action adaptés à tel milieu paroissial ou régional, l'Association d'Education sera en mesure de remettre en marche tout le groupe franco-manitobain, de tuer chez lui toute passivité, de lui redonner possession de sa culture de façon bien structurée.

Enseignement du français

Depuis 1916 l'Association d'Education assumait obligatoirement la responsabilité de l'enseignement du français, car c'était pour tous les Franco-manitobains une question de vie ou de mort. Cette responsabilité était confiée tout particulièrement aux visiteurs des écoles et au comité de fonctionnement scolaire. Dans des circonstances extrêmement difficiles, les visiteurs accomplirent le mieux possible, souvent avec succès, parfois avec peine, le travail ingrat qui leur était ainsi imposé: plaire au plus grand nombre possible dans des conditions souvent impossibles.

(Suite à la deuxième page)

Réactions du Québec au voyage de M. Jean Lesage dans l'Ouest

MONTREAL — Malgré les premiers grands éclats de la campagne électorale, malgré les nouvelles escapades de Lemay, malgré la visite du pape aux Nations unies, la tournée de M. Lesage dans l'Ouest a continuellement tenu la première page des journaux quotidiens du Québec. Certains jours, l'en-tête de la première page y était consacré. C'est dire toute l'importance qu'a tenue aux yeux du Québec ce voyage de son premier ministre dans l'Ouest, une région rarement en vedette dans les nouvelles d'ici.

On décrit les gestes et les déclarations que faisait M. Lesage de ville en ville, et on a noté les réactions diverses des auditoires. On a remarqué la réaction polie mais plutôt indifférente du début à Saskatoon, les vifs échanges qui se sont passés en Colombie, le contraste entre les réactions des jeunes et des gens âgés, les nombreuses assistances aux discours de M. Lesage. On a donc tâché de bien observer surtout.

Journaux anglais comme français ont donc bien examiné l'impression que faisait dans l'Ouest le principal directeur de la révolution québécoise des dernières années. C'était examiner deux phénomènes à la fois: une tournée d'un premier ministre québécois dans l'Ouest et les réactions de l'Ouest aux aspirations d'un Québec nouveau.

Le côté succès

Quant à l'utilité d'une telle tournée, on s'est dit très heureux de toutes parts qu'elle se soit faite. Malgré les journaux, la radio et la télévision, des préjugés massifs survivent: certains ont estimé à vingt ans l'écart qui existe entre la réalité québécoise et l'image qu'on s'en fait dans l'Ouest. M. Lesage a, à plusieurs reprises, blâmé surtout les journaux de cet obscurantisme de leurs lecteurs. Rien donc de plus utile qu'une croisade personnelle d'un personnage de l'autorité et du brio de M. Lesage pour secouer cette torpeur. Et on semble conclure que cet aspect du voyage est une belle réussite. M. Lesage aurait attiré l'attention de l'Ouest à la réalité québécoise de façon inusitée. Se tenant scrupuleusement à l'écart de tout sujet politique, il aurait présenté uniquement l'image d'un Québec nouveau qui veut être connu comme tel. Son brio, sa souplesse, la vigueur de ses déclarations ont continuellement retenu l'intérêt et l'admiration. On se réjouit donc de cet aspect du voyage, et tous les Québécois furent fiers de leur premier ministre.

Le côté surprise

Mais, sans qu'on le dise trop nettement, on a été un peu surpris de la résistance, de la torpeur de l'Ouest. On ne pensait pas que l'Ouest et le Québec étaient si éloignés en mentalité comme en distance. Il faudra, de l'avis de tous, d'autres tournées de ce genre, par d'autres personnages, Québécois anglophones inclus, et surtout dans un autre climat politique, pour continuer cette percée de la mentalité de l'Ouest. On a été poli, intéressé, certes, mais le message du visiteur semblait trop indigeste pour que ce fut une réussite complète. Et c'était là le principal objectif du voyage: la présentation de la vie et des désirs du Québec, et implicitement de tout le Canada français, dans un Canada de 1965. Le Québec n'est plus en lui-même ce qu'il était et surtout ce qu'on s'en imaginait; une province arriérée à certains points de vue, gouvernée par des cliques, au statut de minorité privilégiée, refermée sur elle-même, embarrassante pour l'unité nationale.

Le Québec nouveau

Le Québec nouveau, c'est à la fois une province, mais aussi, et c'était le thème du voyage, "le point d'appui du Canada français". Le Québec nouveau, c'est un monde en plein changement, très moderne, en grand développement économique, plein de vitalité culturelle et artistique. Le Québec nouveau c'est surtout un peuple qui a retrouvé sa fierté, qui a pris conscience de sa force, et qui veut corriger certains reliquats majeurs d'un passé politique où il s'était toujours senti non seulement minoritaire mais vaincu, impuissant.

Cette vitalité nouvelle, cette renaissance, il faudra que le reste du Canada l'accepte de plein gré, s'ajuste pour lui faire sa part. Il n'est plus question de demander des miettes, comme on le pense encore à certains endroits.

C'est surtout cela que M. Lesage voulait communiquer et, sur ce point, sa tournée n'a fait qu'une brèche. De belles réactions ont été remarquées: ainsi le journal "The Province", de Vancouver, considéré comme le plus francophobe du pays, a suggéré qu'on établisse certaines écoles françaises à Vancouver. Les jeunes se sont manifestés beaucoup plus ouverts que les gens âgés, obstinés dans leurs préjugés; les chaleureuses réceptions des groupements français ont montré que ceux-ci se sont sentis revigorés.

Réaction du Québec anglais

Un autre point intéressant à noter, c'est la réaction de la presse anglaise de Québec. Les deux quotidiens anglais de Montréal, "The Gazette" et "The Star", avaient des correspondants qui suivaient M. Lesage. On s'est réjoui de tous ses succès. Toute amélioration de la situation des minorités françaises de l'Ouest est vue comme une bonne augure pour le Québec, car son sort pourrait en dépendre; car elle vit actuellement avec un cauchemar qui s'appelle le "séparatisme", et celui-ci est loin d'être mort. L'acceptation d'un Canada biculturel doit se faire maintenant ailleurs qu'au Québec, sinon d'amères réactions en surgiront.

Et cela mène à un autre bienfait de ce voyage: avoir attiré les yeux du Québec français sur l'Ouest, un monde assez obscur en ce sens-là aussi. Les étudiants de l'Université Laval n'ont pas aidé à cet effort de compréhension en refusant l'offre des étudiants de l'Université d'Alberta de tenir une "Semaine de l'Ouest" à Québec, après avoir été reçus à Edmonton l'an dernier pour une "Semaine française". Les étudiants de l'Ouest aux universités du Québec peuvent témoigner qu'une certaine étroitesse est toujours cultivée dans ces milieux dits "cultivés".

Le Québec doit donc apprendre lui aussi, comme M. Lesage l'a fait, à connaitre l'Ouest canadien.

En somme, le voyage de M. Lesage aura révélé à l'Ouest et au Québec qu'il y aurait profit à se mieux connaitre, que le Canada peut se refaire, surtout si on compte sur les jeunes, mais que les pures déclarations politiques ou changements de Constitution sont des choses superficielles si on ne travaille pas aussi à changer les mentalités. Son effort en ce sens a été salué de tous, mais il faudra lui donner une suite.

G. LABOSSIERE, O.M.I.

"Stabilité" de la vie de l'Eglise en U.R.S.S.

TURKU, FINLANDE (CCC) — Le métropolite Nicodème, de Leningrad, chef de l'Office des relations extérieures de l'Eglise orthodoxe russe, a donné une conférence de presse au cours de son voyage en Finlande, où il s'est rendu à l'invitation des églises luthérienne et orthodoxe de ce pays.

Si l'activité antireligieuse du gouvernement soviétique influence la pensée de certains chrétiens d'U.R.S.S., a dit le métropolite, la plupart d'entre eux reviennent, au bout d'un certain temps, à leur Eglise dont la vie se caractérise par une réelle stabilité.

En Russie, a-t-il ajouté, l'Eglise est très désireuse de promouvoir le mouvement oecuménique et elle donne à ses étudiants en théologie de sérieuses bases oecuméniques.

M. Rémi Lafrenière, de St-Boniface, est maintenant associé à l'étude Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault et Lafrenière. M. Lafrenière est natif de Somerset au Manitoba et fils de feu Thomas Lafrenière et d'Yvonne Havard. Il a reçu son éducation à l'école Provencher et au Collège de St-Boniface où il remportait en 1959 la médaille de bronze du gouvernement français et en 1961 la médaille de bronze du Gouverneur général. Il obtint son baccalauréat ès arts en 1961 et son degré LL.B. de l'Université de Manitoba en 1965. Au mois de septembre 1965, M. Lafrenière terminait son stage de cléricature avec M. Thomas David Grafton et fut admis au barreau du Manitoba. M. Lafrenière est secrétaire de Radio St-Boniface Ltée, et secrétaire et membre du bureau d'Administration de la Librairie Lumen.

Missionnaires laïcs Manitobains

Un mouvement qui se dessine . . .

Les membres de l'équipe d'étude du Club Newman de l'Université de Manitoba, s'intéressant particulièrement au Mouvement Missionnaire Laïc, prirent l'initiative au début de l'année 1965 de discuter avec Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, de certains projets qu'ils croient d'intérêt majeur à la vie et à la vitalité des laïcs catholiques de la région.

L'équipe comprenait M. et Mme Murray Morello, Mlle Claire Dorge, MM. Dennis De Roo et Ronald Smith. Tous sont étudiants à l'Université de Manitoba, à l'exception de Mme Morello qui travaille à l'hôpital général St-Boniface comme garde-malade diplômée.

Les pensées et les projets présentés à Son Excellence furent reçus très favorablement. Trois points importants ressortirent de cette rencontre:

1) Faire en sorte que l'observance du Dimanche des Missions (le 24 octobre cette année) prenne un sens plus profond et plus pratique dans les esprits et les coeurs des laïcs catholiques partout, par le truchement d'un programme d'information de la part des pasteurs et des journaux diocésains, et par la distribution de littérature sur les besoins de l'Eglise missionnaire, tout en portant une attention toute particulière au développement de l'apostolat missionnaire laïc.

2) Considérer la possibilité de tenir une conférence ou un carrefour sur l'apostolat laïc, à la lumière des nombreux documents conciliaires, dans le but d'intensifier l'étude et de provoquer l'action. Parmi les documents conciliaires qui s'occupent des laïcs, hommes et femmes, se trouvent les documents sur les Missions et l'Apostolat laïc.

3) Comme projet à longue échéance, accorder de très sérieuses réflexions à l'idée d'établir un Centre d'Information sur la coordination et la formation de laïcs pleinement responsables.

Une fois ces points bien établis, le groupe se présenta aux archevêchés de St-Boniface et des Ukrainiens de Winnipeg. LL. EE. NN. SS. Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., et Antoine Hacault furent très intéressés et favorablement impressionnés par les idées émises.

De ce qui précède ressort ceci: un effort considérable pour encourager la participation et la coopération entre clercs et laïcs de ces trois archidiocèses avoisinants se montre nécessaire afin de poursuivre un effort vraiment catholique et pleinement efficace.

Une première rencontre de laïcs intéressés fut tenue au milieu du mois d'août dernier. Etaient présents, M. l'abbé P. J. Dunphy, aumônier du Serra Club et directeur des vocations dans l'archidiocèse de Winnipeg, M. David Hanley, directeur du Centre St-Jean Bosco (pour Indiens et Métis de Winnipeg) et son épouse, M. et Mme Larry Hemmerling, représentants régionaux du Mouvement des Foyers Heureux, Mme Lina Langford, des Foyers Heureux à St-Jean Bosco, M. et Mme Léo Goulet, présidents de la Fédération des Foyers Heureux de Winnipeg, et MM. Dennis De Roo, Ronald Smith et Murray Morello, représentants du Club Newman de l'Université de Manitoba. Les principales idées émises y reçurent une réponse enthousiaste. On donna aux membres du Club Newman l'entière responsabilité de la première partie du programme, à savoir de donner au Dimanche des Missions une signification plus pratique.

A la rencontre suivante, au début de septembre, on discuta de façon plus détaillée de la conférence (ou carrefour) et du centre laïc d'information. Parmi les personnes présentes on remarquait deux nouveaux venus: M. Edward Kiernan, directeur du Centre Catholique d'Information de la paroisse St-Ignace de Winnipeg, et M. Joseph Dufour, président des Charités Catholiques du Manitoba.

On entreprendra maintenant un effort coordonné pour rencontrer et intéresser les chefs des organisations diocésaines des trois archidiocèses avoisinants, particulièrement des C.W.L., Chevaliers de Colomb, Légion de Marie, J.O.C., C.Y.O., Club Newman, etc. On n'a pas encore annoncé le jour ni l'endroit de la prochaine rencontre, mais il semble que ce sera vers la fin de ce mois d'octobre. Nous encourageons fortement tous les laïcs catholiques, hommes et femmes des trois archidiocèses manitobains, de communiquer avec M. David Hanley (Tél.: 947-0395) pour de plus amples informations, ou pour exprimer votre désir de connaitre notre programme plus minutieusement.

Demander l'avis des laïcs africains

DAR-ES-SALAM (CCC) — A l'issue d'un séminaire de Liturgie tenu à Kipalapala en Tanzanie, les participants africains ont rédigé un court memorandum "pour guider les efforts d'adaptation en Tanzanie". Les prêtres africains ont mis l'accent sur la nécessité de consulter les laïcs en cette matière, puisque l'adaptation est voulue à leur intention.

De même, ils ont stipulé que doit être entreprise une étude minutieuse des coutumes particulières à la Tanzanie, pour y discerner clairement la superstition et la coutume valable, pour départager les coutumes intrinsèquement mauvaises et celles qui ne le sont pas, celles qui ne pourraient que rendre ridicule la liturgie, et celles dont l'introduction dans la liturgie l'enrichiraient. Par rapport à l'art liturgique, les prêtres font remarquer qu'on ne doit pas imposer des images, statues, etc., mais laisser choisir l'africain lui-même.

Réflexions à la veille du congrès général de l'AECFM

(Suite de la première page)

Quant au comité de fonctionnement scolaire, on peut vraiment dire qu'il fut longtemps la cheville ouvrière de l'Association d'Education, que c'est par lui que l'Association a conservé le français dans les écoles franco-manitobaines depuis 1916. Composé d'une multitude d'instituteurs, gens de carrière ou professionnels de grande expérience (parfois de 30 ou 40 ans d'enseignement du français), ce comité a dû longtemps travailler les mains quasiment vides: sans manuels scolaires appropriés, sans cours de pédagogie, etc. Tout de même, la bonne volonté ne fit jamais défaut, ni le dévouement le plus extraordinaire. Aussi, que d'heures supplémentaires, que de fins de semaine sacrifiées annuellement, d'octobre à juin, pour préparer le fameux examen de français, pour reviser constamment le programme français de l'Association. Tout cela fut récompensé en résultats tangibles, comme l'attestent l'histoire même du Manitoba français et, plus particulièrement, les publications annuelles de milliers et de milliers de noms de petits Franco-manitobains ayant réussi l'examen de français. D'ailleurs, des témoignages non équivoques ont souvent proclamé ce programme de l'Association comme l'un des meilleurs du genre.

Mais voilà, tout change actuellement. Même la mentalité d'un gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement manitobain et son ministère d'Instruction publique ont enfin reconnu officiellement que le français a droit d'entrée dans les écoles publiques. Un droit limité, c'est entendu, mais que de chemin parcouru de zéro en 1916 à ce peu en 1963!

Donc en 1963 le gouvernement assume enfin une part de sa responsabilité. Tout de suite il confie à trois pédagogues franco-manitobains le soin de lui présenter un programme français solide, où non seulement la grammaire, mais aussi des éléments de culture prendront place. Puis il forme deux comités, composés de seize éducateurs franco-manitobains, l'un au plan élémentaire, l'autre au plan secondaire, afin que le programme soit sans cesse perfectionné et, surtout, soit enseigné partout dans les écoles franco-manitobaines aux écoliers de la 1ère à la 12e année dont le français est la langue maternelle.

Tous les membres de ces deux comités ont sans cesse travaillé dans un esprit de parfaite bonne entente et de totale franchise. Au début, certains des nôtres ont regardé avec méfiance ces "coopérateurs" du gouvernement, mais la qualité du travail accompli par eux, la bonne volonté des fonctionnaires du Département d'Education, et aussi un esprit progressivement compréhensif chez tous les membres du conseil de l'Association ont permis de progresser à grands pas. C'est ainsi que les écoliers franco-manitobains, de la 1ère à la 12e année, jouissent maintenant d'un cours de français pédagogiquement solide; que le gouvernement met gratuitement à leur disposition tous les manuels français requis, et des manuels de haute qualité pédagogique; que leurs professeurs jouissent désormais de cours de pédagogie de l'enseignement du français; que des octrois spéciaux permettent d'enrichir les bibliothèques des écoles de nombreux livres français de littérature, d'histoire, etc.

Commission de révision

Est-ce à dire que l'Association d'Education, que les visiteurs d'écoles, que le comité de fonctionnement scolaire n'ont plus rien à faire? Oui et non. Ils n'ont plus à consacrer la majorité de leurs efforts à une tâche qu'ils accomplissaient depuis 1916. Donc ils peuvent et doivent désormais consacrer tous leurs efforts dans un champ beaucoup plus vaste, qu'ils ont dû souvent négliger, faute de temps. C'est ainsi que le nouvel "agent culturel" de l'Association doit élargir les horizons culturels de la tâche qu'accomplissaient jusqu'ici les visiteurs des écoles. Et même le comité de fonctionnement scolaire peut déjà entrevoir de vastes champs d'activités, pour le plus grand bien de la jeunesse franco-manitobaine.

Pour le moment, la principale activité du Fonctionnement Scolaire a été confiée à une commission de révision composée, sous la présidence de M. Marcel Lancelot, de deux représentants de chaque division scolaire franco-manitobaine et de représentants des régions non incluses dans ces cinq divisions. Cette commission a tenu sa première réunion le 25 septembre dernier, faisant une étude approfondie de l'examen français annuel, avec toutes ses lacunes et difficultés et possibilités. Déjà des résultats tangibles s'annoncent à ce propos, au sujet de la préparation, de la revision, de la correction, de la publication des résultats de cet examen annuel.

Les principales conclusions auxquelles on est déjà parvenu sont les suivantes: 1) que l'examen français soit dorénavant préparé par l'instituteur lui-même, et corrigé par lui; 2) que ce soit un examen de classe, sur le même pied et avec la même importance qu'on accorde à toutes les autres matières scolaires, évitant ainsi la compétition à outrance entre professeurs ou élèves ou institutions; 3) on reconnait que le concours français était dans le passé une occasion d'injustice, en ce sens qu'un élève de milieu rural (disons de St-Lazare) et celui de milieu urbain (de l'Académie St-Joseph) participaient à ce même concours dans des conditions très différentes; 4) qu'on garde le prix de classe, donné par l'Association; 5) qu'il n'y ait plus de publication dans La Liberté et le Patriote.

A noter que l'agent culturel de l'Association assista à cette réunion du 25 septembre. Par sa présence il sut créer un climat d'active gaieté, de sérénité efficace, et tous les membres de la commission de révision s'en montrèrent très heureux. Puisse cette atmosphère nouvelle gagner toutes les réunions, toutes les rencontres de membres de l'Association, et aussi toute la population française de la province!

Stabilité financière

L'Association a apporté des changements en un autre domaine, moins spectaculaire, mais éminemment important. Par son acceptation du Plan de Sécurité Familiale, adapté à l'Ouest par l'Assurance-Vie Desjardins qui voulait ainsi apporter une aide financière régulière ou annuelle aux minorités, l'Association peut prévoir le jour où la fameuse perception annuelle ne sera plus nécessaire. Car ce Plan, en plus de protéger à très bon marché ses adhérents, personnes ou familles, fournit à l'Association une contribution substantielle.

Il faudrait toutefois que se multiplient les adhérents, dans un avenir pas trop éloigné, pour que la perception annuelle dans les paroisses et le Club des 200 n'aient plus leur raison d'être. Disons que le jour où les adhérents seront au nombre de 4,000, l'Association d'Education sera assurée annuellement de revenus suffisants pour mener à bien sa lourde tâche.

Enfin, grâce à son incorporation légale obtenue lors de la session provinciale 1964, l'Association a acquis sa pleine reconnaissance officielle, elle est devenue une personne légale reconnue de plein droit par l'Etat. Désormais ses activités sont réglées par les lois de la province, et aussi par des règlements généraux qu'un comité de refonte vient de mettre à point. Ce comité de refonte était composé du juge Louis Deniset, du magistrat Henri Lacerte, du comptable Gabriel Forest et du président Raymond Bernier.

Les congressistes auront l'occasion de mieux connaître ces règlements lors du congrès du 30 octobre. Mais déjà ils ont été fortement invités à les étudier lors des réunions paroissiales préparatoires à ce congrès.

Anciens et jeunes

Voilà quelques points du travail accompli depuis 1963. Ils sont de fait des jalons sur la route du progrès. Puissent tous les Franco-manitobains s'engager ensemble sur cette route! Puissent-ils se rendre compte de ce travail déjà fait ou élaboré, et y voir des moyens susceptibles de corriger certaines situations dépassées ou désastreuses!

Surtout, il faut que jeunes et anciens puissent reprendre, à l'occasion du prochain congrès, un dialogue fructueux. C'est vrai que les jeunes n'ont pas toujours tort de se plaindre de certaines conditions existantes. Leur impatience exige tout de suite les transformations requises, et ils ne comprennent pas ou n'acceptent pas toujours la prudence des anciens. Tout de même c'est le mariage de l'élan de la jeunesse et de l'expérience des anciens qui peut, seul, rendre notre société franco-manitobaine dynamique . . . vers un but précis. En somme, il importe de choisir entre l'agitation et l'action.

Texte du discours de S. S. le pape Paul VI à l'assemblée générale des Nations unies

"Au moment de prendre la parole devant cet auditoire unique au monde, nous tenons à exprimer d'abord notre profonde gratitude à Monsieur Thant, votre secrétaire général, qui a bien voulu nous inviter à rendre visite aux Nations unies, à l'occasion du vingtième anniversaire de cette institution mondiale pour la paix et la collaboration entre les peuples de toute la terre.

"Merci également à Monsieur le président de l'Assemblée, Monsieur Amintore Fanfani, qui, dès le jour de son entrée en charge, a eu pour nous des paroles si aimables.

"Merci à vous tous, ici présents, pour votre bienveillant accueil. A chacun d'entre vous, nous présentons notre salut cordial et déférent. Votre amitié nous a convié et nous admet à cette réunion: c'est en ami que nous nous présentons à vous.

"En plus de notre hommage personnel, nous vous apportons celui du Second concile oecuménique du Vatican, actuellement réuni à Rome, et dont les cardinaux qui nous accompagnent sont les éminents représentants.

"En leur nom, comme au nôtre, à vous tous, honneur et salut.

"Cette rencontre, vous en êtes bien conscients, revêt un double caractère: elle est empreinte à la fois de simplicité et de grandeur. De simplicité car celui qui vous parle est un homme comme vous; il est votre frère, et même un des plus petits parmi vous, qui représentez des Etats souverains, puisqu'il n'est investi — s'il vous plait de nous considérer à ce point de vue — que d'une minuscule et quasi symbolique souveraineté temporelle: le minimum nécessaire pour être libre d'exercer sa mission spirituelle et assurer ceux qui traitent avec lui qu'il est indépendant de toute souveraineté de ce monde. Il n'a aucune puissance temporelle, aucune ambition d'entrer avec vous en compétition. De fait, nous n'avons rien à demander, aucune question à soulever; tout au plus un désir à formuler, une permission à solliciter: celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de notre compétence, avec désintéressement, humilité et amour.

"Telle est la première déclaration que nous avons à faire. Comme vous le voyez, elle est si simple qu'elle peut paraitre insignifiante pour cette assemblée, habituée à traiter d'affaires extrêmement importantes et difficiles.

"Et pourtant, nous vous le disions, et vous le sentez tous, ce moment est empreint d'une singulière grandeur: il est grand pour nous, il est grand pour vous.

La bonne nouvelle

"Pour nous d'abord. Oh! Vous savez bien qui nous sommes. Et quelle que soit votre opinion sur le pontife de Rome, vous connaissez notre mission: nous sommes porteur d'un message pour toute l'humanité. Et nous le sommes non seulement en notre nom personnel et au nom de la grande famille catholique: mais aussi au nom de frères chrétiens qui partagent les sentiments que nous exprimons ici, et spécialement de ceux qui ont bien voulu nous charger explicitement d'être leur interprète. Et tel le messager qui, au terme d'un long voyage, remet la lettre qui lui a été confiée: ainsi nous avons conscience de vivre l'instant privilégié, — si bref soit-il — où s'accomplit un voeu que nous portons dans le coeur depuis près de vingt siècles. Oui, vous vous en souvenez. C'est depuis longtemps que nous sommes en route, et nous portons avec nous une longue histoire; nous célébrons ici l'épilogue d'un laborieux pèlerinage à la recherche d'un colloque avec le monde entier, depuis le jour où il nous fut commandé:

"Allez, portez la bonne nouvelle à toutes les nations. Or c'est vous qui représentez toutes les nations.

"Laissez-nous vous dire que nous avons pour vous tous un message, oui, un heureux message, à remettre à chacun d'entre vous.

"1. Notre message veut être tout d'abord une ratification morale et solennelle de cette haute institution. Ce message vient de notre expérience historique. C'est comme expert en humanité que nous apportons à cette organisation le suffrage de nos derniers prédécesseurs, celui de tout l'épiscopat catholique et le nôtre, convaincu comme nous le sommes que cette organisation représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale.

"En disant cela, nous avons conscience de faire nôtre aussi bien la voix des morts que celle des vivants: des morts tombés dans les terribles guerres du passé en rêvant à la concorde et à la paix du monde: des vivants qui y ont survécu, et qui condamnent d'avance dans leur coeur ceux qui tenteraient de les renouveler; d'autres vivants encore; les jeunes générations d'aujourd'hui, qui s'avancent confiantes, attendant à bon droit une humanité meilleure.

"Nous faisons nôtre aussi la voix des pauvres, des déshérités, des malheureux, de ceux qui aspirent à la justice, à la dignité de vivre, à la liberté, au bien-être et au progrès. Les peuples se tournent vers les Nations unies comme vers l'ultime espoir de la concorde et de la paix; nous osons apporter ici, avec le nôtre, leur tribut d'honneur et d'espérance. Et voilà pourquoi pour vous aussi ce moment est grand.

"2. Nous le savons, vous en êtes pleinement conscients. Ecoutez maintenant la suite de notre message. Il est tout entier tourné vers l'avenir. L'édifice que vous avez construit ne doit plus jamais tomber en ruines: il doit être perfectionné et adapté aux exigences que l'histoire du monde présentera. Vous marquez une étape dans le développement de l'humanité: désormais, impossible de reculer, il faut avancer.

"A la pluralité des Etats, qui ne peuvent plus s'ignorer les uns les autres, vous proposez une forme de coexistence extrêmement simple et féconde. La voici: d'abord vous reconnaissez et vous distinguez les uns et les autres. Vous ne conférez certes pas l'existence aux Etats: mais vous qualifiez comme digne de siéger dans l'assemblée ordonnée des peuples chacune des nations; vous donnez une reconnaissance d'une haute valeur morale et juridique à chaque communauté nationale souveraine, et vous lui garantissez une honorable citoyenneté internationale. C'est déjà un grand service rendu à la cause de l'humanité: bien définir et honorer les sujets nationaux de la communauté mondiale; les établir dans une condition juridique qui leur vaut la reconnaissance et le respect de tous, et d'où peut dériver un système ordonné et stable de vie internationale. Vous sanctionnez le grand principe que les rapports entre les peuples doivent être réglés par la raison, par la justice, le droit, et la négociation, et non par la force, ni par la violence, ni par la guerre, non plus que par la peur et par la tromperie.

"C'est ainsi que cela doit être. Et permettez que nous vous félicitions d'avoir eu la sagesse d'ouvrir l'accès de cette assemblée aux peuples jeunes, aux Etats parvenus depuis peu à l'indépendance et à la liberté nationales; leur présence ici est la preuve de l'universalité et de la magnanimité qui inspirent les principes de cette institution.

"C'est ainsi que cela doit être. Tel est notre éloge et notre souhait, et comme vous le voyez, nous ne les attribuons pas du dehors: nous les tirons du dedans, du génie même de votre institution.

"3. Notre salut va plus loin encore: et notre message s'avance avec lui. Vous existez et vous travaillez pour unir les nations, pour associer les Etats. Adoptons la formule: pour mettre ensemble les uns avec les autres. Vous êtes une association. Vous êtes un pont entre les peuples. Vous êtes un réseau de rapports entre les Etats. Nous serions tentés de dire que votre caractéristique reflète en quelque sorte dans l'ordre temporel ce que notre Eglise catholique veut être dans l'ordre spirituel: unique et universelle. On ne peut rien concevoir de plus élevé, sur le plan naturel, dans la construction idéologique de l'humanité. Votre vocation est de faire fraterniser, non pas quelques-uns des peuples, mais tous les peuples. Entreprise difficile? Sans nul doute. Mais telle est l'entreprise, telle est votre très noble entreprise. Qui ne voit la nécessité d'arriver ainsi progressivement à instaurer une autorité mondiale en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique?

"D'ici encore nous répétons notre souhait: Allez de l'avant. Nous dirons davantage: faites en sorte de ramener parmi vous ceux qui se seraient détachés de vous; étudiez le moyen d'appeler à votre pacte de fraternité, dans l'honneur et avec loyauté, ceux qui ne le partagent pas encore. Faites en sorte que ceux qui sont encore au dehors désirent et méritent la confiance commune, et soyez alors généreux à l'accorder. Et vous, qui avez la chance et l'honneur de siéger dans cette assemblée de la communauté pacifique, écoutez-nous: cette confiance mutuelle qui vous unit et vous permet d'opérer de bonnes et grandes choses, faites en sorte qu'il n'y soit jamais porté atteinte, qu'elle ne soit jamais trahie.

"4. La logique de ce souhait qui appartient, peut-on dire, à la structure de votre organisation, nous porte à le compléter par d'autres formules. Les voici: que personne, en tant que membre de votre union, ne soit supérieur aux autres: pas l'un au-dessus de l'autre. C'est la formule de l'égalité. Nous savons, certes, que d'autres facteurs sont à considérer outre la simple appartenance à votre organisme. Mais l'égalité aussi fait partie de sa constitution: non pas que vous soyez égaux, mais ici vous vous faites égaux. Et il se peut que, pour plusieurs d'entre vous, ce soit un acte de grande vertu; permettez que nous vous le disions, nous, le représentant d'une religion qui opère le salut par l'humilité de son divin fondateur. Impossible d'être frère si l'on n'est humble. Car c'est l'orgueil, si inévitable qu'il puisse paraître, qui provoque les tensions et les luttes du prestige, de la prédominance, du colonialisme, de l'égoïsme: c'est lui qui brise la fraternité.

"5. Et ici notre message atteint son sommet. Négativement d'abord: c'est la parole que vous attendez de nous et que nous ne pouvons prononcer sans être conscient de sa gravité et de sa solennité: jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais. N'est-ce pas surtout dans ce but qu'est née l'Organisation des Nations unies: contre la guerre et pour la paix? Ecoutez les paroles lucides d'un grand disparu, John Kennedy, qui proclamait, il y a quatre ans: 'L'humanité devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité'. Il n'est pas besoin de longs discours pour proclamer la finalité suprême de votre institution. Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes, que des souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le pacte qui vous unit, en un serment qui doit changer l'histoire future du monde: jamais plus la guerre, jamais plus la guerre. C'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité.

"Merci à vous, gloire à vous, qui depuis vingt ans travaillez pour la paix, et qui avez même donné à cette sainte cause d'illustres victimes. Merci à vous et gloire à vous pour les conflits que vous avez empêchés et pour ceux que vous avez réglés. Les résultats de vos efforts en faveur de la paix, jusqu'à ces tout derniers jours, méritent, même s'ils ne sont pas encore décisifs, que nous osions nous faire l'interprète du monde entier et que nous vous exprimions en son nom félicitation et gratitude.

"Vous avez, messieurs, accompli, et vous accomplissez une grande oeuvre: vous enseignez aux hommes la paix. L'ONU est la grande école où l'on reçoit cette éducation, et nous sommes ici dans l'aulamagna de cette école. Quiconque prend place ici devient élève et devient maître dans l'art de construire la paix. Et quand vous sortez de cette salle, le monde regarde vers vous comme vers les architectes, les constructeurs de la paix.

"La paix, vous le savez, ne se construit pas seulement au moyen de la politique et de l'équilibre des forces et des intérêts. Elle se construit avec l'esprit, les idées, les oeuvres de la paix. Vous travaillez à cette grande oeuvre. Mais vous n'êtes encore qu'au début de vos peines. Le monde arrivera-t-il jamais à changer la mentalité particulariste et belliqueuse qui a tissé jusqu'ici une si grande partie de son histoire? Il est difficile de le prévoir; mais il est facile d'affirmer qu'il faut se mettre résolument en route vers la nouvelle histoire, l'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté. Les voies en sont tracées devant vous: la première est celle du désarmement.

Les terribles armes

"Si vous voulez être frères, laissez tomber les armes de vos mains. On ne peut pas aimer avec des armes offensives dans les mains. Les armes, surtout les terribles armes que la science moderne vous a données, avant même de causer des victimes et des ruines, engendrent de mauvais rêves, alimentent de mauvais sentiments, créent des cauchemars, des défiances, de sombres résolutions; elles exigent d'énormes dépenses; elles arrêtent les projets de solidarité et d'utile travail; elles faussent la psychologie des peuples.

"Tant que l'homme restera l'être faible, changeant, et même méchant qu'il se montre souvent, les armes défensives seront, hélas, nécessaires. Mais vous, votre courage et votre valeur vous poussent à étudier les moyens de garantir la sécurité de la vie internationale sans recourir aux armes; voilà un but digne de vos efforts, voilà ce que les peuples attendent de vous. Voilà ce qu'il faut obtenir et pour cela, il faut que grandisse la confiance unanime en cette institution, que grandisse son autorité; et le but alors — on peut l'espérer — sera atteint. Vous y gagnerez la reconnaissance des peuples, soulagés des pesantes dépenses des armements, et délivrés du cauchemar de la guerre toujours imminente.

"Nous savons — et comment ne pas nous en réjouir? — que beaucoup d'entre vous ont considéré avec faveur l'invitation que nous avons lancée pour la cause de la paix, de Bombay, à tous les Etats, en décembre dernier: consacrer au bénéfice des pays en voie de développement une partie au moins des économies qui peuvent être réalisées grâce à la réduction des armements. Nous renouvelons ici cette invitation, avec la confiance que nous inspirent vos sentiments d'humanité et de générosité.

"6. Parler d'humanité, de générosité, c'est faire écho à un autre principe constitutif des Nations unies, son sommet positif: ce n'est pas seulement pour conjurer les conflits entre les Etats que l'on oeuvre ici; c'est pour rendre les Etats capables de travailler les uns pour les autres. Vous ne vous contentez pas de faciliter la coexistence entre les nations: vous faites un bien plus grand pas en avant, digne de notre éloge et de notre appui: vous organisez la collaboration fraternelle des peuples. Ici s'instaure un système de solidarité, qui fait que de hautes finalités, dans l'ordre de la civilisation, reçoivent l'appui unanime et ordonné de toute la famille des peuples, pour le bien de tous et de chacun. C'est ce qu'il y a de plus beau dans l'organisation des Nations unies, c'est son visage humain le plus authentique: c'est l'idéal dont rêve l'humanité dans son pèlerinage à travers le temps; c'est le plus grand espoir du monde: nous oserons dire: c'est le reflet du dessein de Dieu — dessein transcendant et plein d'amour — pour le progrès de la société humaine sur la terre, reflet où nous voyons le message évangélique, de céleste, se faire terrestre. Ici, en effet, il nous semble entendre l'écho de la voix de nos prédécesseurs, et de celle, en particulier, du pape Jean XXIII, dont le message de Pacem in Terris a trouvé parmi vous une résonance si honorable et si significative.

Droits et devoirs

"Ce que vous proclamez ici, ce sont les droits et les devoirs fondamentaux de l'homme, sa dignité, sa liberté, et avant tout la liberté religieuse. Nous sentons que vous êtes les interprètes de ce qu'il y a de plus haut dans la sagesse humaine, nous dirions presque: son caractère sacré. Car c'est, avant tout, de la vie de l'homme qu'il s'agit, et la vie de l'homme est sacrée: personne ne peut oser y attenter. C'est dans votre assemblée que le respect de la vie, même en ce qui concerne le grand problème de la natalité, doit trouver sa plus haute profession et sa plus raisonnable défense. Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie.

"Mais il ne suffit pas de nourrir les affamés: encore faut-il assurer à chaque homme une vie conforme à sa dignité. Et c'est ce que vous vous efforcez de faire. N'est-ce pas l'accomplissement, sous nos yeux, et grâce à vous, de l'annonce prophétique qui s'applique si bien à votre institution: ils fondront leurs épées pour en faire des charrues et leurs lances pour en faire des faux. Pourquoi n'employez-vous pas les prodigieuses énergies de la terre et les magnifiques inventions de la science non plus en instruments de mort, mais en instruments de vie pour la nouvelle ère de l'humanité?

"Nous savons avec quelle intensité et quelle efficacité croissantes l'Organisation des Nations unies et les organismes mondiaux qui en dépendent travaillent pour aider les gouvernements qui en ont besoin à hâter leur progrès économique et social.

"Nous savons avec quelle ardeur vous vous employez à vaincre l'analphabétisme et à répandre la culture dans le monde; à donner aux hommes une assistance sanitaire appropriée et moderne; à mettre au service de l'homme les merveilleuses ressources de la science, de la technique, de l'organisation: tout cela est magnifique et mérite l'éloge et l'appui de tous, y compris le nôtre.

"Nous voudrions nous aussi donner l'exemple, même si la petitesse de nos moyens empêche d'en apprécier la portée pratique et quantitative: nous voulons donner à nos institutions caritatives un nouveau développement contre la faim du monde et en faveur de ses principaux besoins: c'est ainsi, et pas autrement, qu'on construit la paix.

"Un mot encore, messieurs, un dernier mot: cet édifice que vous construisez ne repose pas sur des bases purement matérielles et terrestres, car ce serait alors un édifice construit sur le sable; il repose avant tout sur nos consciences. Oui, le moment est venu de la conversion, de la transformation personnelle, du renouvellement intérieur. Nous devons nous habituer à penser d'une manière nouvelle l'homme; d'une manière nouvelle aussi la vie en commun des hommes, d'une manière nouvelle enfin les chemins de l'histoire et les destins du monde, selon la parole de saint Paul: revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité (Ephésiens, 4-23). Voici arrivée l'heure où s'impose une halte, un moment de recueillement, de réflexion, quasi de prière: repenser à notre commune origine, à notre histoire, à notre destin commun. Jamais comme aujourd'hui, dans une époque marquée par un tel progrès humain, n'a été aussi nécessaire l'appel à la conscience morale de l'homme. Car le péril ne vient, ni du progrès, ni de la science, qui, bien utilisés, pourront au contraire résoudre un grand nombre des graves problèmes qui assaillent l'humanité. Le vrai péril se tient dans l'homme, qui dispose d'instruments toujours plus puissants, aptes aussi bien à la ruine qu'aux plus hautes conquêtes.

"En un mot, l'édifice de la civilisation moderne doit se construire sur des principes spirituels, les seuls capables non seulement de le soutenir, mais aussi de l'éclairer et de l'animer. Et ces indispensables principes de sagesse supérieure ne peuvent reposer — c'est notre conviction, vous le savez — que sur la foi en Dieu. Le Dieu inconnu dont parlait saint Paul aux Athéniens sur l'Aréopage! Inconnu de ceux qui, pourtant sans s'en douter, le cherchaient et l'avaient près d'eux, comme il arrive à tant d'hommes de notre siècle! . . . Pour nous, en tout cas, et pour tous ceux qui accueillent l'ineffable révélation que le Christ nous a faite de lui, c'est le Dieu vivant, le père de tous les hommes."



La Noël a débuté hier, 13 octobre, à votre bureau de poste. — Pour vous permettre de préparer de bonne heure vos envois, en particulier les colis qui vont loin ou à l'étranger, votre bureau de poste a mis en vente hier, 13 octobre, les timbres spéciaux de Noël de 3c et de 5c. Ces timbres, dessinés par Mlle Helen Fitzgerald, de Toronto, représentent l'offrande des Rois mages.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Le T. R. P. Pacôme, abbé de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, P.Q., annonçait l'élévation du prieur de Notre-Dame des Prairies de St-Norbert, Man., au rang d'abbaye. Ce monastère de Trappistes avait été fondé en 1892 et dépendait alors de l'abbaye de Bellefontaine en France. Le nouveau Père-Abbé de St-Norbert, élu par la communauté, était le T. R. P. Fulgence Fortier, qui dirige encore, en 1965, les destinées de la Trappe de St-Norbert.

Les instituteurs et institutrices, tant religieux que laïcs des paroisses de Battleford, Delmas, North Battleford, Jackfish Lake, Edam, South Makwa et Vawn, se réunissaient à Vawn pour une étude de catéchistique et pédagogique. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, présidait ces assises.

Les lauréats du premier mois de classe dans la paroisse d'Elie, Man., étaient les suivants: 1ère année, Joyce Girard; 2e, Denis Fillion et Louise Desilets; 3e, Aline Girard et Lorraine Ménard; 4e, Claudette Girard; 5e, Ubald Beaudry et Emile Houde; 6e, Norbert Beaudry; 7e, Priscille Fillion; 8e, Estelle Girard; 9e, Eva Lachance et Joséphine LeSann; 10e, Monique Houde, Gilles Beaudry et Yvette Girard; 11e, Fleurette Houde.

La liste des étudiants et étudiantes, enregistrés à l'Ecole normale provinciale du Manitoba, révélait la présence de 85 étudiants de langue française. Ces étudiants venaient de 24 paroisses du Manitoba et de 10 paroisses de la Saskatchewan. Une paroisse de l'Ontario, Pinewood, envoyait deux étudiants. L'Association d'Education du Manitoba, qui publiait cette nouvelle, révélait en même temps qu'en 1954 elle avait offert des prêts d'honneur au montant de $5,400.

Il y a 20 ans (1945)

La Liberté et le Patriote annonçait la mort du R. P. Antoine Chalumeau, C.R.I.C., ancien curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Le défunt, après 22 ans de ministère dans cette paroisse, était appelé en Angleterre par ses supérieurs. En 1940, il passait en France et c'est là qu'il mourut.

La guerre 1939-45 ayant pris fin, le gouvernement augmentait la valeur des coupons de rationnement. Ainsi on pouvait se procurer 16 onces de viande au lieu de 8 onces à compter du mois de septembre.

La chronique internationale, rédigée par André LaFlèche, portait les titre et sous-titre suivants: "L'Angleterre et les Etats-Unis sont décidés de ne plus faire de compromis. L'attitude intransigeante de M. Molotov est la cause de la faillite de la conférence des Cinq". (Eh, oui, et s'il y avait eu moins de compromis auparavant, des millions de gens en Europe ne seraient pas esclaves de l'ours soviétique en 1965.)

Le congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Storthoaks, Sask., avait eu un éclatant succès. Les personnes responsables de ce succès avaient été: l'organisateur général, le R. P. Albert Joyal, O.M.I., visiteur des écoles; le président général, M. Paul Pierret; le comité de réception, MM. Jean Paradis, Ernest Dubois et Jules Pierret; le comité de décorations, Mmes W. Lemieux et Willie Toupin et Mlle N. Belhumeur; le secrétaire-trésorier, M. Jean Carrière; le comité des divertissements, MM. Octave Carrière et Honorius Millette.

Il y a 30 ans (1935)

M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Letellier, Man., mourait à l'âge de 52 ans. Le défunt, peu après son arrivée dans l'Ouest, avait été prêté par Mgr Langevin au rite grec. Après quelques années de ce ministère, M. l'abbé Gagnon devenait vicaire à la cathédrale de St-Boniface, puis curé à St-Adolphe et à Letellier.

Au Canada on préparait les élections fédérales du 14 octobre 1935. On comptait pas moins de 892 candidats sur les rangs. (On se souviendra que le parti libéral de Mackenzie King défaisait le gouvernement conservateur de R. B. Bennett.)

C'est aussi au cours de la même période que le premier ministre Bracken fusionnait son parti au parti libéral. M. Bracken devenait le chef du parti libéral du Manitoba qu'il nommait le parti libéral-progressiste. (C'est en 1945 que ce même M. Bracken devenait chef national du parti conservateur à la condition que le parti prenne le nom de "progressiste-conservateur", qualificatif qu'il retient encore en 1965.)

La Liberté publiait les noms d'élèves qui avaient atteint la prêtrise après avoir fait leur cours classique au Collège de St-Boniface. Cette liste comprenait les élèves qui fréquentaient le Juniorat, l'ancien Petit Séminaire, ainsi que le séminaire ruthène Bursa, mais qui avaient suivi le cours classique au collège. On pouvait compter 251 prêtres de 1885 à 1935. On estimait que, de 1883 à 1933, un élève de rhétorique sur trois avait opté pour le sacerdoce soit comme prêtre séculier ou religieux.

Il y a 40 ans (1925)

Le Dr J. P. Molloy, de Morris, Man., un vétéran de la politique canadienne, était nommé au sénat. Le Dr Molloy avait été député du comté Provencher presque continuellement de 1908 à 1921.

Les Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan avaient expédié en Angleterre plus de 4,000,000 de livres de beurre au cours des neuf premiers mois de 1925.

On faisait appel à la générosité des Canadiens français pour aider à la construction d'un nouveau couvent-pensionnat destiné à la formation de jeunes Canadiennes françaises du diocèse d'Edmonton. Les Soeurs de l'Assomption, de Nicolet, prenaient la charge de cette nouvelle institution.

On comptait 550 candidats sur les rangs en vue de l'élection du 29 octobre 1925. Pour l'élection précédente de 1921 il y avait eu 630 candidats, mais, comme les progressistes avaient abandonné la partie dans l'Est du pays, le nombre de candidats se trouvait réduit de beaucoup. Toutes les circonscriptions électorales étaient contestées en 1925.

Mgr Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Regina, était promu au rang de protonotaire apostolique et recevait en même temps le titre de docteur en théologie de l'Université d'Ottawa.

M. John G. Diefenbaker, candidat conservateur dans le comté de Prince-Albert, lançait sa campagne en vue des élections du mois d'octobre. (Il avait été vaincu par le candidat libéral A. C. MacDonald.)

Les Soeurs de la Charité d'Evron arrivaient à Tisdale, Sask., pour prendre possession du terrain sur lequel elles se proposaient de construire un hôpital.

Il y a 50 ans (1915)

MM. Joseph et Henri Landry signaient une pétition contestant l'élection de M. Albert Préfontaine, qui avait gagné contre M. T. B. Molloy. M. Préfontaine avait gagné par une majorité de 27 voix.

Le Canadien-Nord (Canadien National d'aujourd'hui) mettait à la disposition des intéressés un train spécial qui les conduirait à Ste-Anne-des-Chênes pour la bénédiction des nouvelles cloches de l'église de cette paroisse. Les billets étaient en vente à l'archevêché, chez Vampoole et à la succursale de la Winnipeg Church Goods à St-Boniface.

M. M. Bouchard, d'Elie, Man., était à compléter une nouvelle école dans cette paroisse. En même temps, le Canadien-Nord était à construire un nouveau réservoir d'eau des plus modernes. A Laurier, Man., c'était la gare du Canadien-Nord qui était remise à neuf.

La guerre 1914-18 battait son plein. Les chefs allemands avaient commencé à lancer des bombes de gaz sur les troupes alliées. Ces nouveaux gaz causaient la mort de ceux qui ne portaient pas de masques protecteurs, même ils causaient l'évanouissement de ceux qui en portaient.

C'est au mois de juin 1890 que les Canadiens français fondaient la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. En 1915 ils célébraient les noces d'argent de la Société par des fêtes éclatantes. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces fêtes plus tard. Pour le moment, contentons-nous d'attirer l'attention de nos amis lecteurs que c'est cette année (1965) que nous célébrons le 75e anniversaire de la fondation de notre société à Winnipeg.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited



Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée
A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 12 octobre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de St-Boniface, qui était agrémentée par la présence d'une quinzaine de Guides de la 116e compagnie de Guides du Windsor Park, accompagnées de Mmes Browning et Moore, capitaine et commissaire de district. M. le maire leur souhaita la bienvenue, leur présenta les échevins décrivant en quelques mots les divers comités sur lesquels ces derniers siégeaient et les félicita de cette visite à la salle du Conseil, qui leur aidera à comprendre la manière dont sont menées à bonne fin les affaires de la Ville.

Le président du comité de la Citoyenneté, dans une lettre au maire, remerciait celui-ci pour le beau geste de la Ville en nommant le juge W. J. Lindal citoyen honoraire de St-Boniface; et les échevins Van Belleghem et Couture félicitèrent le maire pour sa reconnaissance du beau travail accompli par le juge Lindal pour l'unité canadienne.

L'ingénieur de la Ville voudrait procéder au nettoyage des rives de la Seine et demande à la Ville d'autoriser la dépense de $2,500 pour ce travail qui pourrait être fait dans le programme des travaux d'hiver.

M. le maire exprime son désappointement sur la manière dont le conseiller Ostrander du Métro a voté lors de la résolution du comité du Métro pour l'unification des forces policières, disant qu'il ne représentait pas l'opinion des citoyens qui l'ont élu, ou celle de la Ville de St-Boniface qu'il représente au Métro. M. le maire fit un court rapport au Conseil au sujet de l'attitude qu'il a prise devant le comité du Métro, de l'indignation qui l'avait conduit à s'élever avec véhémence contre des attaques touchant les maires, les échevins, les chefs de police ainsi que des policiers des diverses municipalités, et soulignait la compétence de nos officiers et de nos constables qui se classent parmi les premiers dans les examens. Il ajouta que jamais il n'avait manqué à son serment d'office en usant d'influence auprès du chef de police. L'échevin Van Belleghem, ancien maire, dit que jamais un tel état de choses ne s'était produit à St-Boniface durant son terme d'office. L'échevin McGuiran citait le cas de la Ville d'Edmonton où l'on procéda à la division de la force constabulaire en 8 districts afin qu'elle soit plus près du peuple. La Ville de St-Boniface préparera un mémoire qui sera présenté devant un comité de la législation qui étudiera cette question. L'échevin Lonergan félicite le maire pour l'attitude courageuse qu'il a prise devant le comité du Métro.

L'échevin Van Belleghem, secondé par l'échevin St-Hilaire, offre les félicitations de la Ville à M. et Mme J.-B. Poitras, père, qui célébreront leur 60e anniversaire de mariage le 24 octobre; M. le maire invite ses échevins à se joindre à lui lorsqu'il présentera aux heureux jubilaires le certificat de citoyens honoraires de la Ville.

L'échevin St-Hilaire félicite le maire à l'occasion de ses anniversaires de naissance et de mariage.

L'échevin Softley, président du comité du personnel, propose que M. J.-Roland Leclerc soit nommé concierge de l'Hôtel de Ville en remplacement de M. D. Robidoux, démissionnaire; le conseil ratifie cette décision.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Couture, propose un vote de sympathie envers la famille de M. W. S. Drewry qui est décédé récemment.

Des 83 résolutions soumises par les divers comités nous remarquons: que la communication de la Commission des Parcs, recommandant l'installation de lumières dans les parcs majeurs et sur les patinoires, a été remise à l'ingénieur pour un rapport sur le coût d'installation; que, suivant le rapport de l'avocat de la Ville relativement au sifflement inutile des trains dans les cours de triage Symington, il soit requis de demander aux autorités du CNR de prendre les mesures appropriées pour que le sifflement soit réduit au minimum; des malins disent que les ingénieurs commandent des sandwiches au restaurant par le truchement du sifflement; que la ville est toujours intéressée à faire une offre au CNR pour le terrain situé sur la rue Des Meurons entre les rues Provencher et Bourgeault; que Century Auto Rentals Ltd. ont reçu la permission de construire une addition d'un étage à leur propriété au no 420, rue Des Meurons.

BIBLIOTHECAIRES

Le R. P. Emile Lalonde, S.J., bibliothécaire au collège, et Mlle Clémentine Combaz, de la bibliothèque provinciale, ont assisté au congrès annuel des Bibliothécaires canadiens-français à Ottawa du 8 au 11 octobre.

Décès

MME ROSE-A. LAROSE

A l'hôpital général St-Boniface, le dimanche 3 octobre, est décédée Mme Rose-Alba Larose, de 30, rue Chesterfield, St-Vital. La défunte était âgée de 72 ans. Née à Hammond, P.Q., elle vint au Manitoba en 1947. Son époux, Elie, est décédé en 1963.

Mme Larose laisse dans le deuil une nièce et un neveu, M. et Mme Paul Lajeunesse; un petit-fils, Marc; une petite-fille, Pauline; trois frères et deux soeurs.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 8 h. mercredi soir. Le service fut chanté à l'église St-Eugène le jeudi 7 octobre, à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Une femme du pays salue M. le premier ministre de Québec

J'attends la semaine qui suit le compte rendu émotionnant, j'en suis certaine, de la réception au Manitoba de l'honorable premier ministre de Québec, M. Jean Lesage.

Je ne puis taire cependant le fait que le privilège de la Presse n'est pas exclu aux femmes du pays et que je sens de mon devoir d'exprimer mes impressions de cette fin de semaine mémorable.

Moins chanceuse que la grande assemblée des convives délégués au banquet, au Fort Garry, comme tant d'autres j'ai dû écouter sur les ondes, le magnifique discours du premier ministre.

Nos représentants de la province font bien les choses assurément et nous avons apprécié les présentations et le beau verbe français qui était à l'honneur totalement ce soir-là.

Je me souvins en écoutant ces paroles inoubliables, que j'étais moi aussi une épouse, une mère et même une institutrice de notre Manitoba.

Ce que nous pensons trop souvent tout bas, M. le premier ministre l'a presque crié dans son éloquence. Comme il a bien compris en effet dans son tour de l'Ouest le grand danger qui nous entoure. Nous qui avons vécu aux heures pénibles des inquiétudes, qui avons trop souvent cédé au manque de courage et de force de transplanter dans notre petite sphère ces traditions et cette belle langue qui sont les nôtres, c'est comme si M. Lesage nous avait donné une poussée dans le dos. Serions-nous endormis? Sa supplication n'a pas été muette et on en est resté tout vibrant.

Pour moi, ce qui m'a tant frappée est qu'en effet, plusieurs des nôtres vont emprunter ailleurs un vernis intellectuel au sortir de leurs études manitobaines, mais ne se sentent pas toujours le courage de revenir au pays où on en a pourtant grand besoin. Je pense à mes trois frères qui se sont faufilés dans l'Est en permanence. Qu'auraient-ils fait chez nous? Je le regrette presque.

Que les jeunes qui ont eu le privilège de rencontrer, de saluer et de comprendre l'éminent ambassadeur, pensent à leur avenir propre. Il a bien dit que le succès est partout synonyme de sacrifice. Qui le saurait mieux que lui?

Non, assurément, nous ne pouvons permettre le désastre de l'assimilation complète. Il nous faut rester Canadiens français avec courage et ténacité.

M. le premier ministre nous a fait prendre des résolutions. C'est si beau d'élever des monuments et il le faut pour notre honneur, mais il y a mieux encore. Si nous demandons à nos hommes le grand coup des décisions et des organisations administratives, qui nous empêche, nous les femmes chrétiennes et les mamans manitobaines, de tenir au petit départ. Après tout se sont nous qui faisons les berceaux; il nous faudra former la race, sans faiblir jamais. Nous le devons à l'Ouest canadien. On vous le promet, M. le ministre.

Manie TOBIE.

L'Association à l'oeuvre

Prix de français

Le secrétariat sera en mesure ces prochains jours d'adresser aux écoles les bons d'achat qui se rapportent aux prix de l'examen de français 1965.

Ces prix restent fixés selon l'échelle suivante: a) pour les 3e, 4e, 5e et 6e années: $4.00; b) pour les 7e, 8e et 9e années: $6.00; c) pour les 10e, 11e et 12e années: $8.00.

Le prix est décerné à l'élève qui a obtenu le plus haut pourcentage de sa classe à l'examen de français 1965, et pour autant que ce pourcentage atteigne au moins 75 pour cent des points.

Les instituteurs seront invités à tenir compte, en choisissant ces prix (livres, disques français), des goûts des lauréats, spécialement en ce qui concerne le niveau secondaire.

Les bons d'achat se rapportant au "Sou de l'Ecolier" ne parviendront aux écoles qu'après le prochain congrès général, en raison du travail supplémentaire que doit assumer le secrétariat en octobre, à l'occasion du congrès.

Rencontre avec un groupe ukrainien

Le lundi soir 11 octobre, M. Raymond Bernier, président général de l'Association d'Education, avait été invité au banquet de l'Action de Grâces à l'occasion du congrès national triennal des Ukrainiens du Canada, tenu à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. M. Bernier y avait été invité par l'Association canadienne ukrainienne à présenter les voeux des Franco-manitobains. Il convient de souligner que c'était la première fois, dans l'histoire de ces deux associations, que pareil événement se produisait et il constitue sans aucun doute un premier pas vers une collaboration de plus en plus étroite entre les deux communautés que rapprochent d'ailleurs certaines affinités culturelles et chrétiennes.

Banquet des anciens

Lors de leur soirée de gala, tenue à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg le 2 octobre dernier à l'occasion de la visite au Manitoba de l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, et en présence de plus de 500 convives, l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface a tenu, par la voix de son président, M. Bernard Aubry, à honorer publiquement l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Celle-ci a été très sensible à cette marque de déférence à la veille de son jubilé d'or.

Ce geste a permis au premier ministre du Québec d'apprécier d'une façon tangible les cinquante ans d'efforts acharnés de l'Association d'Education en vue de maintenir la langue et la culture françaises au Manitoba.

Congrès général

Rappelons que la date du 26e congrès général de l'Association d'Education est fixée au 30 octobre.

Quelques listes des délégués officiels des paroisses à ce congrès sont déjà parvenues au secrétariat; les autres listes de délégués sont attendues sans retard, afin que le secrétariat puisse disposer du temps nécessaire pour préparer les lettres de créances.

Banquet

Les personnes qui participeront au banquet du 26e congrès général de l'Association d'Education, le 30 octobre prochain, à St-Boniface, sont priées de se faire inscrire à l'avance, en adressant dès maintenant le bulletin d'inscription ci-joint, et la somme de $2.00 au secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je participerai au banquet de l'Association d'Education le samedi 30 octobre prochain, à midi.

Nom: ....

Adresse: ....

Ci-joint, la somme de deux dollars.

Les contribuables de St-Boniface doivent favoriser le bien-être de la gent écolière

La ville et la commission scolaire de St-Boniface invitent, à grand renfort de publicité, les contribuables à se rendre aux bureaux de votation le 27 octobre prochain pour signifier ce qu'ils pensent des trois règlements d'école qui leur sont présentés au coût global de $1,411,000. Les électeurs devront aussi choisir 2 des 3 candidats qui se présentent pour donner suite à ces règlements. Nous avons cru bon d'interviewer ceux d'entre eux qui ont justement suggéré, avec leurs autres collègues, ces mêmes règlements.

MM. George De Cruyenaere et Paul Marion, nés tous deux à St-Boniface même, fils de "vieilles" familles de la ville cathédrale, ont fréquenté ses institutions scolaires et, aujourd'hui, ils sont tous deux des hommes d'affaires qui ont réussi dans leurs domaines respectifs. M. De Cruyenaere réside dans le quartier de Windsor Park où dès il se montra intéressé à la question scolaire, à tel point qu'il fut élu commissaire dès l'automne de cette année 1957, qu'il siège comme membre de la Commission depuis ce temps (à l'exception de l'année 1962) et en est le président actuel. M. Marion a été élu pour la 1ère fois en 1963 et il est un des directeurs de la Manitoba School Trustees Association.

Quand je suis devenu commissaire, dit M. De Cruyenaere, il n'y avait que 5 écoles (Académie St-Joseph, Instituts Provencher, Marion, Béliveau et Frontenac) et le gymnase Notre-Dame. Aujourd'hui on compte les écoles St-Joseph, Provencher, Marion, Béliveau (avec 33 classes au lieu de 12), Frontenac (24 au lieu de 12), Prendergast (12, puis 24 classes), Taché (6, puis 12 classes), Général Vanier (12, puis 24 classes), Howden (12 classes) et le Windsor Park Collegiate, avec une population scolaire de 6,733 élèves au 1er septembre dernier. De plus, toutes les écoles, sauf Howden, possèdent un gymnase moderne.

Quant à M. Marion, il précise que la commission possède 260 professeurs et principaux, plus un nombreux personnel d'employés (directeur général, secrétaire-trésorier, sténographes, psychologues, électricien, plombier, 36 concierges, etc). Les constructions, l'entretien des écoles existantes, les achats de matériel scolaire, les salaires exigent un budget annuel de presque deux millions de dollars. Et puis, les commissaires ne peuvent accomplir leur tâche qu'à coup de réunions régulières (déjà 36 en 1965, sans compter les réunions de comités) ou officieuses.

Pourtant, la lourdeur de la tâche ne les rebute pas, et donc ils demandent aux électeurs d'appuyer de nouveau leur candidature. Car, disent-ils, nous avons entrepris un vaste programme d'avenir et nous aimerions bien pouvoir le mener à bonne fin avec nos collègues, MM. Charles Huot, George Andrich et Art McOuat. Par exemple ces commissaires ont déjà prévu, pour la seule région de "Southdale", la construction de cinq écoles jugées nécessaires dès les débuts. Mais "il ne faudrait pas que le problème français y soit réédité avec les difficultés qu'il a fallu solutionner dans Windsor Park".

Le français à Windsor Park

Ce "problème" a été soulevé au mois de septembre 1964. Jusque là on concentrait tous les élèves de langue maternelle française dans la seule école Béliveau, mais voilà que la population de langue anglaise avait augmenté dans les environs de cette école. Ces parents de langue anglaise exigèrent que cesse l'envahissement de "leur" école par les écoliers de langue française, au dépens de leurs propres enfants. Après bien des démarches, après maintes discussions avec des délégations mécontentes, les commissaires durent offrir une solution de compromis, temporalrement: diviser les 300 élèves de langue française en deux groupes, le premier fréquentant toujours l'école Béliveau, le second se rendant à l'école Vanier.

Aux élections d'octobre '64, la réaction anglaise se fit fortement sentir. Votant en masse pour "leurs" candidats, ils réussirent à enlever à la commission scolaire le caractère d'homogénéité qui la distinguait jusqu'à ce moment. Désormais les démarches, les rencontres, les réunions prennent la voie du "bilinguisme", c'est-à-dire que les Canadiens français doivent dorénavant n'utiliser que l'anglais.

Et puis, de janvier à juin 1965, les délégations anglaises se multiplient, car on n'est pas encore satisfait de ce "dédoublement" d'écoles où les petits Canadiens français sont groupés. Quant aux commissaires, ils convoquent eux-mêmes occasionnellement des groupes de parents canadiens-français pour connaître leurs propres réactions. C'est ainsi que peu à peu une idée germe dans les esprits des commissaires, idée qu'ils proposent à plus de 80 parents de langue anglaise venus se plaindre une fois de plus au mois de juin: "Que diriez-vous si on construisait une école nouvelle dans Windsor Park, où seraient groupés tous les écoliers de langue française"? Par vote à mains levées, tous (à l'exception d'une personne) se déclarèrent unanimement favorables à ce projet. C'est ainsi que naquit le règlement no 147 qui est présentement offert à l'approbation des électeurs.

En attendant l'acceptation de ce règlement et la construction subséquente, il a fallu en septembre dernier distribuer les 350 écoliers de langue française dnas 4 écoles de Windsor Park (Béliveau, Vanier, Prendergast et Frontenac). Espérons que bientôt luira le jour où tous seront réunis sous un seul et même toit, c'est-à-dire dans une école située au centre de la région, ce qui évitera le transport des écoliers d'une école à l'autre. Cette école, dont le projet a déjà reçu l'autorisation du Département d'Education, possèdera 12 classes ou l'équivalent, mais on a prévu dans les plans l'addition possible de 12 autres classes. Si cette école ($186,000) est acceptée par les contribuables, ce sera la première fois dans l'Ouest canadien qu'est autorisée par vote une école publique fréquentée uniquement par des écoliers de langue maternelle française.

Deux autres règlements

Les deux autres règlements (146 et 145) sont non moins importants, car de leur approbation dépend la solution d'un grave problème: l'augmentation constante et rapide des écoliers dans les écoles élémentaires exige l'agrandissement prochain du Windsor Park Collegiate, et les conditions lamentables des Instituts Provencher et St-Joseph oblige à construire du neuf, du moderne.

Voilà pourquoi on demande aux électeurs de voter en faveur de ces règlements 146 et 145. Le premier permettra de doter le Windsor Park Collegiate d'une addition correspondant à 12 classes ($233,000), soit 5 nouvelles classes proprement dites, des laboratoires de biologie et de sciences naturelles, deux classes communes pour l'enseignement en équipe, et un laboratoire de langues permettant l'usage des méthodes les plus modernes en éducation.

Quant au règlement 145, il dotera la partie nord de St-Boniface d'une nouvelle école secondaire ($1,002,000) située dans le parc Provencher, sur un terrain appartenant déjà à la commission scolaire, et rattachée au gymnase Notre-Dame. Cette école pourra recevoir 900 élèves dans ses 54 pièces académiques, ce qui équivaut à 24 classes proprement dites (dans deux ailes, l'une pour garçons, l'autre pour filles), des laboratoires de chimie, de physique, de sciences naturelles, de biologie, plus trois salles communes, un local des arts et métiers, un autre pour arts ménagers, et une salle de conférence rattachée à chacun des laboratoires.

L'adoption de tels règlements munira St-Boniface d'institutions scolaires à la page. Il reste au public de dire son mot à ce sujet, le mercredi 27 octobre. Espérons que tous les électeurs se rendront aux bureaux de votation, de 9 h. du matin à 8 h. du soir, avec l'intention de contribuer au bien-être de la gent écolière dont ils sont responsables.

Nominations, mercredi 6 octobre
Elections, mercredi 27 octobre

Candidats	Proposeurs	Secondeurs
A L'ECHEVINAGE		
Quartier no 1		
Guyot, Gilles-Roger	Geo. Q. Grant	A.-C. LaRivière
McLean, Nelson A.	C. G. Bagot	Gordon Gross
Quartier no 2		
Couture, Marcien-E.	L.-P. Guénette	P.-L. Morier
Tétrault, Yvonne	R. J. Stanners	Rosalie Bergeron
Quartier no 3		
Ludwick, Michael	Antoine Neyron	Jean Heiget
Van Belleghem, J. G.	H. d'Eschambault	Arthur-J. Paul
Quartier no 4		
Turner, Edward	A. E. Swain, fils	M. Yaschuk
Ursel, Charles Arnold	R. F. Wilson	L. D. Buchanan
Quartier no 5		
Softley, Harry Lorne	V. J. Stubbs	K. S. Harper
AUX COMMISSIONS SCOLAIRES		
Division de St-Boniface No 4		
Burdeny, Donald Glen	G. Van Ryckeghem	Donald M. Pfeffer
De Cruyenaere, G. M.	Colin G. S. Maxwell	Gloria H. Ferguson
Marion, J.-P.	L.-J. Bérubé	M. Desaulniers
Division de Norwood No 8 (élus par acclamation)		
Kennedy, Frank P.	J.-M. Vachon	David L. McCormick
Parkinson, Ronald	W. Fields	O. K. Skelton

Précieux-Sang

Club St-Vincent

A l'assemblée des directeurs du Club St-Vincent le 6 octobre, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1965-66: M. Maurice Vachon, président; M. O. Fillion, vice-président; M. Oscar Rochon, trésorier, et M. Hervé Sala, secrétaire.

Les présidents des quatre comités sont: finances, M. Marcel Morier; social, M. Léo Grenier; maintien, M. Albert Rousseau; construction, M. Gaston Rochon.

Font partie également du bureau de direction: MM. François Michaud, Philippe Jeanson, J.-L. Jubinville et Roland Gervais.

Nous remercions les officiers sortant de charge et souhaitons bonne chance aux nouveaux directeurs.

Dames de Ste-Anne

La présidente des Dames de Ste-Anne, Mme J. Desaulniers, désire remercier tous ceux et celles qui l'ont aidée d'une manière ou d'une autre à faire un succès du bazar paroissial.

Un merci aussi à tous les dames, demoiselles, messieurs et enfants qui nous ont encouragés par leur présence.

Les gagnants de la loterie des Dames de Ste-Anne furent: chaise berceuse, Mme J. Beaupré, Ste 3 Lomar Apt., 137, rue Horace; nécessaire de couture, Mme G. Vincent, 105, rue Bristol; réchaud, Mme Davies, 314, rue Dubuc; bascule, Mme A. Robin, 166, Enfield Crescent; lampe, M. W. Bonin, 263, rue Eugénie.

Décès

MME G. DREWRY

Le samedi 2 octobre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 57 ans, Mme Gertrude Drewry (née Tétreault), de 644, rue Aulneau. Née à St-Boniface, Mme Drewry y est toujours demeurée. Elle était secrétaire -directrice de Hillcrest Investment Company Ltd. et était associée à cette compagnie depuis 40 ans. Son époux, William Starkey Drewry, est décédé en 1947.

La défunte laisse dans le deuil un beau-fils, William E. Drewry, de Toronto; un frère, Tommy Tétreault, et deux soeurs, Mlle Rita Tétreault et Mme L. Glasson, tous de St-Boniface.

Les prières furent récitées le mardi 5 octobre, à 8 h. p.m., au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface à 10 h. a.m., le mercredi et fut suivi de l'inhumation au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

* * *

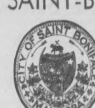
M. LOUIS BOURDON

Le jeudi 30 septembre est décédé à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg, à l'âge de 76 ans, M. Louis Bourdon, époux de Flore Bourdon, de 465, rue Des Meurons, St-Boniface. Né en France, M. Bourdon demeurait au Manitoba depuis 1912. Vétéran de la première guerre mondiale, il fut au service de la compagnie Canada Packers pendant 18 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mmes F. et A. Morier, de St-Boniface, et J. McIntosh, de Los Angeles, Cal.; cinq petits-enfants; deux frères, Robert et Michel, en France.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m. dimanche au salon funéraire Desjardins. Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface le lendemain matin. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE



Avis relativement aux règlements d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4

Règlement pour autoriser une dépense de **un million deux mille** ($1,002,000.00) dollars pour la construction d'une école secondaire au compte de 54 pièces (académiques)

Règlement pour autoriser une dépense de **deux cent vingt-trois mille** ($223,000.00) dollars pour la construction d'une extension à l'Institut Collégial du Windsor Park, au compte de 12 pièces, ou l'équivalent

Règlement pour autoriser la dépense de **cent quatre-vingt-six mille** ($186,000.00) dollars pour la construction d'une école élémentaire au compte de 12 pièces, ou l'équivalent, pour les écoliers qui devront fréquenter le cours de français facultatif

le tout en ladite Division Scolaire de Saint-Boniface No 4.

Avis est par les présentes donné

qu'un règlement (No 145) de la Division Scolaire de Saint-Boniface sera soumis, en vertu du règlement No 4566 de la Cité de St-Boniface

qu'un règlement (No 146) de la Division Scolaire de Saint-Boniface sera soumis, en vertu du règlement No 4567 de la Cité de St-Boniface

qu'un règlement (No 147) de la Division Scolaire de Saint-Boniface sera soumis, en vertu du règlement No 4568 de la Cité de St-Boniface.

au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ces règlements selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but du règlement No 145 de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4 est de contracter une dette de **un million deux mille** ($1,002,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction d'une école secondaire au compte de 54 pièces (académiques), au coût global de **un million deux mille** ($1,002,000.00) dollars.

Le but du règlement No 146 de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4 est de contracter une dette de **deux cent vingt-trois mille** ($223,000.00) dollars, par l'émission et la construction d'une extension à l'Institut Collégial du Windsor Park, au compte de 12 pièces, ou l'équivalent, au coût global de **deux cent vingt-trois mille** ($223,000.00) dollars.

Le but du règlement No 147 de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4 est de contracter une dette de **cent quatre-vingt-six mille** ($186,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures, pour la construction d'une école élémentaire au compte de 12 pièces, ou l'équivalent, pour les écoliers qui devront fréquenter le cours de français facultatif, au coût global de **cent quatre-vingt-six mille** ($186,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur lesdits règlements aura lieu **le mercredi vingt-sept octobre**, A.D. 1965, à compter de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

Quartier No 1
Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
No 5 — Ecole Prendergast — 906, chemin Cottonwood
No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843, Autumnwood Drive
No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood

Quartier No 2
Sub. élec. No 8 — L'Hôtel de Ville — 219, avenue Provencher
No 9 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons

Quartier No 3
Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale
No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau

Toute personne désireuse d'opposer aucun de ces règlements, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées à ces règlements, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-huitième jour de septembre, A.D. 1965.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier









CHEVALIERS DE COLOMB A LA CLINIQUE DE SANG

Les Chevaliers de Colomb ont participé, le mardi 5 octobre, à la clinique de sang qui se tenait en la salle de la brasserie Carling et ont, par ce fait, fourni 174 chopines de sang à la Croix-Rouge.

M. John E. Heeney, gérant des ventes chez Carling, recevait les Chevaliers au goûter servi après la donation du sang.

Les Chevaliers qui ont donné de leur sang représentaient treize Conseils du Grand-Winnipeg et des environs. Le député d'Etat, le frère James Karr, félicita les Chevaliers qui avaient pris part à cette clinique de sang.

Trois pièces en un acte au Cercle Molière

Du 19 au 22 octobre, le Cercle Molière présentera dans son local, au sous-sol de la cathédrale de St-Boniface, trois oeuvres d'auteurs contemporains. Un espagnol, Ramon del Valle Inclan; un irlandais, William Butler Yeats, et un suédois, Ingmar Bergman.

La mise en scène de "La Terre du Désir du Coeur" de Yeats est confiée à Michelle Veilleux. Après avoir participé activement à la production théâtrale au Collège St-Paul, Michelle faisait ses débuts au Cercle Molière il y a près d'un an en interprétant le rôle de la fantasque et inquiétante Hernasse dans "Les Bergers" de Félix Leclerc. Au mois d'août dernier, c'est elle qui se chargeait de la mise en scène de la pièce de Guy Gauthier "Les Projecteurs" qui a suscité beaucoup d'intérêt. Il est à noter que Michelle avait déjà dirigé la version anglaise originale de cette pièce au Collège St-Paul.

Roland Mahé

Les deux autres oeuvres au programme, "Lien de Sang" de Valle Inclan et "Peinture sur Bois" d'Ingmar Bergman, seront mises en scène par Roland Mahé. Encore étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba, il vint au Cercle Molière par l'Atelier. Après avoir tenu le rôle de Kramer dans "Le Journal d'Anne Franck", il présentait un peu plus tard dans la même saison, devant les élèves des écoles secondaires de St-Boniface, plusieurs scènes du "Cid" de Corneille. On loua beaucoup le bon goût et l'intelligence qui présidaient à cette réalisation. A l'automne 1964, il interprétait le rôle de Caliou dans "Les Bergers" de Félix Leclerc et mettait en scène dans la même soirée une autre pièce du même auteur, "Rame et Sylvie". Quand Yvon Thiboutot, envoyé au Cercle Molière par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, entreprit la représentation de "Sérajévo" de Blaise Cendrars, le choix de Roland pour le seconder était tout indiqué. Celui-ci s'acquitta si bien des nombreuses tâches qui lui étaient confiées (en plus de tenir un rôle) qu'Yvon Thiboutot l'engagea comme assistant dans la direction de son théâtre d'été à Percé, en Gaspésie. Quand on connait Roland, on ne doute pas qu'il a dû profiter au maximum de cette expérience précieuse du théâtre professionnel. De retour au Manitoba, il la mettait tout de suite au service du Cercle Molière en préparant le spectacle qui sera donné du 19 au 22 de ce mois. Tout dernièrement on apprenait qu'une des bourses d'étude "Moray Sinclair" du Manitoba Theatre Centre lui était attribuée.

Autres participants

Une douzaine de comédiens interprèteront les personnages des trois pièces au programme. Quatre d'entre eux, Marjolaine et Louisette St-Pierre, Carmelle Legal et Gisèle Vermette, participent pour la première fois à une représentation du Molière, tandis que Gilbert Rosset y faisait ses débuts dans "Les deux Têtus de Cabastran" au mois d'août. Lucie Boily s'est jointe à la troupe pour "Sérajévo" le printemps dernier, et Jeannette Arcand, Claude Dorge et Michelle Veilleux jouent pour le Cercle depuis environ un an. Après avoir fait ses débuts dans "Mousseline", au début de 1964, Alphonse Tétrault a participé à presque toutes les productions du Molière.

M. Laurencelle et P. Léveillé

Quant à Marie Laurencelle et Paul Léveillé, ils font pour ainsi dire figure de vétérans: Paul était de la distribution de "Dulcinée" qui remportait le premier prix au Festival Régional en 1962, mais jusqu'à tout dernièrement ses études l'ont empêché de prendre une part aussi active qu'il l'aurait voulu au travail du Cercle. Il tenait un petit rôle dans la représentation Félix Leclerc de l'an dernier, mais aura cette fois l'occasion de donner toute la mesure de son talent. Encore écolière, Marie Laurencelle interprétait le rôle principal de "L'Innocente" de Lenormand montée par le Cercle Molière dans la saison 1956-57. Elle fut ensuite la "jeune première" de "La Cuisine des Anges" et d'"Azouk". Pour "Les deux Têtus de Cabastran", il y deux mois, elle s'est contentée d'enregistrer la voix de "La Mer", mais deux rôles importants lui ont été confiés dans la prochaine représentation.

A ces interprètes s'ajoutent naturellement tous ceux qui travaillent derrière la scène et qui accomplissent dans l'ombre une oeuvre de la plus haute importance. Tous ensemble ils mettent la dernière main aux préparatifs de quatre soirées qui promettent d'être mémorables.

Ceux qui pourraient avoir des inquiétudes quant à l'avenir du Cercle Molière ne devraient pas manquer les représentations des 19, 20, 21 et 22 octobre: ils s'en retourneront chez eux pleinement rassurés!



MANIE TOBIE

En pensant à Riel

Si Louis Riel a été nommé le plus éminent Métis de son temps et surnommé souvent le Père du Manitoba, on aurait pu ajouter sans se gêner qu'il avait été surtout le plus grand Canadien dans l'histoire de l'Ouest, car il lui a fallu sauver le "gros lot" pour permettre la course à l'individualisme. Il faut dire comme disait récemment un professeur d'histoire: "l'Ouest avait une histoire unique de racines et de survivance. C'était un peuple différent par les circonstances mêmes de son existence."

Bien que les tribus indiennes fussent avoisinantes des colons de la première heure de la Province de Québec, ils demeurèrent séparés dans leur vie et dans leur contact. Le développement précoce de la colonie sentait moins le besoin de fraterniser avec l'élément natif comme le firent tout naturellement les pionniers des prairies. Le besoin et la nécessité, le jugement et l'expérience de survie des uns et des autres les liaient comme des frères. Leurs besoins étaient aussi communs qu'indispensables, ce qui explique que l'union, poussée jusqu'au lien dite de famille, ne fit jamais hausser les épaules aux premiers manitobains.

Les Etats-Unis chassaient ouvertement les Indiens de l'Amérique pour agrandir leur possession. Des pages entières de leur histoire nous en donnent la preuve. L'expansion de l'Ouest a donc surgi d'un arbre à branches multiples mais à souche commune.

Riel devint un protecteur contre des injustices impardonables et qui s'en allaient en augmentant à la veille du "grand trouble", comme l'appelaient nos aïeux. Ainsi les troupes de Wolseley, suivant assurément des ordres et ne sachant pas en grande partie le fond de la situation, ne reconnurent pas l'immense affront que leur pénétration au pays causa au peuple qui y était paisiblement installé.

J'ai écouté personnellement des récits recueillis par mon père et racontés par des témoins. Ces choses entendues, je ne les ai jamais vues en presse et j'en ai même jamais entendu parler ailleurs.

Le mois de novembre approche. Depuis quelques années seulement on va ouvertement porter une gerbe sur la tombe du "Martyr de l'Ouest". Cependant il reste encore des doutes. Serait-il héros ou rebelle?. Cela aurait pu être discuté si la colonisation américaine s'était emparée de la province sans les grandes décisions du temps et sans la formation du gouvernement provisoire.

"C'était un fou, un insensé" entendons nous dire couramment. Nous qui, souvent, par nos minimes problèmes ne savons où donner la tête, ne pourrions-nous pas au moins essayer de réaliser l'immense responsabilité qui tomba sur les épaules de Riel? Poussé d'ardeur, pas toujours lucide assurément, la fervente confiance de son peuple le mit sur un piedestal. Et quelle créature peut monter là sans avoir au moins le vertige?

Chapeau bas, chers compatriotes. Si la crainte de l'opinion vous rapproche de ceux qui partagent le doute sur la valeur des peuples du "pays", ne vous en faite pas. Le sondage constant des recherches historiques passe au bistouri bien des faits qui, jusqu'ici présents, n'avaient pas été approfondis. Ceux qui, comme moi, ont eu leur famille personnellement accablée dans la mêlée et qui ont passé leur vie à pénétrer le mystère de la première heure, vous aideront à remettre le Père du Manitoba à sa place de héros.

Ces pensées me sont venues à l'idée comme un à-côté d'un travail sérieux de développement que j'entreprends en marge du centenaire, munie de notes précieuses que nous a laissé notre père, Roger Goulet. Dans ses enfants il aura continué le rêve de sa vie: celui de venger son père qu'il n'a jamais connu et qu'on a violemment assassiné à la rivière Rouge alors qu'il n'avait que trente-deux ans.

Manie TOBIE.

Petites Notes

Mme John Caswell Davis, de la rue La Vérendrye, recevait, le mercredi 6 octobre, les membres et les invités de l'Association des Femmes Libérales de St-Boniface. L'invité d'honneur était l'hon. Roger Teillet, ministre des Vétérans. Mme J.-M. Huot recevait les invités avec Mme Davis. Mmes Laurent-L. Desjardins et K. M. Mann servaient le thé.

* * *

Remerciements

La famille Zotique Granger remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de récent deuil.

* * *

M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, propagandiste de l'Office National du Film au Manitoba français, vient d'annoncer les noms des Franco-manitobains qui l'accompagneront à Saskatoon à la réunion des Canadiens français des Prairies intéressés au film français.

Ce sont MM. Raymond Bernier, président de l'Association d'Education, Marcel Lancelot, président du comité du curriculum français auprès du Département d'Education, Georges Laberge, gérant de Lumen, le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., responsable du Ciné-Club au Collège de St-Boniface, et Mlle Elise Comte, principale de l'école Taché à St-Boniface.

Cette importante réunion, organisée par l'Office National du Film dans le but de promouvoir la distribution de ses films français dans les trois provinces des Prairies, aura lieu jeudi et vendredi de cette semaine, les 14 et 15 octobre.



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 15 octobre

8 h. 30 — **Une souris chez les hommes:** Fr. 1964. Comédie de J. Poitrenaud avec Louis de Funès et Maurice Biraud. — Deux cambrioleurs se voient forcés d'accepter une jeune fille comme partenaire. — Manque d'originalité. Mise en scène indifférente. Quelques bons gags. — Images déplacées. **Adultes, des réserves.**

, 10 h. 30 — **Marguerite de la nuit:** Fr. 1955. Drame fantastique de C. Autant-Lara avec Michèle Morgan et Yves Montand. — Un homme signe un pacte avec le diable pour connaître amour et bonheur. Décors insolites. Beaucoup d'atmosphère. Interprètes remarquables. — Situations ambiguës. Liaison. **Adultes, des réserves.**

Samedi 16 octobre

8 h. 30 — **Les contrebandiers de Moonfleet:** E.-U. 1959. Film d'aventures de F. Lang avec Stewart Granger et Viveca Lindfors. — Une grande amitié unit un contrebandier et un enfant. — Bonne création d'atmosphère. Inégal. Interprètes de talent. — Angoisse. Multiples malhonnêtetés. **Adultes.**

11 h. — **Le don paisible:** Russ. 1957. Drame de S. Gherassimov avec Dalilo Ilitchenko et Pietr Glevov. — Un homme persiste dans sa liaison avec une femme mariée avant de retourner vers son épouse. — Scénario assez touffu. Mise en scène sensible. Ensemble attachant. — Adultère. Images suggestives. **Adultes, des réserves.**

Lundi 18 octobre

10 h. 30 — **Le vice au corps:** Mex. 1958. Drame de J. Diaz Morales avec Luis Maria Aguilar et Alvara Ortiz. — Des jeunes dévoyés se livrent au pire dévergondage. — Médiocre. Sujet usé. Interprétation artificielle. — Jeunesse dévoyée. **Adultes.**

Mardi 19 octobre

10 h. 30 — **Le train sifflera trois fois:** E.-U. 1952. Western de F. Zinnemann avec Gary Cooper et Grace Kelly — Le shérif d'une petite ville de l'Ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger. — Western de grande qualité. Interprétation excellente. — Sens du devoir. Evocation d'une liaison. **Adultes.**

Au poste CBWFT

JEUDI 14 OCTOBRE

2.45—A communiquer
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—A communiquer
9.30—Opéra italien
10.30—A communiquer
11.00—La Main dans l'ombre

VENDREDI 15 OCTOBRE

3.45—Long métrage: "La Grande aventure"
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Les Insolences d'une caméra
8.30—Cinéma international: "Une souris chez les hommes"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Marguerite de la nuit"

SAMEDI 16 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—A communiquer
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Billet de faveur: "Les Contrebandiers de Moonfleet"
10.00—Votre choix
10.30—Petit théâtre
11.00—Cinéma: "Le Don Paisible"

DIMANCHE 17 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
5.00—A communiquer
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Sire le Roi
10.00—A communiquer
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 18 OCTOBRE

3.45—Long métrage:
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Caméra 65
11.00—Cinéma: "Le Vice au corps"

MARDI 19 OCTOBRE

3.45—Long métrage:
5.15—Ti-Jean Caribou
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-club: "Le Train sifflera trois fois"

MERCREDI 20 OCTOBRE

3.45—Long métrage
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Gala du Festival du disque
10.00—Film
10.15—Stravinsky
10.45—A communiquer
11.00—Les Incorruptibles

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Hommage à Théo Chentrier
2.30—Marie Tellier, avocate
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

(second column)

6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Be Bach à Brel

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—De par le monde
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Chronique de CBWFT

Lorsque l'ONF parle de Stravinsky et des meubles anciens du Canada

"Sire le Roy n'a plus rien dit" sera présenté au réseau français de télévision le dimanche 17 octobre, à 9 h. du soir.

C'est au cinéaste français Georges Rouquier que l'Office national du film a confié la réalisation d'un court métrage sur les meubles anciens du Canada. Si Rouquier a connu la célébrité en tournant "Farrebique" et "Lourdes et ses miracles", il est aussi le réalisateur de trois courts métrages sur l'artisanat français: "le Tonnelier", "le Charron" et "le Chaudronnier", tous trois considérés aujourd'hui comme des modèles du genre.

Dans "Sire le Roy n'a plus rien dit", Georges Rouquier réussit vraiment à faire revivre non seulement des meubles, mais toute l'épopée qui les a vu fabriquer. A travers l'oeuvre des artisans, ce sont les colons de la Nouvelle-France que nous retrouvons, leurs difficultés, leurs luttes, leur courage et, par-dessus tout, cette espèce de noblesse qui porte les gens à donner à tout ce qu'ils font la marque de leur savoir-faire et de leur joie de créer. Si toutes leurs oeuvres n'ont pas atteint à un même degré de beauté formelle, ce n'est certes pas faute d'y avoir mis assez de coeur.

Les textes de cette histoire sont du réalisateur lui-même, qui s'est adjoint pour conseiller Jean Palardy, auteur de l'ouvrage "les Meubles anciens du Canada français".

Un autre court métrage de l'ONF sera télévisé au cours de la même semaine; le mercredi 20 octobre, à 10 h. 15 du soir, Radio-Canada présentera un portrait de Stravinsky, réalisé par Roman Kroitor et Wolf Koenig.

Faire le portrait d'un homme qui depuis 50 ans ne cesse d'étonner le mode de la musique n'est pas chose facile. Stravinsky a apporté, vers les années 1910-1913, des accents d'une nouveauté saisissante. Soucieux de réagir contre le romantisme et l'impressionnisme de ses aînés, il créa un style heurté, musclé et irrésistible qui fut pour les musiciens de sa génération une puissante révélation. Après cinq décennies, "le Sacre du printemps" demeure le témoignage essentiel de son génie créateur, même si le compositeur ne cesse de s'intéresser aux divers modes d'expression sonores de notre temps.

Les réalisateurs de ce film sur Stravinsky mettent en relief à la fois l'homme célèbre, la vedette qu'il est vite devenu et l'homme intime, familier. On nous présentera, en particulier, une conversation à bâtons rompus entre Stravinsky et un de ses amis, Nicolas Nabokov. On découvrira alors combien malgré toutes les manifestations parfois extravagantes de certains admirateurs, le musicien est resté l'homme affable, généreux, attachant et russe jusqu'au bout des ongles.

Ce portrait nous donnera aussi l'occasion de voir rappeler le souvenir de quelques personnalités musicales qui ont fait l'histoire de l'art au début du siècle et qui furent de ses amis: Rimsky-Korsakov, Ravel et Georges Balanchine, interprète prestigieux de la pensée de Stravinsky. Au cours de cette émission, nous entendrons de larges extraits de sa "Symphonie de psaumes".

Elaine reçoit une pléiade d'artistes à "Music-hall"

Les temps n'ont pas changé. Nous nous disons modernes — d'autres l'ont dit avant nous — et pourtant nous avons certains points de ressemblance avec ceux qui vécurent au Moyen Age. Dans le domaine du divertissement, par exemple, les hommes d'aujourd'hui ont, en somme, les mêmes goûts que leurs ancêtres. Nous sommes de l'époque des fusées, mais celles-ci ne servent pas encore à nous divertir, à meubler nos loisirs. Aussi, chaque dimanche, à 8 h., un grand nombre de vedettes viennent nous faire passer une agréable soirée chez nous par l'entremise de l'émission "Music-hall", télévisée au réseau français de Radio-Canada.

Cette semaine, par exemple, l'animatrice de ce vaste spectacle de variétés, Elaine Bédard, accueillera pour nous et nous présentera le jeune chanteur fantaisiste Jean Philippe, la jolie Québécoise, magnifique interprète du "Ne me quitte pas" de Brel, Gaétane Létourneau, et le célèbre soprano canadien Pierrette Alarie.

A ce Music-hall télévisé, nous verrons également d'habiles jongleurs, les Frères Rudenko, et des acrobates "Vivant dangereusement", Chiquita et Johnson.

Vous vous souvenez de la musique des films "les Parapluies de Cherbourg" et "Goldfinger"? Eh bien! vous entendrez les deux célèbres mélodies, jouées à l'harmonica par Bernie Fields.

Enfin, dernière mentionnée mais non la moindre, selon l'expression populaire: la pétillante chanteuse française Nicole Croisille. Elle sera également en vedette à ce Music-hall, quatrième "édition" de la saison 1965-66. Elle chantera notamment "Trombone, guitare et cie", entourée des 12 danseurs de Michel Conte. La direction musicale de ce spectacle est confiée à Michel Brouillette et la réalisation à Maurice Dubois.

Départ pour l'Afrique-Sud de Mlle Eleanor Reichardt, C.L.M.



Mlle Eleanor Reichardt

L'appel à un dévouement supérieur, comme laïque, dans les pays de mission de l'Afrique du sud, n'est pas resté sans écho chez une jeune fille de St-Boniface, Mlle Eleanor Reichardt, qui quitte son pays pour se joindre à l'équipe de missionnaires laïques en terre africaine. En effet, c'est le 15 octobre que Mlle Reichardt s'envolera vers la Rhodésie du sud, où elle assumera les fonctions de bibliothécaire-secrétaire, à la mission Empandeni.

Quel fut le facteur décisif dans le projet de Mlle Reichardt? "C'est, dit-elle, lorsqu'elle recevait des lettres d'une autre missionnaire laïque de St-Boniface, Carolyn Harrison, institutrice à la mission, et qui lui disait combien le besoin d'aides était grand là-bas". C'est alors qu'elle prit la décision de se joindre, elle aussi, à l'équipe de vaillants ouvriers dans cette partie "de la vigne du Seigneur". Dans ce but, elle dut faire deux stages d'entraînement en Ontario, l'un de six semaines à Madonna House de Combermere, et l'autre de deux mois à Wawa, centre de l'Organisation. C'est à ce dernier endroit que, le 29 septembre dernier, en une touchante cérémonie, la future missionnaire fit la promesse solennelle d'adhésion au mouvement missionnaire laïque et de soumission aux évêques des territoires où elle sera assignée. Cette cérémonie se déroula en l'église de Michipicoten, près de Wawa, en présence de Mgr J. J. O'Leary, vicaire général du diocèse de Sault Ste-Marie.

Biographie

Mlle Reichardt naquit à St-Boniface et fit ses études à l'Institut Collégial St-Joseph et au Norwood Collegiate. A son église paroissiale de Holy Cross, elle assumait la charge de directrice de la chorale et était également membre du Tiers-Ordre. Chanteuse accomplie, Mlle Reichardt était à l'emploi de la Société Radio-Canada au département de discothécaire. Elle vient de terminer sa troisième année d'études au Conservatoire de Musique de Toronto.

Parmi ses autres emplois à Winnipeg, il y eut celui de commis-comptable à la Manitoba Power Commission, statisticienne-dactylo à la compagnie d'assurance Great West Life, et commis à temps partiel à la Librairie Publique de Winnipeg. C'est dire que Mlle Reichardt est assez connue dans notre milieu métropolitain, et elle emporte les meilleurs voeux de tous dans son nouveau champ d'action.

"La Bohème" à Winnipeg

Les 20 et 21 octobre, au théâtre Garrick, à Winnipeg, vous aurez le privilège d'assister à la représentation d'un film exceptionnel: l'Opera "La Bohème", chef-d'oeuvre de Puccini.

Ce film fut tourné à l'Opéra La Scala à Milan en Italie, l'un des plus beaux théâtres du monde et reconnu comme étant le foyer musical le plus renommé de l'Europe. Les artistes sont les mêmes qu'à l'Opéra La Scala, sous l'habile direction du plus grand chef d'orchestre, Maître Hebert Von Karajan, et d'un des plus grands metteurs en scène, Franco Zeffirelli.

Cette représentation en couleur, grâce à une caméra très subtile et aux techniques perfectionnées d'enregistrement de haute fidélité, a su capter tous les moindre détails sonores et visuels. C'est peut-être une aubaine unique d'assister à un Opéra de grande valeur et d'entendre des artistes de première qualité. Comme il n'y aura que quatre représentations, deux matinées et deux soirées, l'on vous suggérerait de faire vos réservations dès maintenant.

Sachons profiter de ces occasions. Si nous voulons du beau, c'est à nous d'encourager de telles initiatives.

JEUNESSES MUSICALES DE ST-BONIFACE

Deux éminents artistes français. Christian Lardé, flûtiste, et Marie-Claire Jamet, harpiste, ouvriront la saison 1965-66 des Jeunesses Musicales de St-Boniface le lundi 18 octobre.

Ces deux artistes, unis dans la vie comme dans leur art, ont fait de nombreuses tournées en Europe, en Afrique et au Canada. Partout le public a été enchanté par leur exécution des oeuvres magnifiques qu'ils choisissent parmi le répertoire varié pour flûte et harpe. Au nombre des appréciations louangeuses de la critique, nous en citons deux. D'abord celle du grand compositeur français, Jacques Ibert, qui écrit: ". . . j'apprécie personnellement le talent, la musicalité et la technique impeccable de M. Christian Lardé". Puis, dans la revue "Opéra" de Paris, on peut lire: "On ne peut mieux jouer de la harpe que Marie-Claire Jamet, avec plus de raffinement dans la sonorité et plus de délicatesse persuasive dans l'expression". Notons aussi qu'ils ont tous deux enregistré de nombreux disques dont plusieurs avec l'Orchestre de Chambre de Paris dirigé par Paul Kuentz que les JMC de St-Boniface ont eu le plaisir d'entendre au cours de la saison 1962-63, et que le Grand Prix de l'Académie du Disque Français leur a été attribué à plusieurs reprises.



Marie-Claire Jamet

Le 18 octobre, Christian Lardé et Marie-Claire Jamet présenteront un programme composé d'oeuvres de Michel Blavet, Dussek, J. S. Bach, G. Fauré, Albert Roussel, Jacques Ibert, Claude Debussy et Raymond Loucheur. Ce concert aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph, à 8 h. Des cartes de membre seront disponibles ce soir-là pour les personnes qui ne s'en seraient pas encore procuré.

La Broquerie

Çà et là

Les lecteurs pourront lire en page 8 du présent numéro de La Liberté et le Patriote, une dernière et cordiale invitation au souper paroissial de La Broquerie ce dimanche 17 octobre.

M. Gaston Sainte-Marie, de Montréal, en route pour Meyronne, Sask., est venu visiter, dernièrement, ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Balcaen. Il était accompagné de son fils, Gaston, et de son frère, M. Charles Sainte-Marie.

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg a célébré samedi son 75e anniversaire

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Le samedi soir 9 octobre, la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg marquait son soixante-quinzième anniversaire de fondation par un banquet et une soirée récréative.

A la table d'honneur, l'on remarquait le R. P. Martial Caron, S.J., invité d'honneur, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, M. W. St-Laurent, président de la Société, et Mme St-Laurent, M. Etienne Couture, délégué de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, M. Jean-Léon Lord, président de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie, et Mme Lord, M. R.-A.-L. Mercier, ex-président et membre de la société depuis 50 ans, M. Jacques Gagnon, ex-président, et Mme Gagnon, M. J.-R. Doiron, maître de cérémonies, et Mme Doiron.

M. Hervé Sala, représentant de La Liberté et le Patriote, proposa le toast à la Patrie. Après le chant de l'O Canada, les convives se mirent à table pour déguster un savoureux rôti de boeuf au jus servi par la Pâtisserie Pelland.

Tout en remerciant les organisateurs de la fête de l'honneur qu'ils lui avaient fait en lui demandant d'adresser la parole en la circonstance, le Père Caron avoua qu'il n'avait rien de neuf à dire, qu'il n'avait d'ailleurs pas autorité pour le faire: "Je ne représente rien ni personne. Je voudrais penser tout haut devant vous . . . pas pour vous convaincre, mais pour vous faire penser vous aussi".

Premier péché mortel

Que de choses à dire sur les événements qui se sont déroulés au Manitoba de 1890 à nos jours! Le Père Caron, non seulement, sait quoi dire, mais avec sa verve coutumière il sait comment le dire. C'est ainsi que les auditeurs apprirent que le premier péché mortel contre la Confédération fut commis lorsqu'on remplaça l'école confessionnelle par l'école bilingue!

"Fallait s'y attendre, d'ajouter le conférencier, les Pères de la Confédération s'étaient mis dans l'occasion de péché". La Confédération devait être un pacte entre partis égaux. C'était en fait un compromis après tant d'autres! Sir John avait fait proposer par un Canadien français la loi qui protégeait la minorité anglaise du Bas-Canada. Quand on lui a demandé une loi pour la minorité française du Haut-Canada, il a dit: Ah non! Il a tenu parole et ses successeurs aussi!

"L'histoire s'écrit, ne s'achète pas". Riel est le père du Manitoba, même si on l'a appelé un rebelle en 1869. Et le Père d'ajouter ici . . . "C'est comme taxer de rébellion la résistance de Winston Churchill à Hitler en 1940!"

Fondation de la société

La loi de 1890 du Manitoba, déclarée ultra vires plus tard par la Cour supérieure du Canada, amena la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Les buts de la présente société sont les mêmes que ceux adoptés le 14 août 1895: "Promouvoir les intérêts généraux des Canadiens français de Winnipeg".

La première assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg eut lieu le 28 mai 1891. "Saluons tous ceux qui ont fondé la société juste à ce moment critique de la question scolaire au Manitoba".

"Ce n'est pas par hasard que l'Eglise a donné saint Jean-Baptiste comme patron aux Canadiens français: nous avons été les précurseurs au Canada. Inutile de le rappeler ,l'histoire est là! Ce sont les Français qui ont découvert l'Ouest . . . et les Oblats français qui l'ont ouvert. La Vérendrye, Mgr Provencher, Mgr LaFlèche, Mgr Taché, la Mère d'Youville et ses missionnaires, le Père Lacombe, Lagimodière . . . c'était des Canadiens pure laine faits à la maison, chez nous!"

Le présent

En réponse aux questions: "Sommes-nous restés dignes de notre patron? de notre vocation?", le Père Caron demande à chacun de répondre. L'histoire le dira!

Quelques phrases entendues samedi soir mériteraient d'être retenues et répétées. Saint Jean a eu la tête coupée parce qu'il a revendiqué les droits de la justice et de la vérité. Notre-Seigneur a dit de lui qu'il était le plus grand parmi les enfants des hommes.

Dans nos relations humaines . . . "Il s'agit non pas de reprendre la place des autres, mais de reprendre notre place!" "On laisse tomber les chefs qu'on a parce qu'on est trop exigeant pour eux et pas assez pour nous-mêmes!"

Un proverbe dit: on a les rois qu'on mérite.

Les Chinois disent: Si chacun balaie le devant de sa porte, toute la rue sera propre . . .

Le conférencier a rappelé bien d'autres vérités. En pensant "tout haut", comme il dit, il a su faire réfléchir ses auditeurs. La semence a été jetée . . . Quelle sera la récolte? C'est à chacun d'y voir.

Ainsi se termina le banquet du soixante-quinzième anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Ajoutons que le président de l'Association d'Education du Manitoba, M. Raymond Bernier, était présent à ces agapes, de même que plusieurs paroissiens de la basilique, de Ste-Marie et du Précieux-Sang, sans oublier un ancien paroissien du Sacré-Coeur d'il y a trente-cinq ans, M. Lucien Chaput, de Chicago.

La soirée se termina aux accords d'une musique entraînante au milieu de conversations animées.

Présidents de la Société

1890-91, G.-E. Fortin; 1892, E. Richard; 1893, C.-A. Lemieux; 1894, J.-T. Dumouchel; 1895, L.-O. Genest; 1896, G. Germain; 1897, C.-H. Royal; 1898, J.-A. Richard; 1899, L.-H. Fournier; 1900, J.-E. Béliveau; 1901, J.-H. Bourgouin; 1902, R.-L. Chevrier; 1903, J.-B. Lauzon; 1904, A.-L. Picard; 1905, Th. Gelley; 1906-07, J.-V. Dumoulin; 1908, J.-J. Arsenault; 1909, P. Poulin; 1910-11, S. Léveillé; 1912-13, C.-F. Cardinal; 1914, L.-A. Delorme; 1915-16, L.-H. Fournier; 1917, L.-P. Roy; 1918-19, Dr L. Benoit; 1920-21, L. Arsenault; 1922, J.-H.-N. Léveillé; 1923-29, A. Dostert; 1930-33, M. Gatien; 1934-40, V. Guilbert; 1941-44, J.-E. Frey; 1945-46, V. Guilbert; 1947-48, J.-A. Rhéaume; 1949-50, R.-A.-L. Mercier; 1951-52, C. Ste-Marie; 1953-57, W. St-Laurent; 1958-63, J. Gagnon; 1964, W. St-Laurent.

Comité de régie 1965-66

William St-Laurent, président; Maurice Deschênes, vice-président; Josaphat Gauthier, secrétaire; Roland Gauthier, trésorier; Jacques Gagnon, Léopold Gareau et Joseph-R. Doiron, conseillers.

Comité des fêtes

William St-Laurent, Nazaire Bernier, Maurice Deschênes, Josaphat Gauthier, Joseph-R. Doiron et François Lebrun.

Réunion

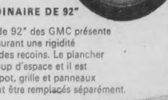
Ce dimanche 17 octobre, à 2 h. 30 p.m., il y aura réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Cordiale invitation.













Mariage à Aubigny, le 2 octobre, de Gisèle Robert et Roland Marion

AUBIGNY — Le samedi 2 octobre à 2 h. p.m., M. l'abbé J.-L. Caron, curé, bénissait le mariage de Mlle Gisèle Robert, fille de M. et Mme Albini Robert, de cette paroisse, à M. Roland Marion, fils de M. et Mme Philippe Marion, de Dufrost.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe en brocart ivoire, dont la jupe se terminait en une gracieuse traîne. Son voile court était retenu par un délicat diadème. Elle tenait une gerbe d'orchidées blanches.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Pauline Robert, une amie, et Monique Robert, soeur de la mariée. Elles portaient des robes identiques en brocart couleur or. Une rose dorée ornait leur chevelure. Elles étaient accompagnées de MM. Daniel Marion, frère du marié, et Raymond Marion, un cousin. Les deux mères des mariés avaient choisi des ensembles bruns avec accessoires bruns et leur corsage était d'orchidées.

Les religieuses du couvent, avec Mme Hervé Marion exécutèrent les beaux psaumes de Gélineau, "Nous sommes à toi, Seigneur", "Qui demeure à l'abri du Très Haut", "Le Seigneur est mon Berger" et "Terre et Ciel". Mme Denise Robert touchait l'orgue.

Vers 6 heures, à la salle paroissiale, un succulent souper réunissait les deux familles respectives. Il était servi par Mme Georges Beaudette, de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé J.-L. Caron bénit la table. Après le repas, il accepta gracieusement d'exécuter trois chants. Mme Hervé Marion contribua de même à agrémenter cette réunion par un beau chant. Les époux se rendirent ensuite visiter leur grand-mère, Mme A. Marion, à la résidence Ste-Thérèse, à Otterburne.

Le soir, un très grand nombre de parents et d'amis se rendirent à la salle Normandin pour une soirée dansante. L'orchestre "les Meilleurs" faisait les frais d'une musique très entraînante.

Les mariés partirent pour un court voyage aux Etats-Unis et reviendront par Port Arthur. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Lundar

Décès de Mme G. Lane

Le mardi 28 septembre, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Georgeline Lane, âgée de 82 ans. Née à St. James, Man., Mme Lane avait vécu à Eriksdale de 1914 à 1960.

Lui survivent trois fils, Léo, Frank et Patrick; cinq filles, Mmes B. Beauchemin, A. Beauchemin, J. Helman et R. McMillan et la Rév. Sr Eva Lane, S.G.M.; un frère, J. A. McMillan, d'Ashern; une soeur Mme A. Turcotte; 32 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le jeudi soir à 8 h. au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté à l'église de Lundar le vendredi matin et l'inhumation suivit au cimetière d'Abbéville.

St-Adolphe



La Rév. Sr Louise-Gabrielle, des Saints-Noms de Jésus et Marie, prenait l'avion pour Paris, jeudi dernier, pour s'enregistrer à la Sorbonne en vue d'obtenir son doctorat en littérature française. Elle détient déjà son B.A. de l'Université de Manitoba, une maîtrise ès arts en littérature française de l'Université de Montréal, en plus d'un degré de bachelière en éducation de l'Université de Manitoba.

• • •

Mme Maria Chaput recevait mardi dernier la visite de sa fille, Hélène. Sr Marie-Louise-Gabrielle, des Saints-Noms de Jésus et Marie, avant son départ pour l'Europe où elle continuera ses études à la Sorbonne. Tous lui souhaitent un bon voyage et le même succès qu'elle a déjà remporté, chez nous, au cours d'études poursuivies tout au long de ses nombreuses années d'enseignements.

Ste-Agathe

Décès du docteur Joyal

Le 2 octobre est décédé à l'hôpital de Chapleau, Ont., à l'âge de 70 ans, M. le Dr Ildor Joyal. Les paroissiens avaient eu le bonheur de sa présence alors qu'il avait passé une semaine dans sa paroisse natale, à l'occasion du décès de Mme Rosa Dorge.

Né à Ste-Agathe, le docteur Joyal fit ses études primaires au couvent de Ste-Agathe, puis son cours classique au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts. Il étudia ensuite la médecine à l'Université Laval de Québec où il se fit remarquer par sa brillante intelligence.

Il débuta dans sa carrière à Timmins, puis alla s'établir à North Bay où il pratiqua la médecine jusqu'à ce que la maladie le frappe, il y a quelques années.

Médecin par vocation, il s'est dépensé sans compter à soulager les misères humaines. Il était reconnu pour son zèle infatigable auprès de tous ceux qui avaient recours à ses services.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, la Rév. Sr Hélène-Yolande (Madeleine) et Mme Léonard Desaulniers (Yolande); trois fils, Claude, Roland et Raymond; quatre frères, le docteur Hector, d'Haileybury, William, de Winnipeg, Théophile et Donat, de Ste-Agathe.

Le service funèbre fut chanté à North Bay.

Sincères condoléances à ceux qui sont affligés par ce deuil.

St-Norbert

Visite de M. Pearson

Le jeudi 7 octobre, grand jour pour l'école secondaire de St-Norbert! En effet, c'est en ce jour que M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, accompagné de la charmante Mme Pearson, de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants, représentant de notre comté aux Communes, de M. Molgat, chef de l'opposition à la Législature du Manitoba et de nombreuses autres personnes est venu à l'école de St-Norbert. Le premier ministre a rencontré à l'entrée les commissaires, le personnel enseignant et les membres du conseil étudiant; puis, il a parlé en français et en anglais, à environ trois cents élèves assemblés dans le gymnase, sur l'importance de l'unité au Canada des deux races fondatrices du pays. M. Pearson fut chaudement applaudi. Cependant, les élèves de l'école élémentaire attendaient à l'extérieur afin de rencontrer le Premier Ministre à sa sortie.

Le 7 octobre 1965 sera toujours une journée mémorable pour l'école.

Personnel enseignant

Voici les noms des membres du personnel enseignant à St-Norbert cette année: Jardin d'Enfants: Mlle Thérèse Aubin et Mme Armande Kenny; Ecole élémentaire: Ière année, Sr R. Ritchot, Mmes F. Zastre et R. Sawchuk; 2e année, Mlle E. Chatel et Mme C. Parrott; 3e année, Mlles A. Labelle et C. Lemay; 4e année, Sr A. Gauthier et Mlle P. Piché; 5e année, Mme E. Gaudet et Mlle D. Joyal; 6e année, Mme T. Dorge et Mlle A. St-Jacques; 7e année, Mme L. Boisvert et Mlle H. Saulnier; 8e année, MM. Jean Beaumont et Roger Vermette; principal, M. Pierre Bosc. Professeur de piano: Mlles Alice Mollot et Michelle Valmont. Nombre d'élèves à l'école élémentaire: 543.

Ecole secondaire: IXe année, MM. E. Labossière et G. Lemoine; Xe année, Mlle L. Barker et M. N. Boisvert; XIe année, M. H. Mangier et Sr Moreau; XIIe année, M. R. Constant et Mme E. Norquay; principal, M. René Deleurme. Nombre total d'élèves: 190.

Çà et là

Le samedi 16 octobre aura lieu la collation des diplômes à quinze élèves de 12e année qui ont passé avec succès leurs examens de fin d'année.

Le dimanche 17 octobre, les Chevaliers de Colomb serviront un succulent souper à la dinde, au sous-sol de l'église, entre 1 h. et 8 h. p.m.

Le lundi 18 octobre, tous les Canadiens français de la paroisse sont invités à se joindre à une réunion importante organisée par le cercle local de l'Association d'Education qui aura lieu à l'école secondaire. Les diplômes et les prix de français pour l'année 1964-65 seront distribués aux élèves. On profitera aussi de l'occasion pour nommer les délégués en vue de l'assemblée annuelle de l'Association d'Education du Manitoba, qui aura lieu à la fin d'octobre.

Venez nombreux afin d'encourager les organisations françaises et surtout les élèves français.

St-Pierre

Remerciements

Mme Raoul Lambert et sa famille désirent remercier chaleureusement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et fleurs, ou par assistance aux funérailles lors de leur récent deuil. Des remerciements particuliers s'adressent au R. P. Jean Lambert, O.M.I., et à MM. les abbés Desjardins et E. Lavoie qui officiaient aux funérailles.

Le souper paroissial de Dunrea fut, encore une fois, un succès

DUNREA — Notre souper paroissial eut lieu le dimanche 3 octobre. Grâce à la coopération de tous les intéressés, à la bonne organisation des comités, et au dévouement sans pareil de la présidente et ses associées, Mmes Gérard et Joseph Boulet, avec en plus la présence agréable de nombreux visiteurs de l'extérieur, ce souper, comme par les années passées, fut un réel succès. Nous avions l'honneur et le plaisir de recevoir entre autres convives distingués, MM. les abbés Roland Lavoie et André Gervais, curés de Laurier et Ste-Amélie, les honorables Walter Dinsdale, candidat conservateur de notre comté, et Harry George, avocat de Boissevain, candidat libéral et bon nombre de gens venant de Ste-Amélie, Winnipeg, Brandon, Boissevain, Deloraine, Killarney, Somerset, Baldur, et même de la Saskatchewan et une dame de Toronto, en visite chez des parents. Inutile de dire que tous furent plus que satisfaits du copieux repas pris dans une atmosphère de saine gaieté qui régnait partout dans la salle.

Nous voulons remercier cordialement tous ceux qui sont venus nous encourager de leur présence et contribuer à faire de ce souper un si beau succès.

Il était beau de voir la dextérité avec laquelle les plats se succédaient, le service assuré par les dames, les jeunes gens et les jeunes filles de la localité, le tout accompli dans une si belle harmonie et un si bel entrain.

Les hommes aussi méritent une mention honorable pour leur aide précieuse un peu partout; jusqu'à M. le curé qui se faufila à la cuisine pour aider à essuyer la vaisselle "à la sueur de son front", cependant.

Çà et là

M. et Mme Louis Labelle, revenant d'un mariage à Oak Lake, étaient de passage dans cette localité, le dimanche 3 octobre.

Mme R.-A. Girardin est allée passer quelques mois parmi ses enfants à Weyburn, Saskatoon et autres endroits. Ses amies lui souhaitent bien du plaisir et un heureux retour.

M. Oliva Boulet a dû être hospitalisé en ville pour examens médicaux; nous lui souhaitons prompt retour à la santé.

Peut-être en Chine!

NEW YORK — Le pape Paul VI a affirmé qu'il entreprendrait une mission de paix en Chine communiste, si l'occasion s'en présentait.

Cette déclaration du pape a été faite en réponse à un journaliste, M. George Armstrong, correspondant du réseau de radio "Westinghouse Broadcasting Co" à Rome, qui est venu aux Etats-Unis à bord de l'avion papal.

Le pape a également déclaré, en réponse à la question d'un autre journaliste, qu'il se rendrait au Vietnam si ce voyage pouvait mettre fin à la guerre dans ce pays.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86	86.2	86.2	86.2	86.4
C.W. no 3	83	83.2	83.2	83.2	83.4
Fourrage no 1	82	82.2	82.2	82.2	82.4
Fourrage no 2	79	79.2	79.2	79.2	79.4
Fourrage no 3	76	76.2	76.2	76.2	76.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138.4	138.6	138.6	138.4	138.4
C.W. no 3—6 rangs	136.4	136.6	136.6	136.4	136.4
Fourrage no 1	127.4	127.6	127.6	127.4	127.4
Fourrage no 2	126.4	126.6	126.6	126.4	126.4
Fourrage no 3	123.4	123.6	123.6	123.4	123.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	125.6	125	124.4	125	124 5/8
C.W. no 3	120.6	120	119.4	120	119 5/8
C.W. 2 rej.	121.6	121	120.4	121	120 5/8
C.W. no 4	111.6	111	110.4	111	110 5/8
Ergot	103.6	103	102.4	103	102 5/8
Sur voie net	125.6	125	124.4	125	124 5/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	226	227 5/8	228	230.4	232 1/8
Janvier	220.4	221.4	221 5/8	223	222 5/8
Mars	219.2	220 3/8	221	222	220 7/8
Mai	218 3/8	218 5/8	219.4	220	219.4
AVOINE —					
Octobre	86	86.2	86.2	86.2	86 3/8
Décembre	84 7/8	84 7/8	84 7/8	84 7/8	85
Mai	84 7/8	85	84.6	84.6	84.6
Juillet	84.4	84.4	84.4	84.4	84.4
ORGE —					
Octobre	131.4	131 5/8	131 5/8	131.4	131.4
Décembre	129 7/8	130	129.6	129 5/8	129 5/8
Mai	131 1/8	131 3/8	131	131	130 7/8
Juillet	129.6	130	129 7/8	129 7/8	129 7/8
LIN —					
Octobre	300.2	303	307	313	308
Décembre	288 7/8	289 7/8	290.4	291 3/8	288 1/8
Mai	293 5/8	294.4	295.2	296	293.6
Juillet	291.2	291 7/8	293	293 7/8	292
SEIGLE —					
Octobre	125.6	125	124.4	125	124 5/8
Décembre	128	127.4	126 7/8	127 3/8	126 7/8
Mai	134 5/8	134.4	133 3/4	134.2	133 7/8
Juillet	134 5/8	134 7/8	134.4	134.2	134.4

(Pour la semaine du 4 au 8 octobre 1965)

Semaine très chargée au Concile

par Mme Hughette CHABOT

ROME (CCC) — Poursuivant l'étude du schéma XIII, les Pères en sont maintenant à la deuxième partie, qui traite de la dignité du mariage et de la famille, de l'essor de la culture, de la vie économico-sociale et politique, enfin de la communauté des peuples et de la construction de la paix.

Nouvelle présentation du mariage

Au sujet de la dignité du mariage et de la famille, le texte du schéma m'apparait comme un effort pour sortir d'une présentation du problème des fins du mariage qui est devenue choquante pour la conscience humaine et chrétienne, car elle insiste trop sur la procréation, au détriment d'une finalité également impérative: la croissance dans l'unité conjugale. Cette fois, tout n'est pas centré sur la procréation comme si le couple humain était avant tout et brutalement au service de l'espèce, mais sur l'amour, l'amour dynamiquement orienté vers la fécondité qu'est l'enfant.

Quelques Pères ont bien critiqué cette façon de présenter les choses et voulaient en revenir à la distinction traditionnelle entre les deux fins du mariage, mais la plupart d'entre eux se sont réjouis de cette nouvelle présentation mieux adaptée aux mentalités modernes et plus en conformité avec la nature même de l'amour humain.

"On ne peut comprendre l'union conjugale, disait Mgr de Roo, évêque de Victoria, qu'à condition de reconnaitre que l'intimité des époux aboutit à une particulière union entre eux, union qui s'étend à leur vie et à toute leur personne".

Une autre nouveauté: pour la première fois, dans un texte conciliaire, il est dit que les époux doivent "suivre leur conscience (. . .) et qu'il leur revient de déterminer le nombre des enfants en répondant au don divin et aux indications d'un amour véritable. En ce domaine, constamment attentifs et dociles à la volonté du Dieu vivant, ils se formeront un jugement prudent dans une recherche et un effort communs: ils auront en vue la santé de l'âme et du corps, ils considéreront les conditions tant pédagogiques qu'économiques qui varient avec les circonstances et l'état de vie, et, enfin, ils tiendront compte du bien de leur propre famille, des besoins de la société et de l'Eglise". L'idéal n'est donc pas d'avoir le plus d'enfants possible, mais d'avoir le plus d'enfants raisonnablement possibles.

Il semble donc qu'aux yeux de l'Eglise, ce n'est pas la limitation des naissances comme telle qui fait difficulté. Le problème est de l'ordre des moyens. Pressentant les difficultés et la complexité de ce problème, les Pères ont demandé, l'an dernier, que l'étude en soit confiée à une commission pontificale compétente. Celle-ci groupe des spécialistes, médecins, psychologues, théologiens, moralistes, sociologues, psychiâtres, etc. . . , dont un bon nombre sont laïcs. A la lumière des acquisitions nouvelles de notre époque, ces hommes se penchent sur le problème de la limitation des naissances en essayant de déterminer le mieux possible ce qui est selon ou contre la nature. A la suite de cette étude, il est probable que des directives plus précises seront données au sujet de la morale conjugale.

Ce que le monde apporte à l'Eglise

Abordant le problème de la culture, Mgr Schmitt, parlant au nom de 70 Pères, demanda que l'on insiste sur tout ce que le monde apporte à l'Eglise. "C'est un devoir de justice, a-t-il déclaré, et aussi la condition d'un véritable dialogue avec le monde".

Plusieurs Pères parlèrent dans le même sens, donnant comme exemple des valeurs humaines actuellement reconnues et qui ont aidé l'Eglise dans le mûrissement de sa propre pensée: la dignité de la personne humaine, la distinction entre l'Eglise et l'Etat, la socialisation, l'absurdité de la guerre et la justice sociale. On a insisté aussi pour que le texte reconnaisse plus clairement le droit à la liberté de recherche, qui doit valoir pour tous les hommes.

Quant aux discussions sur la vie économico-sociale et sur les communautés politiques, elles n'ont pas traîné en longueur. La doctrine présentée dans le schéma, et qui résume en quelque sorte la doctrine sociale de l'Eglise, telle qu'exprimée par les derniers Papes, semble être acceptée de tous. Cependant, plusieurs Pères ont fait remarquer que le texte manquait de réalisme, de sens pratique, de souffle évangélique, d'attention aux pauvres et qu'il était trop occidental.

Mgr Coderre, évêque de St-Jean, désirait, pour sa part, un texte plus prospectif dans sa vision, plus prophétique. "Que les principes soient formulés, non en fonction du passé mais de l'avenir", a-t-il dit.

"Guerre à la guerre", c'était exprimé en un vocabulaire toujours différent, le leitmotiv des discussions sur "la communauté des peuples et la construction de la paix". L'unanimité se réalisait au moins sur un point: la nécessité de condamner la guerre et de dénoncer tous les malheurs qui en découlent surtout à l'heure actuelle alors que les instruments sont tellement puissants.

Bien des difficultés subsistent encore: l'adaptation d'un vocabulaire, utilisable au Moyen- âge peut-être, mais qui ne vaut plus pour l'âge atomique, le problème de l'objection de conscience, le rôle qui doit revenir d'une part à un organisme international et d'autre part aux nations elles-mêmes lorsqu'il s'agit de régler des différends entre les pays, les moyens d'éviter la guerre, etc. A ce sujet, les discussions se poursuivent dans l'assemblée conciliaire.

Le pape n'a pas sollicité l'invitation qu'il a reçue

NEW YORK — Le pape n'a pas sollicité l'invitation qui lui a été faite de se rendre aux Nations unies. On déclare en effet, dans l'entourage du souverain pontife, que, contrairement à certaines allégations, cette invitation a été faite par U Thant, secrétaire général de l'ONU, dans les circonstances suivantes:

En rentrant de Bombay, le pape avait fait parvenir au secrétaire général le texte de son appel lancé depuis la grande cité indienne, en faveur d'une aide aux pays en voie de développement qui serait réalisée avec des fonds prélevés sur les budgets des armements. Cela se passait au mois de janvier dernier.

Dans le courant de ce même mois, M. Pier Pasquale Spinelli, représentant des Nations unies à Genève, s'était rendu auprès du pape pour lui apporter un message de U Thant le remerciant de son geste. Le pape allait prendre congé du diplomate sans avoir lu le message, pensant qu'il s'agissait d'un simple geste de courtoisie de la part du secrétaire général de l'ONU. L'ambassadeur Spinelli le pria cependant de lire le document. C'est alors que Paul VI se rendit compte que le secrétaire général formulait dans son message une invitation à se rendre au palais de verre.

Un haut prélat de la secrétairerie d'Etat devant se rendre aux Etats-Unis pour une visite prévue depuis quelque temps déjà, le pape lui demanda d'aller voir de sa part M. Thant. L'entrevue entre ce dernier et le prélat eut lieu le 1er février. Le secrétaire général confirma son invitation mais il demandait au prélat de prier le pape de remettre à plus tard, à une occasion plus favorable, la visite pontificale. Le 20e anniversaire de l'organisation des Nations unies allait être cette occasion.

N.-D.-de-Lourdes

Elections municipales

Le mercredi 6 octobre dernier, jour de nomination, les électeurs avaient l'occasion de choisir leurs représentants aux élections municipales. Comme résultats, trois candidats sont sur les rangs pour conseillers: MM. Raymond Delaquis, Aurèle Dupasquier et Louis Dupasquier (deux à élire) — Commissaires d'école (rurale) trois candidats: MM. Paul Comte, Robert Deroche et Louis Lecoq. (deux à élire). Deux commissaires pour le village: M. le docteur Hubert Delaquis et René Monchalin, tous deux élus par acclamation. L'élection aura lieu le mercredi 27 octobre.

Les électeurs sont invités à profiter nombreux de leur droit de vote. Votez comme bon vous semble, mais votez.

Souper paroissial

Le dimanche 10 octobre eut lieu le souper paroissial qui fut un réel succès. Plus de 700 repas furent servis. Cordial remerciement à tous ceux et celles qui se sont tant dévoués pour la réussite de ce magnifique repas à la volaille.

Bingo

Le bingo spécial fut également un succès; près de 200 personnes y assistaient. Les gagnants furent comme suit: gros lot de $100, Mme Louis Brouzes; $10, Mlles Charlotte Sala, et Danielle Delaquis, Mmes Marcel Mabon et Henri Badiou, de St-Boniface, Charles Delfosse, de St-Claude, MM. Pierre Charrière, Napoléon Faucher, Gérald Pantel, Jean-Guy Gallant, Jean Aminot et H. Brown, de Manitou, Lionel Aminot, de St-Boniface; $5, Mme René Labossière, et M. Marc Labossière, de St-Léon; $4, Mlle Danielle Delaquis, MM. Léo Delaquis et Victor Pantel. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Pierre Marcon, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme O. St-Goddard, de Haywood.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 17 octobre à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $500 en 54 numéros.

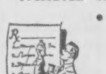
M. Ross Thatcher ira à Montréal

REGINA — Le premier ministre Ross Thatcher visitera Montréal au début du mois de décembre en vue de vanter les avantages de la Saskatchewan à un groupe de dirigeants des ventes et de la publicité.

M. Thatcher a annoncé cette nouvelle à une conférence de presse lorsqu'on lui a demandé s'il effectuerait dans le Québec une tournée semblable à celle que le premier ministre Jean Lesage du Québec fait actuellement dans l'Ouest du pays.

"Chacun des premiers ministres provinciaux a été invité à parler devant le groupe montréalais et j'ai accepté l'invitation. Je prononcerai une partie de mon discours en français"





La foule acclame le saint homme de la paix

On dit que quand Jésus parlait aux foules pendant sa vie publique, les foules l'acclamaient. Ceci vient de se répéter envers son Vicaire béni, Sa Sainteté Paul VI, qui, guidé par l'Esprit-Saint, est venu au juste moment de l'histoire pour faire vibrer le Verbe même auprès des Nations unies. Sa belle simplicité représentait en effet celle de Jésus.

La terre en est restée émue et remplie de réflexions. Un journal d'Angleterre a dit qu'il a mis l'univers en face de sa conscience. Témoignage véridique. Ce Saint Prélat, Prince de l'Eglise n'a cherché rien d'élégant ou de fleuri. Il a parlé simplement et de toute son âme de choses qui n'étaient point aussi nouvelles qu'on serait porter à le croire.

Il a prêché la charité qui a toujours été le commandement par excellence de Dieu lui-même. Il a aussi dit par quel moyen on y arriverait.

"Laissez tomber les armes . . .

"Comment pouvez-vous être frères avec la puissance horrible des armes capables de détruire le monde". Il nous a touchés en se servant de notre langue maternelle si éloquente, si sensible à ce qu'il avait à exprimer.

Comme il a dû prier, réféchir et pensé d'avance à ce discours qu'Il devait présenter aux peuples d'Amérique et aux représentants des Nations unies. Sans les nommer il attirait aussi dans son esprit les peuples absents, car sa charité étant celle du Christ enveloppe l'humanité entière. Nous ne pourrons jamais l'oublier.

Cet homme de Dieu a impressionné par sa sincérité comme Chef de l'Eglise. La répercussion en a été aussi émouvante que générale. Quelle sensation que d'entendre Ses paroles au Centre des Nations unies; quelle émouvante cérémonie que la messe célébrée au Stadium de New York. Ceux qui n'ont jamais bien compris le sens de la messe en ont eu le plus vivant exemple en cette consécration qui contenait sur la patène le monde entier, surtout les pauvres et les souffrants.

Ce geste paternel et conscient, Sa Sainteté le porte toujours avec Lui, où il va et à quiconque il s'adresse.

Les petits communiants, heureusement innocents de la valeur de l'insigne privilège qu'ils avaient, rappelaient un tableau du Seigneur qui disait: "Laissez venir à moi les petits enfants." Puis vint la bénédiction papale, ici sur notre continent.

Cette bénédiction si personnelle devrait être une augure de force pour notre pays, un baume réconfortant pour les catholiques et une assurance de fraternité pour le monde entier.

Il fut reçu comme un prince. Il est en vérité un prince. Ayant choisi la semaine du Grand St-François d'Assise, comme lui il prêche le même sermon de la paix. C'était la semaine aussi de la Petite Fleur Thérèse de Lisieux. C'est aussi le mois du Rosaire et celui du Christ-Roi. Comment ne pas allier cette liturgie dans la pensée commune de la visite du Pape? Et nous qui avons suivi cette présentation sublime ou écouter sur les ondes la série complète de cette journée mémorable, nous redisons en écho "Viva Il Papa" et comme lui nous continuerons de dire et d'agir selon sa suggestion si solide et si nécessaire: "Seigneur, faite de moi un instrument de votre paix".

Manie TOBIE.

Vers Rome avec les Gitans

Tous les chemins mènent à Rome
Nous a appris un vieux dicton.
Et, en ce jour c'est bien tout comme
Ce refrain redit la chanson.
De partout, ils sont là, en foule
Au Vatican, s'agenouillant
Dans la roulotte ou roucoule
Une berceuse pour l'enfant.
La gitane, cartomancienne
Lira la main "Qui veut savoir?"
Pour remplacer jupon de Vienne,
Pour voir le Pape "faut, voile noir."
La ballerine, moins rieuse,
A chausser ce soir un soulier,
Et la castagnette joyeuse
Est tombée là sur le pallier.
Puis plus de bruit, un violon pleure
Sous les doigts de ce gars Roumain.
Jouer c'est prier; voici l'heure,
C'est un "rosaire" dans sa main.
Ensemble, tous baisant la terre
Car voici pour eux le moment;
Les Gitans chantent "Notre Père"
. . . Le Pape avance, bénissant.

Manie TOBIE.



La Buick Riviera



Coupé sport Buick Skylark



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Hardtop 4 portes Buick Wildcat

Perspectives 1965 . . .

La constitution de l'A.C.F.C.

L'article "2" des statuts généraux expose clairement les buts et objectifs de cet organisme. En voici un extrait: "1) L'Association a pour but la conservation, la défense et l'avancement des intérêts **religieux** et nationaux des Franco-Canadiens de la province en dehors et au-dessus de tout parti politique; 2) L'Association réalise l'union de tous les Franco-Canadiens **catholiques** de la province en des cadres organisés en vue d'atteindre ce but **et de seconder l'Episcopat dans les oeuvres d'Action Catholique**".

Il est évident que le préambule de notre constitution restreint strictement l'adhésion au sein de l'A.C.F.C. aux personnes qui sont à la fois françaises et catholiques. Nulle mention n'est faite des francophones qui ne sont pas catholiques. De plus, il n'y a aucune possibilité d'admettre les personnes appartenant à d'autres groupes ethniques, qui seraient sympathiques à la culture française.

Or, il découle de cette formule qu'il est impossible de rester Français à moins d'être catholique en même temps. Pourrait-on déduire plutôt qu'on a voulu dire l'inverse: "Qui perd sa langue perd sa foi". Ce cliché si souvent entendu dans le passé ne saurait vous surprendre? Moi-même, je puis l'avouer franchement, je me suis vu grandir à l'accompagnement de cette "chanson" peu honnête.

Le sous-article "2" fait de l'A.C.F.C. un mouvement d'Action Catholique. Admettons que ce fut un but très noble et sincère de la part de nos fondateurs, seulement je doute que ce but soit nécessaire ou même valable en 1965. Il semblerait que nos diocèses ont des organisations solides dans ce sens et que, d'ailleurs, l'A.C.F.C., malgré les dispositions de sa constitution, n'a jamais pris conscience du rôle qui lui fut attribué à une époque où les sensibilités religieuses et nationales étaient au vif.

Les buts de notre Association seraient plutôt, à mon humble avis, "de conserver et de transmettre l'héritage de civilisation et de culture de la population française de la province". Son rôle devrait être de faire fructifier cet héritage par tous les moyens légaux et justifiables dont elle peut disposer.

L'article "9" établit que "là où les Franco-Canadiens sont groupés et forment seuls ou avec des personnes d'autres langues, une paroisse ou une mission, ils font nécessairement partie du groupe dit paroissial".

"Les membres affiliés d'un groupe paroissial constituent le Cercle paroissial".

La base de l'organisation administrative et financière de l'A.C.F.C. repose sur nos paroisses catholiques et non, comme il y aurait lieu de le croire, sur l'ensemble de la population d'une région ou localité géographique. A mon avis, un cercle local devrait se limiter ordinairement au cadre géographique de la ville ou du village et du district qui l'accompagne. Il pourrait cependant s'étendre au-delà de ces limites, afin de rejoindre des groupements éloignés.

Les membres d'un cercle local seraient tous ceux qui auraient payé leur cotisation annuelle. Il ne serait aucunement question de race ou de religion, mais simplement d'adhésion aux principes directeurs de l'Association tels qu'adoptés dans les statuts généraux.

Les pouvoirs et les responsabilités du Comité exécutif, tels que délimités dans la constitution actuelle, empêchent le bon fonctionnement du rouage administratif de l'Association. D'abord, il y a deux catégories de membres: délibératifs (élus) et consultatifs (d'office). Certaines décisions ne peuvent être prises que si les deux catégories s'assemblent en réunion plénière.

D'autre part, les membres délibératifs seulement: 1) peuvent disposer des fonds ordinaires et extraordinaires de l'Association, 2) établir le budget annuel, 3) délimiter les quatre districts vice-présidentiels, 4) dissoudre les comités paroissiaux ou régionaux, etc.

Une nouvelle constitution fusionnerait ces deux catégories en une seule autorité administrative qui deviendrait le "Conseil d'administration". Celui-ci donnerait les directives générales et coordonnerait le travail à accomplir. Il prendrait les initiatives d'envergure générale en vue d'assurer le progrès de l'Association. Le Conseil nommerait un Pouvoir exécutif composé de trois membres vivant assez rapprochés les uns des autres, pour assurer la fréquence et la régularité des réunions.

Le Pouvoir exécutif prendrait les initiatives voulues dans l'esprit et la ligne de conduite du Conseil d'administration en tout ce qui concerne la marche ordinaire des activités de l'Association.

Les statuts généraux consacrent un chapitre à la finance. Dans un prochain article, je discuterai de ce problème épineux et très important. Donc, nul besoin de le faire ici.

Il ne semble faire aucun doute que nous devrons doter notre Association d'une nouvelle constitution répondant aux besoins actuels et futurs. Le dernier congrès général tenu à Regina, l'an dernier, a donné la consigne aux dirigeants de l'A.C.F.C. Qu'ils s'occupent donc d'exécuter les volontés des représentants du peuple, et moins de polémiques stériles et sans issues. Il serait peut-être temps de ressusciter les projets de constitution qui ont été présentés à l'exécutif dans le passé, mais qui ont été mis à l'écart si impunément par la suite et oubliés au fond d'un classeur ou d'une chambre de débarras.

Il semblerait que les efforts de "ces travailleurs acharnés et dévoués" auraient mérité mieux que l'oubli de leurs oeuvres dans des tiroirs poussiéreux et obscurs.

Albert-O. DUBE.

Meyronne

Çà et là

En visite chez M. et Mme Tony Therens: Mlle Germaine Moulin, M. René Cantin et ses enfants, de Regina, M. et Mme Paul Moulin et leurs enfants, de Saskatoon, dont l'un faisait sa rentrée au Collège de Gravelbourg.

M. et Mme Guy Girardin et leurs enfants, M.-Thérèse, Marie-France, Luc et André, étaient les hôtes de M. et Mme Louis Girardin.

MM. Gaston et Charles Ste-Marie, de Montréal, passèrent dans l'Ouest une dizaine de jours répartis entre Meyronne, Ponteix et Gravelbourg où ils visitaient les familles Paul Ste-Marie, Gaëtan Allard, Louis, Guy et Raymond Girardin, ainsi que M. et Mme U. Monette et d'autres amis de Meyronne.

Voeux de prompt rétablissement à MM. François Brière et Alain Monette (celui-ci du Collège de Gravelbourg), qui furent hospitalisés à Regina et Gravelbourg respectivement.

Vawn

L.F.C.

Neuf membres et le directeur, M. l'abbé G. Aumont, étaient présents à la réunion mensuelle de la L.F.C. le 5 octobre.

Après les prières d'usage et la lecture des minutes de la dernière assemblée, une lettre de Mme J. Etchevery, de North Battleford, lue par Mme Louis Phaneuf, annonçait le bazar annuel de l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, qui aura lieu au commencement de décembre. La date exacte sera annoncée plus tard; on demande à tous les membres d'y assister si possible, ou de donner leur contribution à Mme Higgins.

La présidente, Mme A. Blanchette, lut les résolutions présentées au congrès national, ainsi que l'adresse de la présidente nationale de la ligue, Mlle C. Toal.

Mme Higgins, présidente du comité de publicité, lut un article du magazine de la Ligue intitulé: "Leadership can Inspire".

N'oublions pas le jour de réparation mensuel; pour ce mois, la date est fixée au 20 octobre.

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre et le goûter sera servi par Mmes A. Latendresse et Ernest Blais.

Après les prières et la bénédiction du directeur, le goûter fut servi par Mmes Walter Dion et Louis Phaneuf.

Çà et là

M. et Mme Paul Lewchuk et leurs deux enfants sont déménagés à North Battleford où M. Lewchuk est employé pour une compagnie de construction.

Mme E. Walker, de Meota, a accompagné sa soeur, Mme Benoit Blais et son bébé, à Saskatoon, pour examen médical du bébé.

M. et Mme McGuire et leurs enfants sont allés à Revenue, Sask., pour le mariage de leurs fils et frère, Albert, à Mlle Josephine Elder.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 15 octobre, Claude-Edouard Béchard, Regina, et le R. P. Richard Kunka, Périgord; le 16 octobre, Léonard Houle, Prince-Albert, et Lionel Lefort, Meadow Lake; le 17 octobre, Paul-Emile Béliveau, Paradise Hill; le 18 octobre, Adrienne Tellier, Makwa; le 19 octobre, M. l'abbé Joseph Bernier, Ferland, et Lionel Blais, Debden; le 20 octobre, Charles Boisvert, Glentworth; le 21 octobre, Félix Roger, Meadow Lake, Jean Carrière, Storthoaks, Emile Hamoline, Aberdeen, M. l'abbé Lucien Rodrigue, St-Victor, et Mlle Marilyn Chrétien, Debden.

Mlle Irène Bouchard, de St-Front, Sask., faisait partie du groupe de 10 garçons et 14 filles qui, sous le patronage de la Commission du Centenaire du Canada, quittaient Regina en août vers la Nouvelle-Ecosse. Elle représentait l'Unité de Wadena. Maintenant de retour chez elle, elle raconte à qui veut l'écouter ses enthousiastes impressions: à Montréal visite de l'Oratoire St-Joseph, de la Place des Arts, de la cathédrale, etc.; à Ottawa visite des édifices du Parlement, de la Galerie Nationale des Arts, des "châteaux" des ambassadeurs et du premier ministre Pearson, etc. "C'est surtout en ces villes que je me suis aperçue de l'avantage d'être bilingue. Etant la seule du groupe à connaître le français, je pus servir d'interprète et j'en étais heureuses", dit-elle.

Dès l'arrivée à Halifax, grand banquet où les jeunes de la Saskatchewan furent reçus membres de l'Ordre du Bon Temps fondé par Samuel de Champlain. Le lendemain, visite d'Halifax avant le départ pour Pictou, but du voyage, où des familles les reçurent chez elles. Banquets, fêtes champêtres, pique-niques au bord de la mer, visite des villages avoisinants, voyage en bac à l'Ile du Prince-Edouard, etc. Ces dix jours s'envolèrent rapidement, mais il fallut revenir dans la Prairie.

Mlle Bouchard désire remercier par la voie de La Liberté et le Patriote la Commission du Centenaire et tous ceux et celles qui lui ont permis ce voyage si instructif et si fascinant, de connaître d'aimables hôtes, surtout à Pictou, et de constater "que nos frères de la Nouvelle-Ecosse, quoique de langue anglaise, ont la même mentalité que nous".

Saskatoon

Bienvenue

Souhaits de bienvenue à la paroisse Sts-Martyrs Canadiens aux personnes suivantes: M. et Mme Henri Bilodeau et leur famille, de Debden, M. et Mme Gabriel Puech et leur famille, de Yellow Knife, T.N.O., M. et Mme Willy Duchêne, et à leur fille, Eveline, de la Belgique.

Çà et là

Nous perdons une de nos bonne famille de Sts-Martyrs. Chez M. Norman Raymond partent le 15 octobre pour s'installer à Prince-Albert.

Baptêmes

Michèle-Anne, fille de M. et Mme Robert Sirois. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Sirois, oncle et tante de l'enfant.

Gilbert-Raymond, fils de M. et Mme Gabriel Puech. Parrain et marraine, M. Raymond Gagnon et Mlle Donna Hankins. Félicitations aux familles Sirois et Puech.

Gravelbourg

Mariage Mailhot-Bayliss

Le samedi 18 septembre, en l'église du Saint-Sacrement de Regina, M. l'abbé J. Schachtel, curé, a béni l'union de Mlle Joy Bayliss, fille de M. et Mme Bayliss, de la Californie, à celle de M. Edouard Mailhot, fils de M. et Mme Simon Mailhot, de Gravelbourg.

La mariée, au bras de M. P.-Emile Mailhot, portait une longue robe blanche garnie de tulle et de dentelle. Elle portait un bouquet d'oeillets blancs et de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Sulley, de Qu'Appelle, et Michelle Mailhot, de Gravelbourg, portaient des robes rose pâle. M. Georges Mailhot, de Kyle, Sask., servait de témoin au marié.

Il y eut réception pour 30 invités, au Sherwood Motel.

Les mariés partirent en voyage de noces à Winnipeg. A leur retour, M. et Mme Edouard Mailhot résideront à Regina.

Mariage Bouvier-Stef

Le samedi 25 septembre, Mlle Wendy Stef, fille de Mme Verona Stef, unissait sa destinée à celle de M. Arthur Bouvier, fils de M. et Mme Pierre Bouvier, père. Mgr J. A. Vachon officiait à la cérémonie nuptiale.

La mariée, au bras de M. Jean Préfontaine, était vêtue d'une longue robe en poult-de-soie blanc. Elle portait un livre d'heures garni de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Valerie Stef, Vivian Warkmen et Dolorès Paquin, et la dame d'honneur, Mlle Carol Jackman. La bouquetière fut Terry Dumélie. Les garçons d'honneur étaient MM. Collin Bouvier, Larry Stef, Gilles Lefebvre et Robert Arams. Une réception eut lieu à la salle de la Légion. M. et Mme Arthur Bouvier vont demeurer à Outlook.

Fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lisieux

LISIEUX — La fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a revêtu un caractère nouveau de solennité, cette année. En effet, selon la Nouvelle Liturgie, les messes concélébrées sont permises. Et c'est ce que M. l'abbé L. Poulin, curé, a organisé, pour ce dimanche 3 octobre, en coopération avec le personnel du Collège de Gravelbourg.

En l'absence de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, présentement à Rome pour le Concile, Mgr Gérard Couture, P.D., vicaire Général, a bien voulu accepter de présider la cérémonie. Il était assisté comme concélébrants, de MM. les abbés Roger Ducharme et J.-B. Pouliot, des RR. PP. Brûlé et Gélinas, O.M.I., tous professeurs au Collège. Du presbytère, la procession se rendit à l'église, à 2 h. précises, sous la direction de M. l'abbé Maurice Minne, chancelier et maître de cérémonies. Une dizaine de jeunes de la chorale du Collège ont fait les frais du chant, sous la direction du R. P. Godbout, O.M.I., vice-recteur du Collège, tandis que le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., touchait l'orgue.

Du début à l'épître inclusivement, la messe fut célébrée en anglais, et jusqu'à la fin en français. Au moment où la procession entrait dans l'église, la chorale entonna le chant d'entrée. M. l'abbé J.-L. Poulin fit ensuite quelques annonces et souhaita la bienvenue au clergé, aux religieuses et à tous les fidèles présents. Puis la concélébration de la messe se continua, face au peuple, autour d'un autel portatif, au centre du sanctuaire, devant les yeux attentifs des fidèles qui, pour la plupart, voyaient ce spectacle pour la première fois.

Le R. P. Godbout donna l'homélie dans les deux langues et presque tous les assistants reçurent la Sainte Communion. La cérémonie se termina par la vénération des reliques.

Dans les circonstances, les fidèles étaient très nombreux, car tous se rappellent la belle température de ce jour, mais aussi la température maussade depuis quelques semaines qui avait retardé les récoltes. Alors, plusieurs fermiers des paroisses environnantes travaillaient aux récoltes, après avoir assisté à la messe du matin dans leur paroisse.

Tous ceux qui le désiraient se rendirent ensuite au sous-sol de l'église, soit pour y déguster un goûter préparé par les dames de la paroisse, pour acheter des objets de piété, ou pour simplement rencontrer des parents et amis et faire un brin de causette.

Pour la première fois ou à peu près, on notait l'absence de Mgr Rodrigue Lussier, pour la bonne raison qu'il vient de retourner dans l'Est définitivement. Le jeune Béliveau, de Moose Jaw, le grand malade que nous avions coutume de voir régulièrement, n'avait pu se rendre. Mais nous avons vu une jeune maman, de Val Marie, Mme Fernand Nadeau, partiellement paralysée depuis quelques mois, après la naissance de son 5e enfant. Elle est originaire d'Assiniboia, soeur de Mlle André Audette, autrefois du Poste C.F.R.G., et de M. Gérard Audette, du secrétariat de l'A.C.-C.F.

Espérons que sainte Thérèse a écouté ses prières, celles des siens et de toute l'assistance demandant sa guérison prompte et complète, ou du moins la sainte résignation à la volonté de Dieu et le courage de l'accepter. Cest du moins ce que tous souhaitent de tout coeur.

Prince-Albert

Mariage Dansereau-Savard

Le 11 septembre en l'église de St. Mark, joliment décorée pour la circonstance, M. l'abbé S. J. Raczinski, curé de cette paroisse, unissait dans les liens matrimoniaux, Mlle Diane-Aurore Savard, de Victoria, C.-B., fille aînée de M. et Mme Louis Savard, de cette ville, et M. Ronald Dansereau, de Victoria, C.-B., fils de M. et Mme Hercule Dansereau, de Prince-Albert.

La marié entrait dans l'église au bras de son frère, Jean, au son de la marche nuptiale de Lohengrin, jouée à l'orgue par Mlle Cheryl Chad. M. Henri Paulhus fut le soliste et chanta "The King of the world", "On this Day oh the Beautiful Mother" et Sweetest Mother".

La dame d'honneur était Mme Pauline Schuff, soeur de la mariée, de Saskatoon, et la demoiselle d'honneur, Mlle Lucille Dansereau, soeur du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Savard et Denis Dansereau; les huissiers: MM. Paul Dansereau, de Prince-Albert, et Raymond Savard, de Thompson, Man.

Après la cérémonie, un copieux diner fut servi dans la salle paroissiale de St. Mark où une centaine d'invités y prirent part. Le toast fut porté par M. R. Dansereau, qui agissait comme maître de cérémonies, et auquel le marié répondit remarquablement bien. Mme Jack Schneider était en charge du registre.

Sont venus de l'extérieur pour la circonstance: M. et Mme Ray. Dansereau et leur famille, M. et Mme J. Schneider et leur famille, M. et Mme W. Fairfield, tous de Regina; M. et Mme René Dansereau et leur famille, de Rivers, Man.; M. et Mme Clément Dansereau et leur famille, de Moose Jaw; M. et Mme Mochuruk et leur fille, Elsie, de Wakaw; et M. Félix Ethier, de Duck Lake.

Le voyage de noces terminé, l'heureux couple se rendit à Victoria, C.-B., où ils éliront domicile après avoir visité Calgary, Alta, et d'autres points intéressants de la Côte du Pacifique.

Les meilleurs voeux de tous accompagnent les jeunes époux. Que Dieu bénisse leur union.

• • •

La Légion Royale Canadienne de Prince-Albert a obtenu la permission de tenir sa collecte annuelle du "Poppy Day" le samedi 6 novembre. L'an dernier, la branche locale no. 2 a recueilli la somme de $1,463 par la vente de coquelicots, guirlandes et couronnes de fleurs. C'est pour une noble cause et le public est invité à y contribuer généreusement.

A la première réunion de l'Association St. Joseph's Home and School, M. l'abbé L. Gaudet installait les membres du nouvel exécutif pour la prochaine année.

Le président, M. Emery Bernard, souhaita la bienvenue aux anciens et nouveaux membres, puis il invita la Rév Sr Jean-Adrien, principale, à présenter les membres du personnel enseignant.

Il fut décidé de tenir un bingo familial le vendredi 22 octobre dans la salle paroissiale de St-Joseph. M. l'abbé L. Gaudet, s'adressant aux membres présents, souligna que le rôle de l'éducation des enfants d'âge pré-scolaire doit se faire par les parents d'abord, puis par les instituteurs une fois que les enfants fréquentent l'école.

Environ 50 membres étaient présents à cette assemblée qui fut suivie d'une brève réunion des parents. Ceux-ci se rendirent ensuite dans les classes pour s'entretenir avec les instituteurs.

L'ouverture officielle de la "Prince-Albert Lions' Band" eut lieu le 27 septembre en présence de plus de 200 personnes. Cette salle est située sur la 12e rue et 6e avenue, ouest. Son existence résulte de l'effort concentré de plusieurs années de la part de l'Association des parents et amis intéressés à la fanfare "Lions". Mme J. Horne, veuve du regretté John Horne, l'un des organisateurs de cette fanfare en 1940, coupa le ruban lors de l'ouverture de la salle. M. Alex Prytula est le président actuel de la "Parents' Band Association".

St-Hubert

Réunion des Dames d'Autel

Onze membres ont assisté à la réunion des Dames d'Autel, le 30 septembre. Après la lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière, il fut décidé d'organiser une vente de pâtisseries pour bientôt.

M. l'abbé L. L'Heureux prit alors la parole, demandant conjointement à la Ligue des Femmes Catholiques de Whitewood et aux Chevaliers de Colomb d'organiser un cercle d'études et des amusements qui grouperaient parents et jeunes.

Le goûter fut servi par Mmes J. et L. Jeannot.

La prochaine réunion aura lieu le 20 octobre.

Va-et-vient

Les visiteurs durant les deux dernières fins de semaine furent: M. et Mme A. Gatin et leur famille, M. et Mme D. McCormick et leur famille et Mlle Elizabeth Mullie, de Regina; M. R. Gatin, de Saskatoon; M. T. Jordens et Mlle E. Disberry, de Kamsack.

M. Roderick Beaujot est retourné au collège de Gravelbourg.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 12 septembre eut lieu, à St-Hubert, un déjeuner-communion organisé par les membres du sous-conseil de Whitewood-St-Hubert. Vingt-huit Chevaliers étaient présents, ainsi que leurs épouses et leurs familles et quelques visiteurs, tels que le frère Jérôme Hengen, député de district, et sa famille, et le frère Bill Hengen, grand chevalier du Conseil de Windthorst.

Aussitôt après la messe, les frères chevaliers préparaient le repas, bacon et oeufs, pour environ 130 convives. M. l'abbé L'Heureux bénit le repas. Après le déjeuner, le frère Victor Gatin, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous.

Puis le grand chevalier, président du sous-conseil, frère Léo Topinka, dit quelques mots, ainsi que le frère Jérôme Hengen, qui remercia ses frères chevaliers pour leur invitation et leur travail dans les deux paroisses.

M. l'abbé L'Heureux dit quelques mots de félicitations envers les Chevaliers de Colomb pour le bien qu'ils accomplissent à l'égard de leurs concitoyens et de l'Eglise. Puis le frère Bill Hengen exprima ses remerciements pour la coopération du sous-conseil dans le travail de l'organisation. Ce sous-conseil a permis deux semaines de vacances à quatre enfants au Camp O'Neil. Devona Balon fut invitée à donner ses impressions sur ces vacances.

M. l'abbé L'Heureux rendit alors grâces à Dieu pour le repas, et les chevaliers, aidés de quelques dames, lavèrent la vaisselle et nettoyèrent la salle.

Dumas

Décès de M. F. Gautron

M. François Gautron, de Dumas, est décédé le 20 septembre à l'hôpital de Wawota, à l'âge de 82 ans.

Les funérailles eurent lieu le 22 septembre, à 10 h. 30 a.m. Vu le mauvaise état des chemins et la mauvaise température, seulement quelques vieux amis purent y assister.

Les porteurs étaient MM. Pat et Donat Lamontagne, Robert Jacques, Lucien Beauschêne, J. Burkes et Arthur Charles.

Va-et-vient

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, René et Léanne, de Vandura, M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, Garry, Eveline et David, de Woodworth, M. et Mme René Jacques et leurs enfants, de Kelso, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, visitèrent leurs parents, MM. et Mmes Ant. Larrivée et David Rollin.

M. et Mme Jacob Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, étaient en visite chez leurs parents, Mme G. Lemoine, de Wawota, et M. et Mme Maurice Zébière, de Dumas.

Mme A. Larrivée est allée à Regina avec ses enfants et passa quelques jours à visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme O. Legault, et ses autres enfants, MM. et Mmes Fernand Larrivée et Fabien Carpentier.

Périgord

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme D. Plante, le 5 octobre. On discuta des préparations pour le souper et le bazar du 24 octobre.

Le 28 septembre, les membres du Club 4H de Perigord, ont eu leur jour de ralliement. Un souper fut servi aux pionniers de la paroisse.

Mme Marie-E. Plante est partie à Prince George, C.-B., pour y visiter ses fils et bru, M. et Mme Roméo Plante. M. et Mme Alphonse Patenaude ont conduit Mme Plante à Saskatoon où elle prit le train.

M. Fernand Pelletier est parti pour Donald, C.-B, récemment.

M. Léonard Langlois était en visite chez sa soeur, Mme B. MacPherson, à Regina, récemment.

Mme Henri Patenaude est de retour de New Westminster, C.-B., après une visite chez sa soeur, Mlle Alice Morin, qui est malade.

Mlle Maureen Patenaude est partie à Saskatoon, dernièrement.

M. Jean Dubé est de retour de l'hôpital Université, de Saskatoon. MM. et Mmes Albert, Daniel et Ronald Choquette et Albert Beaumont lui ont rendu visite durant son séjour à l'hôpital.

Le fait français est-il accepté par les commissaires de Saskatoon?

(Suite de la première page)

Le 15 juillet, le Comité scolaire se plaignait dans une lettre que cette suggestion du président n'avait pas encore eu de résultats. Cette lettre fut lue à la réunion de la commission scolaire du 27 juillet, à laquelle assistait pour la première fois le "nouveau" directeur des écoles séparées. Les commissaires votèrent alors la motion suivante: que le directeur organise un comité d'étude de "la situation française".

Trois jours plus tard, soit le 30 juillet, le directeur avertit le Comité scolaire des parents que le comité d'étude comprendrait trois membres du personnel d'administration de la commission scolaire, car, dit-il, il n'a jamais été question d'y inclure des représentants du Comité scolaire des parents. (Du 8 juin au 30 juillet, certaines mémoires ont donc subi les effets nocifs de l'oubli.) Mais voilà que, de fait, ce comité d'étude de trois membres ne fut jamais formé, car, contrairement aux directives de la commission scolaire, le rapport préliminaire présenté en son nom le 28 septembre dernier est l'oeuvre du seul directeur, un "nouveau" citoyen de la Saskatchewan et de Saskatoon.

Or, ce rapport préliminaire fut présenté le 28 septembre comme la version abrégée d'un rapport plus complet qui pourrait être préparé prochainement. Mais les membres de la commission s'empressèrent de manifester leur grande satisfaction, se dirent prêts à l'accepter "dans son entier", sans discussion, et à adopter ses quatorze recommandations comme politique permanente. C'est ainsi qu'un rapport "préliminaire" devient un rapport "définitif".

Analyse de ce rapport

Le thème de ce rapport préliminaire peut s'exprimer ainsi: "L'enseignement du français, une heure par jour, dans les classes élémentaires du district scolaire, tel que permis par l'article 203 de la Loi scolaire, est-il désirable et possible?". Une étude attentive du rapport démontre qu'il s'agit d'une étude clairement limitée à l'aspect "académique" d'un programme quotidien d'une heure d'enseignement du français comme langue "seconde", c'est-à-dire du français comme matière scolaire, au même degré que les mathématiques, les sciences, etc. De fait on y adopte le français, comme langue seconde, parce que c'est la seule "langue seconde" qui est légalement permise dans les classes élémentaires.

Or, les parents canadiens-français de Saskatoon, dès leur mémoire du 8 juin précédent, avaient solidement établi l'existence du fait français dans tout le Canada et, en particulier, en Saskatchewan. En conséquence ils réclamaient que le français soit reconnu comme langue première ou langue maternelle de leurs enfants, et ils avaient proposé un programme raisonnable en deux étapes. C'est dire que, dans leur analyse du rapport préliminaire du directeur des écoles (catholiques) séparées, ils rejettent carrément le point de départ des quatorze recommandations qu'il contient.

Quant à ces quatorze recommandations, on peut les diviser en deux groupes: les recommandations 2, 8, 11, 12 et 13 ne revêtent aucune importance ou sont étrangères au problème étudié; toutes les autres se subdivisent en deux chapitres, soit qu'elles contiennent des aspects positifs, soit qu'elles posent des restrictions qui viennent tuer leurs bons effets.

Les aspects "positifs" s'énumèrent ainsi: 1) Offrir une heure d'enseignement du français par jour dans les classes élémentaires (Recommandation 1); 2) Permission accordée aux enfants d'autres écoles du district scolaire de s'y inscrire (Rec. 7); 3) Adoption du cours de français de l'A.C.F.C. comme programme (Rec. 3); 4) Recrutement de professeurs de français bilingues pour enseigner ce programme (Rec. 5); 5) Permission aux enfants de langue maternelle française de s'inscrire pour ce programme (Rec. 4); 6) Les enfants de langue maternelle anglaise peuvent être initiés à ce programme dès le grade un (Rec. 4).

Ces aspects positifs des recommandations du rapport préliminaire semblent, jusqu'ici, acceptables, en ce sens qu'elles semblent répondre aux exigences des demandes du Comité scolaire, selon la première étape de la solution proposée dans leur mémoire du 8 juin. Mais les restrictions qui suivent détruisent vite de tels bons effets.

Limites désastreuses

Par exemple, la recommandation 1 contient cette restriction: on n'enseignera le français que "là où l'inscription des élèves est administrativement possible selon les limites énoncées dans la section F, à savoir qu'une classe ne peut contenir que des élèves de deux grades, qu'il faut au moins vingt élèves par classe, qu'une telle classe d'élèves de langue maternelle française doit demeurer intacte durant toute la journée scolaire et même durant toute l'année scolaire, que les élèves ne doivent pas voyager d'une classe à l'autre durant la journée ou l'année.

Bien plus, la création d'un tel programme ne doit pas exiger un personnel ou des facilités additionnels, et il faudra que les dépenses se limitent au minimum à l'achat du matériel scolaire supplémentaire pour les élèves ou les professeurs. Quant aux parents, ils devront renouveler annuellement leur demande d'enregistrement pour leurs enfants. Et le programme de français ne pourra être étendu aux années supérieures que si le nombre d'élèves requis et les autres dispositions nécessaires sont bien remplis.

La recommandation 10 évalue le programme français, par rapport à chaque élève, en fonction de ses succès en français et dans les autres matières scolaires. En d'autres mots, un professeur ou un principal ou le directeur des écoles pourraient d'autorité transférer un enfant dans une autre classe s'il ne réussit pas dans "tous" les sujets d'étude. Dangereuse restriction, car un professeur non sympathique au français, par exemple, pourrait obtenir la fermeture de la classe de français en réduisant tout simplement le nombre d'élèves à moins de vingt.

La recommandation 7 ajoute une nouvelle restriction, car les enfants d'autres régions scolaires ne peuvent s'enregistrer au cours de français que si la classe possède déjà le nombre requis d'élèves.

Ces quelques points suffisent à démontrer qu'on serait prêt à accepter le programme de français comme "gage de paix" avec les parents canadiens-français, mais les conditions imposées pour l'organisation et la continuation de chaque classe sont si nombreuses, si rigoureuses et si sévères que ces parents ne peuvent même pas être assurés que cette classe existera encore l'an prochain. De plus, à cause même de ces restrictions, 17 enfants canadiens-français pourraient pour le moment jouir de l'enseignement de leur langue maternelle, alors que plus de 70 autres, qui ont étudié depuis 3 à 6 ans le programme de l'A.C.F.C. à prix de sacrifices personnels et aussi de la part de leurs parents, se voient refuser tout allègement. Bien plus, à cause de la ligne de conduite proposée dans ce rapport préliminaire, on ne pourra jouir d'une classe de français à l'école St. Paul's North où, pourtant, plus que 20 écoliers canadiens-français fréquentent les grades 3 et 4.

C'est dire que les parents ne peuvent accepter les principes qui ont donné naissance à de telles recommandations, quoique, par nécessité, ils acceptent immédiatement le peu qu'on veut bien leur accorder: à savoir, les deux classes pour les grades 1 à 4.

Réponse des parents

Conscients qu'à sa réunion du 5 octobre la Commission des écoles séparées doit accepter ou rejeter le rapport préliminaire du directeur "comme ligne de conduite officielle", et aussi déterminer quel genre de programme français sera adopté dès cette année pour les petits Canadiens français, les parents rappellent donc aux commissaires, dans leur énergique mémoire, qu'ils devront préciser aussi si oui ou non ils acceptent les principes fondamentaux du rapport en question, et si oui ou non ils croient que le thème de ce rapport est suffisamment large pour englober toute la question de façon satisfaisante à leurs yeux.

Or, si les commissaires acceptent ce rapport comme ligne officielle de conduite, ils sont d'accord avec la décision du directeur de ne pas inclure dans son étude la possibilité d'une école susceptible de répondre vraiment aux besoins de tous les élèves canadiens-français de toute la ville de Saskatoon. Ils sont aussi d'accord avec les motifs évoqués le 28 septembre par le directeur lui-même pour refuser cette étude: 1) Une telle école empêcherait l'évolution sociale des petits Canadiens français; 2) Une telle école empêcherait leur intégration culturelle dans la communauté qui est à prédominance anglaise; 3) On ne peut pas tolérer que les enfants canadiens-français soient différents des autres, et donc ils doivent grandir dans une atmosphère homogène durant leur stage scolaire.

En d'autres mots, si ce rapport préliminaire est accepté comme ligne de conduite, telle que définie par son auteur, la commission déclare qu'il n'y a pas de place pour des Canadiens français comme tels dans le système des écoles (catholiques) séparées de Saskatoon. Donc la commission et son directeur refusent de reconnaître le fait français à Saskatoon et, conséquemment, en Saskatchewan et au Canada tout entier.

Profession de foi

Or, les parents canadiens-français de Saskatoon ne peuvent accepter cette négation du fait français en ce pays. Ils sont convaincus que ce fait français au Canada n'est pas une situation inévitable mais embarrassante, et l'une des plus précieuses valeurs humaines que possède ce continent. Partie intégrante de l'Ouest canadien dès ses origines, ayant entièrement contribué au développement de plusieurs de ses structures sociales actuelles, les Canadiens français sont parfaitement intégrés en elles, du point de vue social, mais ils refusent toute intégration culturelle. En refusant ainsi toute intégration culturelle dans une société culturelle anglaise, les Canadiens français de l'Ouest ont conservé le droit entier et indéniable de demeurer ce qu'ils sont et d'acquérir tous les moyens de le demeurer.

Ces Canadiens français déclarent donc que la langue française et la culture française sont, pour eux, la langue et la culture premières. La langue anglaise, conséquemment, n'est pour eux qu'une langue seconde qu'ils doivent acquérir le mieux possible, de toute nécessité, à cause de leur intégration sociale.

Enfin, ces Canadiens français croient que c'est à la fois leur privilège et leur devoir de transmettre à leurs enfants, comme héritage, cette langue française et cette culture française, et donc qu'ils doivent posséder tous les moyens requis pour conserver cet héritage et pour pouvoir le transmettre à leurs descendants de façon enrichie et complète.

Conclusion

C'est pourquoi les parents canadiens-français de Saskatoon, par la voix du Comité scolaire, leur porte-parole, attendent la décision finale des commissaires. Mais il faut faire vite, car les petits Canadiens français de Saskatoon n'ont eu aucun enseignement de leur langue maternelle depuis le début de cette année scolaire.

Il faut faire vite et . . . bien.

Willow-Bunch

Sont allés aux funérailles de M. James McGinn à Assiniboia le 30 septembre, M. et Mme Jos. Bellefleur, et trois de leurs enfants, MM. et Mmes Jean et Léonard Bourdages et Mme André Philippon. M. McGinn est le père de Mme Jos. Bellefleur. Condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Albert Lemieux et Robert sont allés conduire leur fille, Colette, à Saskatoon, le 19 septembre, où elle continue ses études à l'Université.

M. Ed. Montgomery a acheté la maison de M. Philippe Légaré.

Les religieuses eurent la visite de leur Mère Provinciale, de St-Boniface pour quelques jours, récemment.

Sont patients à l'hôpital de Moose Jaw: M. Pierre Campagne, Mmes Rosario Martin, Gérard Lalonde, et Roger Bruneau.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne les samedi et dimanche 2 et 3 octobre, avant le départ de M. Campagne pour l'hôpital de Moose Jaw.

Décès

Mme Lavallée, autrefois de Willow-Bunch, est décédée à Montréal à la fin de septembre à l'âge de 90 ans. Son mari, le docteur H. Lavallée, fut médecin plusieurs années à Willow-Bunch où il mourut en 1941 à l'âge de 71 ans. Il vint s'établir à Willow-Bunch en 1917.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère se rendirent dans l'après-midi du dimanche 3 octobre, à Lisieux, pour le pèlerinage annuel de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

M. et Mme Dollard Piché et Mme Elisabeth Fontaine sont allés à Moose Jaw le 24 septembre, assister aux funérailles de M. George Warren.

M. et Mme Ernest Lemieux, de Ponteix, ont rendu visite à MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault, récemment.

Mme Léo Roy est partie à New Westminster, C.-B., y visiter son fils, Henri, et sa famille. Avant de partir, elle visita ses parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer d'Youville à Gravelbourg.

M. et Mme Léonard Bourdages ont conduit leur fille, Diane, à Saskatoon, où celle-ci suit le cours dit "Medical Secretarial" à l'Ecole des Secrétaires Robertson de Saskatoon.

Zenon Park

Vu l'inclémence de la température de ces dernières semaines, les travaux de la moisson se font très lentement dans la localité et ses environs. On estime qu'environ 25 pour cent seulement des différentes variétés de grains semés dans le district a pu être moissonné. Ses jours derniers, quelques fermiers ont pu moissonner quelques acres de colza, mais dans les parties semées en blé, presque aucun travail n'a pu encore être fait. Il y a actuellement dans la localité deux séchoirs en fonction 24 heures par jour, vu que la main-d'oeuvre ne manque pas considérant l'inactivité des autres machines utilisées pour les récoltes. Les élévateurs locaux expédient de ce temps-ci une partie de la récolte de 1964 qui a été livrée en juillet dernier.

Après une absence d'une couple d'années, M. et Mme Raymond Poulin et leurs enfants sont de retour dans la paroisse. Ils résident actuellement dans la maison de Mme Veuve Yvonne Poulin, près du centre du village.

Comme le congrès des instituteurs de la Grande unité scolaire avait lieu à Tisdale dernièrement, les 15 classes avec leurs 350 élèves furent fermées pendant cinq jours.

Des amas de terre de plusieurs pieds de hauteur s'accumulent sur les rues près du centre du village, où une compagnie fait la pose de tuyaux pour l'eau courante.

Omissions

Dans deux chroniques de la localité, parues dans le journal depuis un mois, il y a eu omissions bien involontaires que nous désirons rectifier. Dans la liste des noms de personnes ayant assisté aux cérémonies des noces d'or de M. et Mme Charles Roy on doit ajouter: M. et Mme Urbain Marceau et M. et Mme Laurier McCrea; ces personnes sont de la paroisse et parents des jubilaires. M. Marceau est frère de Mme Roy et Mme McCrea, nièce de M. Roy. L'autre omission fut celle des noms de MM. Henri Fortier et Jean-Marc April qui ont été élus par acclamation il y a quelques mois, comme membres adjoints du Conseil Municipal du Village.

Cadillac

Çà et là

Mme Tancrède Larocque est retournée à l'hôpital pour la 3e fois, dernièrement. Mme G. Lacroix en est revenue il y a une semaine après avoir été hospitalisée pendant six semaines.

M. Edouard Lacroix, M. et Mme Wilfrid Lacroix et Viviane ont visité leurs parents, dernièrement.

M. et Mme T. Larocque demeurent maintenant à Swift Current.

M. et Mme Lorne Hoppenreys sont en vacances chez leur père, M. Carl Hoppenreys, pour trois semaines.

Mlle Anita Wernicke a passé quelques jours chez ses parents, dernièrement.

L'éducation sexuelle des jeunes Américaines serait faussée

CHICAGO — Le Dr I. A. Burch est directeur de la section divorce à la cour du district d'Illinois. Son travail consiste à conseiller les couples qui demandent le divorce et dont le mariage pourrait être sauvé, grâce à des conseils et des directives.

Ce psychologue déclarait récemment au cours d'une entrevue: "On attache trop d'importance à l'éducation sexuelle et on néglige les autres aspects de la vie de tous les jours qui sont très importants. Il en résulte que les jeunes filles américaines sont tout à fait inapte au mariage. Elles ne pensent qu'à leur féminité qui n'est bien souvent qu'hésitation et indécision."

"Les femmes qui ont été élevées dans l'unique perspective qu'un homme les fera vivre parce qu'elles sont des femmes s'acheminent tout droit au divorce.

"On leur dit qu'elles seront les partenaires sexuelles d'un homme, on ne leur apprend pas à développer leur personnalité. On ne leur apprend pas à prendre soin d'elles-mêmes, à faire face aux responsabilités, à relever des défis. Cette façon de procéder donne aux jeunes filles une éducation complètement faussée. Elles croient que le sexe et l'amour sont la même chose. C'est absurde. On a la vie qu'on mérite. Et les femmes — aussi bien que les hommes — doivent apprendre à se réaliser dans d'autres domaines que leur vie amoureuse."

Si on demande à une jeune fille: "Etes-vous capable et prête à prendre soin de vous-même et peut-être de quelqu'un d'autre," elle ne sait que répondre. Elle a été préparée à se servir de sa féminité pour se faire vivre par un homme — son futur mari.

"Rares sont les femmes, a ajouté le Dr Burch, qui peuvent dire à leur mari sincèrement: "Je reste avec toi librement parce que je t'aime et non pour mon bifteck quotidien."

M. Burch ne voit qu'un remède à cette déplorable situation: "Il faut cesser de mettre l'accent sur l'éducation sexuelle et commencer à donner aux filles une éducation individuelle, à développer leurs ressources intérieures, à les aider à se découvrir, après quoi elles pourront aimer les autres"



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Un mot du président

Chers amis,

Les jeunes Canadiens français du Manitoba sont tous intéressés à garder leur langue et leur culture. Ils sont tous intéressés à participer à des activités d'inspiration française . . . voilà ce qu'il faut espérer. Plusieurs jeunes, cependant, n'aiment pas parler de la Relève; plusieurs ne comprennent pas ce que le mot veut dire. Plusieurs jeunes veulent aujourd'hui participer à un mouvement moderne et dynamique qui leur dise quelque chose. Je suis de leur avis. J'invite, comme président, tous les jeunes à m'aider de tous leurs efforts à réaliser ce voeu: organiser, chez nous, dans notre milieu, des activités, un mouvement qui sache être à la page, un mouvement moderne qui réponde aux intérêts des étudiants de langue française. Si vous lisez cette page, vous verrez que je me suis déjà efforcé de donner une autre allure à notre organisation. S'il le faut, je suis prêt à donner un autre nom à notre mouvement pour marquer le renouveau, le changement que je veux apporter à nos activités. J'ai besoin de vos suggestions, de votre aide. Un mot de vous me ferait plaisir et encouragerait les jeunes responsables à travailler de plus en plus fort pour que notre mouvement devienne de plus en plus populaire dans toutes les écoles du Manitoba.

Georges PRESCOTT, président.

"Nous voulons pleine responsabilité", DISENT LES JEUNES

Réunis à St-Boniface, le 18 septembre dernier, pour une pleine journée de délibérations, les quelque vingt-cinq jeunes étudiants canadiens-français, formant le nouvel Exécutif provincial de la Relève franco-manitobaine, ont insisté, et avec raison, pour enfin prendre en mains les guides de leur mouvement. Les résolutions, discutées et adoptées feront étape dans l'histoire du mouvement.

"Nous ne voulons pas d'adultes responsables!"

L'expression laisse entendre que les adultes sont responsables du mouvement alors que c'est aux jeunes de décider des choses. Nous reconnaissons cependant que nous avons besoin de l'aide, des conseils des adultes. Nous sommes reconnaissants de la collaboration qu'ils nous ont apportée dans le passé. Nous voulons que les adultes continuent à nous aider. Ils prendront maintenant le nom d'**adultes-conseillers.**

"La Relève n'est pas une organisation religieuse!"

Mais simplement un mouvement culturel. Aussi, il n'est pas question d'avoir un aumônier. Nous serons toujours heureux cependant de nous assurer la collaboration de certains prêtres, collaboration que nous avons toujours appréciée, collaboration qui ne nous a jamais manqué. Ces membres du clergé seront désormais considérés comme **"aviseurs moraux".**

"Il est temps de reviser notre constitution!"

A cet effet, une commission a été formée, commission composée d'adultes-conseillers, d'anciens membres et de membres actuels. Il est entendu que seuls les membres actuels auront droit de vote.

Dix centres recevront des films français

Tous les centres qui seraient intéressés à recevoir deux films français durant l'année devront s'adresser au R. F. A.-O. Dépôt, C.S.V., Collège d'Otterburne, immédiatement, en mentionnant leur préférence pour certains jours de la semaine, ou même certaines heures de ce même jour. Dix centres, à date, se sont montrés intéressés. Ces films seront accompagnés de questionnaires. Un comité composé du R. F. Dépôt, de la Rév. Sr Marguerite-Yvonne, de Raymond Cormier, Pauline Colette et Monique Ducharme a été formé pour assurer le succès de cette entreprise.

La Relève aura son représentant à l'AECFM

Nous sommes reconnaissants à l'Association d'Education d'avoir bien voulu nous inviter à nous faire représenter au sein de son exécutif. M. Louis Dubé, de La Broquerie, sera notre représentant pour l'année 1965-66

Il n'est plus question de "Soirée mensuelle"

Certains cercles se sont crus obligés de se réunir sans but défini une fois par mois. Les réunions, les soirées doivent avoir un but précis. Que nos soirées et nos réunions répondent désormais à un besoin, à une initiative profitable.

Un grand projet: Voyage interprovincial l'été prochain

Trois membres de la Relève ont eu l'occasion cet été, grâce à la générosité de la Société St-Jean-Baptiste et la collaboration de l'AECFM, d'entreprendre un voyage des plus intéressants au pays du Québec (voir ailleurs sur cette page pour rapport). Un comité a été formé sous la présidence de M. Louis Dubé pour étudier la possibilité d'organiser un voyage interprovincial en juillet prochain pour une trentaine de jeunes étudiants canadiens-français.

St-Charles accepte la responsabilité du prochain congrès

Chaque centre doit, de temps à autre, accepter une responsabilité, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre organisation. Félicitations à St-Charles qui, en mai prochain, organisera le congrès annuel de la Relève.

Les jeunes veulent le Concours oratoire . . . MAIS . . .

Presque à l'unanimité, on vote en faveur de conserver le concours oratoire. Cependant, on veut que les jeunes soient totalement libres de se joindre ou non à ce concours. Aucune pression désormais à ce sujet.

Nous voulons un festival dramatique

Quelques écoles participent déjà au festival dramatique organisé par le Manitoba Theatre Centre. Le Comité Central de la Relève doit entrer en contact avec les responsables du MTC et discuter des possibilités de collaboration entre les deux organisations afin d'encourager un plus grand nombre d'écoles à participer à ce festival.

"Tous les garçons, les filles"

Félicitations à M. Christian LeRoy, animateur du programme favori des jeunes. Les plus belles chansons ont été imprimées dans un recueil par le Collège d'Otterburne. Ce recueil est en vente au Collège d'Otterburne pour la somme de 25c.

Pourquoi la Relève? Comment s'organiser?

— Tous sont d'accord que dans chacune de nos écoles il devrait y avoir certaines activités françaises, soit culturelles, soit purement récréatives; activités qui devraient intéresser un certain nombre de nos étudiants de langue française.
— Comme nous organisons des comités pour les sports, pour l'Action Catholique, etc. . . ainsi est-il tout à fait normal que dans nos écoles se groupent, sous un comité élu par les élèves, des étudiants qui se disent intéressés à participer à des activités d'inspiration française.
— La Relève n'est rien d'autre que le mouvement qui, au plan provincial, vient grouper ensemble ces différents comités, cercles ou clubs, et qui veut leur aider dans toute la mesure du possible à réaliser plus facilement leurs activités.
— Au plan provincial, la Relève propose certaines activités telles que le Concours oratoire, le Festival du théâtre.
— Au plan divisionnaire, la Relève essaie de grouper les différentes écoles pour certaines activités telles que soirées sociales, concours, etc.
— Au plan local, le comité doit voir à prendre l'initiative pour l'organisation de certaines activités qui sachent intéresser les étudiants de langue française, et promouvoir dans toute la mesure du possible la culture française.
— Quelques activités proposées: organisation d'une discothèque française, encouragement du programme "Tous les garçons, les filles", achat de livres de chansons publiés par Otterburne, participation au festival du théâtre, ou du moins organisation d'une soirée théâtrale à notre façon, participation à une soirée organisée par l'Association Québec-Manitoba qui nous présente de grands artistes.

Nous vous offrons des disques gratuits

Nous voulons encourager les comités locaux à organiser une petite discothèque. Certains n'ont pas grands fonds. Aussi le Comité Central offre-t-il trois (3) disques gratuits à tous les comités locaux qui en feront la demande. De plus, ces mêmes locaux recevront plus tard durant l'année un autre disque long jeu, encore gratuitement. Etes-vous intéressés? Ecrivez-nous. Les premiers arrivés, les premiers servis. Nous avons 55 disques à distribuer.

Présentation d'un album-souvenir

Notre adulte-conseiller provincial, M. Antoine Gaborieau, était loin de nous au dernier congrès. Nous avons cru lui faire plaisir et lui marquer notre reconnaissance en lui offrant un album-souvenir qui retrace d'une façon artistique et pittoresque les grandes lignes de notre congrès. Ce geste fut très apprécié de notre adulte-conseiller.

Note de dernière heure

La commission spéciale ayant la responsabilité d'étudier la constitution de la Relève et d'y apporter les changements nécessaires s'est réunie le samedi 2 octobre dernier pour la première fois.

Il se peut fort bien que notre nouvelle constitution soit prête pour la prochaine réunion de l'exécutif provincial prévue pour la fin de janvier prochain.

Apparaissent ici les noms des membres de cette commission: M. l'abbé Pierre Raymond, MM. Antoine Gaborieau, Georges Prescott, Gilbert D'Auteuil, Claude Comeault, Edouard Mousseau et Gabriel Dufault, Mlles Berthe Lavallée et Lilianne Delaquis.

* * *

Voici la liste de ceux qui participèrent à la première réunion de l'exécutif provincial tenue à St-Boniface le 18 septembre dernier:

Membres présents: M. Georges Prescott, Mlle Monique Ducharme, MM. Gabriel Dufault et Claude Comeault, M. l'abbé Pierre Raymond, MM. Antoine Gaborieau, Roland Bohémier, Raymond Cormier, Gilbert D'Auteuil, Louis Bouvier, Louis Dubé et Napoléon Langelier, Mlles Berthe Lavallée, Annette Hébert, Lorette Gauthier, Diana Plessis, Pauline Colliette, Odile Saquet et Madeleine Guénette (remplaçant Mlle Aurore Joyal).

Adultes-conseillers invités: les Rév. Srs Anna Lussier, Pierre-du-Sauveur, Marguerite-Yvonne et Marielle Moreau, le R. F. Aimé-Onil Dépôt et Mme James Stanners.

Etaient aussi présentes: Mlles Barbara Todd, Jeanne Gousseau, Marie-Lynne Carignan, Jocelyne Sabourin, Hélène Dufresne et Annette Trudeau.

Membres absents: Mlles Judith Pazdor, Roma Labossière, Marilyne Tougas, Lilianne Leclerc, Michelle Allard et Lizette Letain, MM. Gérald Wanlin et Damien Perrault.

"OPÉRATION RENOUVELLEMENT"

(Concours ouvert à tous les membres de la Relève)

Certains membres ont exprimé le désir de changer le blason de la Relève. Comme le comité central est toujours prêt à entendre toutes les suggestions des membres, un concours "opération renouvellement", est donc par la présente, lancé.

Les membres de la Relève sont tous invités à nous dessiner un nouveau blason, en prenant bien soin d'indiquer clairement ce que signifie chaque symbole employé. Un prix de $5 et un trophée, sous forme de plaque-souvenir, seront octroyés à l'élève qui, au jugement du comité central, aura fait le meilleur travail.

Vos entrées doivent parvenir au secrétaire-trésorier provincial de la Relève avant le 15 novembre prochain. (445, rue du Moulin, St-Boniface) Nous attendons donc de nombreux dessins démontrant vos idées personnelles sur ce que devrait être le blason officiel de la Relève.

Chronique de l'Oncle Zéphyr

L'Institut Collégial de Lorette se prépare à une année d'activités des plus mouvementées. Le comité local est déjà élu et il paraît que le président en est un costaud . . . Avis aux demoiselles qui aiment le type robuste possédant une voix au timbre imposant.

Notre président provincial embrasse l'année d'un seul coup d'oeil. Il songe présentement au congrès annuel en réduisant déjà de beaucoup, la liste des invités.

La Broquerie nous promet du nouveau: ce serait le point culminant des activités de la Relève pour l'année en cours. Le voyage interprovincial! Le comité espère pouvoir inviter 32 étudiants et quelques adultes à se rendre au Québec.

Une rumeur circule voulant que le comité central distribue immédiatement, aux locaux, les cartes de membres si longuement attendues. Le secrétaire-trésorier vous prie donc, de lui en faire parvenir la demande. Il préfère qu'on fasse les choses de façon formelle plutôt que désinvolte.

Le Collège d'Otterburne dispense de jolis carnets de chants populaires. L'adulte conseiller de ce local se dit fier du travail accompli et vous offre ce chef-d'oeuvre à 25 cents l'unité. Voilà qu'on se lance dans la haute finance!

Il arrive parfois que certains élèves cherchent, et presque toujours en vain, à découvrir le vrai nom de ceux qui emploient des pseudonymes à l'émission "Tous les garçons et filles". L'animateur de ce programme éprouve parfois de la difficulté à les lire. C'est dommage, car ce serait intéressant de connaître l'identité de ces "êtres".

Un peu de sérieux s.v.p.! Savez-vous quelle est la plus grande preuve d'amour? Le partisan du Yé-Yé qui remarque à son amie: "Pour toi je ferais des choses formidables. J'irai jusqu'à me faire couper les cheveux! . . . "

A bientôt!

Ci-dessus l'on voit les deux grands responsables de la Relève franco-manitobaine, M. Georges Prescott, président, et Mlle Monique Ducharme, vice-présidente. Avec leur équipe ils veulent que cette année 1965-66 soit la meilleure en fait d'activités culturelles chez les étudiants et à leur profit. Ils ont exposé leur plan d'action dès le début de septembre afin que tous se mettent immédiatement à l'oeuvre.

Aimez-vous lire?

Les étudiants de la 10e année à l'Institut Collégial Provencher viennent de lire "Le tour du monde en 80 jours" de Jules Verne. Ils en offrent la critique suivante:

— "Une histoire qui convient à tous les âges. Les premières trente pages ne sont pas trop intéressantes . . . mais, ensuite, c'est une aventure que tout le monde voudrait entreprendre." (Robert Baudry)

— "Livre intéressant parce que l'auteur décrit plusieurs pays. Les personnages semblent être réels." (René Cardinal)

— "L'auteur connaît sa géographie. Il y a de l'humour. Quelquefois un peu exagéré comme lorsque Passepartout assomme quatre ou cinq Indiens." (Jacques Chartier)

— "J'aime la façon dont Verne place l'action en nous faisant deviner ce qui doit bientôt arriver." (Léo Moreau)

— "Très intéressant, bien sûr, mais trop de petits détails." (Jacques Robitaille)

— "Fort intéressant . . . excitant . . . comique; par endroits un peu exagéré." (Réal Deforel)

— "Rempli de descriptions pittoresques; surtout l'attaque des Indiens. Fin surprenante." (Michel Dionne)

— "Un des meilleurs que j'aie jamais lu. Plein de détails historiques. Nous tient en suspense d'un bout à l'autre. A la fois drôle et sérieux." (Norman Lebleu)

— "Ce qui le rend plus intéressant, c'est la façon dont l'auteur s'exprime pour décrire les difficultés d'un voyage semblable . . . comme s'il appartenait au vingtième siècle. Ce livre nous donne l'occasion de traverser le monde entier sans bouger de notre chaise." (Léo Seewald)

— "Livre instructif . . . beaucoup de recherche . . . de détails. Je crois que Passepartout aurait dû avoir Mme Aouda." (Ray Brunet)

— "Verne a dû beaucoup réfléchir avant d'écrire ce livre. Les aventures racontées pourraient être vécues. L'auteur a dû faire la route qu'a pris son caractère principal." (Georges Fontaine)

— "L'auteur a très bien décrit les régions traversées par ses personnages. Ce livre contient un peu de tout: humour, meurtre, bravoure. Chaque chapitre garde notre intérêt." (Marcel Gaborieau)

— "Livre au niveau de la dixième année. Il contient de l'aventure que chaque garçon aime rencontrer dans un livre. Vocabulaire un peu difficile." (Marcel Labossière)

— "J'aime ce livre parce qu'il y a plusieurs caractères. Plusieurs images. Trop de détails et d'exagérations." (Marc Tétrault)

— "Tant que l'élève peut et veut comprendre le livre, très intéressant sans doute." (André Léveillé)

— "Livre très éducatif. Il nous conduit à plusieurs endroits. Caractères bien choisis. Assez facile à lire avec quantité de nouvelles expressions." (Gérard Nault)

— "L'auteur exagère un peu, mais pas pour dire que c'est "plate." (Denis Muller)

— "Beaucoup d'action. On ne sait jamais à l'avance ce qui va arriver." (Ronald Normandeau)

— "Très intéressant, non seulement pour l'histoire mais pour le vocabulaire, la construction des phrases. Un chef-d'oeuvre. Je recommande ce livre." (Paul DeGagné)

— "Mots bien choisis. Les idées se suivent. Une chose qui m'a surpris, c'était que l'auteur employait beaucoup de mots anglais lesquels je ne croyais pas employés en français. Un étudiant sans grand vocabulaire aurait beaucoup de difficulté à comprendre ce livre sans l'aide du maître." (Alain Desloges)

— "M. Fogg est bien trop sérieux. Jamais il ne s'excite ou se fâche. Il se sert de son argent comme si c'était de l'eau." (B. Laurin)

— "Dans cette histoire on apprend bien des choses: coutumes des pays, les trains et les bateaux de ce temps-là, etc." (André Desorcy)

— "Livre intéressant parce que les personnages sont en danger tout au long du voyage. Je crois que tous ceux qui liront les premières pages ne pourront fermer le livre avant de l'avoir tout lu." (Aimé Muller)

Félicitations à la presse, à la radio et à la télévision

MONTREAL (CCC) — Par la voix de son président monsieur Paul Sauriol, l'Office catholique national des Techniques de diffusion, organisme mandaté par l'Episcopat canadien pour s'occuper de la pastorale des moyens de communications sociales, tient à exprimer publiquement sa gratitude à l'endroit des postes de radio et de télévision, comme aussi à l'endroit de la presse pour les reportages de qualité qu'ils ont présentés à la population à l'occasion de la venue de Sa Sainteté le pape Paul VI à l'organisation des Nations unies.

Si une femme est distraite en vous écoutant, parlez bas . . . elle espèrera un secret.

Cte de BELVEZE.

Ne lisez pas ceci . . . A moins que . . .

Nombreux sont les centres qui désirent emprunter des petites pièces de théâtre pour agrémenter les soirées récréatives. La personne en charge de ces pièces voit considérablement diminuer ses provisions, lesquelles ne rentrent pas toujours après usage.

Les emprunteurs ont trouvé l'adresse pour se les procurer, mais ont dû la perdre quand le temps du retour est arrivé. C'est pourquoi nous la reproduisons ici.

Théâtre de la Jeunesse,
140, rue Dumoulin, St-Boniface

Il ne faudrait pas en arriver à imposer une amende pour les jours de retard. Qu'en pensez-vous? Vite, les brebis égarées du troupeau, rentrez au bercail, vous y serez bien traitées.

Club-disques

Le 18 septembre dernier eut lieu la première réunion du comité provincial de la Relève. A cette réunion, il y eut mention d'une entreprise, telle que la collection de disques français dans les écoles. Le but est d'intéresser et d'encourager les élèves à écouter des disques français. Ainsi, les disques, étant dans l'école même, seraient plus facilement à la disposition des élèves.

Voici le procédé d'un club-disques qui pourrait peut-être servir d'exemple. Le club (qui ici pourrait consister dans les membres de la Relève de l'école) s'est abonné au journal "Chants et disques". Ce journal nous renseigne au sujet des disques les plus récents et préférés par la majorité des élèves. Lors de l'achat d'un ou de plusieurs disques, chaque membre donne sa contribution (le montant de cette contribution dépend du nombre de membres). Le choix des disques est étudié et approuvé par les membres eux-mêmes. L'on encourage aussi chaque individu à se procurer pour lui-même des disques français.

Comme projet, le club invita "Lumen" à venir présenter une exposition de disques. Ceci ranima l'intérêt des membres et de nouveaux artistes furent ajoutés à notre collection.

Ainsi, le club s'est procuré des disques français variés et dont tous profitent. Les étudiants ont appris à écouter souvent la chanson française et à en apprécier la beauté. C'est tout une culture!

Annette HEBERT,
Institut Collégial St-Pierre.

Mon séjour dans "La Belle Province"

Par ce beau matin ensoleillé du samedi 14 août, bien installés dans un wagon-lit du Canadien National, mon compagnon, Donald Toupin, de St-Boniface, et moi partons à destination de la belle province de Québec. Nous sommes un peu nerveux, car c'est notre premier voyage dans l'Est. Grâce à la Relève et à l'Association d'Education qui nous a recrutés, nous accomplissons aujourd'hui ce rêve merveilleux.

Après avoir roulé une trentaine d'heures, nous faisons un bref arrêt à Montréal pour continuer ensuite jusqu'à Lévis où nous prenons un traversier pour gagner Québec.

Le lendemain, après une bonne nuit de repos, nous montons dans l'autobus qui nous mène au "Balcon Vert" à Baie St-Paul, à soixante milles de Québec en descendant sur la rive nord du fleuve. Le camp placé sur un promontoire offre un spectacle grandiose de la ville, ainsi que de la baie et de l'Ile-aux-Coudres qui se dessinent en face sur le fleuve. A notre service nous avons l'aumônier, M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, et cinq moniteurs dont un est Français (de France). Les campeurs, au nombre de vingt-quatre, viennent d'un peu partout à travers le pays.

Le camp d'une durée d'une semaine nous entraîne dans plusieurs activités diverses. La matinée, habituellement consacrée aux conférences présentées par des hommes de choix, nous informe de coopération, de socialisation, d'indépendance, etc., etc. . . Aussi, plusieurs discussions suivent ces conférences et, en plus, nous réalisons un "parlement modèle" qui réussit à merveille. Comme excursion, nous faisons une marche dans la boue sur la plage où je goûte pour la première fois à l'eau salée; aussi, nous allons "sur le pouce" faire une randonnée de vingt-quatre heures sur l'Ile-aux-Coudres.

Le dimanche arrive vite, et, après un banquet d'adieux, nous retournons en autobus à Québec où nous visitons les plus attrayants quartiers. Voici quelques places dignes d'être vues. L'impressionnant Château Frontenac, les historiques Plaines d'Abraham, la basse-ville avec ses vieux manoirs, ses taudis, ses rues étroites et ses embouteillages, l'église Notre-Dame-des-Victoires (1688), la basilique Notre-Dame-de-Québec, les nombreux musées, le pont de Québec, les chutes Montmorency (non loin de la ville), l'Université Laval, et plusieurs autres encore.

Le lendemain, mon compagnon et moi devons nous séparer pour visiter notre parenté. Je visite donc quelques villages dans le comté de l'Islet pendant une journée. Je retourne à Québec et je fais de l'auto-stop jusqu'à Montréal (185 milles). Je passe la journée du jeudi chez ma soeur qui est Soeur Blanche et je termine ma soirée dans une boîte à chansons. Quelques heures de repos et me revoilà assis dans un autobus "Promenade" qui me transporte à travers la ville pour me faire visiter les merveilles du "Paris d'Amérique". Je visite le "Jardin botanique", le Parc Lafontaine, l'Oratoire St-Joseph, le Mont-Royal, qui comprend la "Croix", le "Lac aux Castors" et le "Chalet du Mont-Royal", puis c'est Place Ville-Marie et les autres gratte-ciel, la cathédrale St-Jacques, l'Ile Ste-Hélène, et combien d'autres choses.

Le samedi et le dimanche, je me prête encore aux visites. Lundi, jour de préparation pour le départ qui a lieu à cinq heures de l'après-midi. Le voyage de retour, tout aussi plaisant que celui d'aller, me donne la chance de me reposer un peu et c'est comme ça que j'arrive à Winnipeg mardi soir à 10 h. 25. Personnellement, ce qui m'a le plus frappé, c'est la manière avec laquelle les Québécois se comportent avec les touristes et leurs compatriotes. Partout où l'on va, on peut toujours être certain de se faire répondre poliment et avec bienveillance.

Je veux, pour finir, remercier tous ceux qui ont eu une part dans l'organisation de ce voyage et j'espère que cette expérience sera suivie de plusieurs autres du même genre avec un plus grand nombre encore de participants.

Louis DUBE,
La Broquerie.

1,000 prêtres tchèques ne peuvent exercer leur sacerdoce

PRAGUE (CCC) — Mgr Tomasek, administrateur apostolique de Prague, s'efforce d'obtenir des autorités tchécoslovaques l'autorisation pour un millier de prêtres d'exercer à nouveau leur sacerdoce.

Jusqu'à présent, Mgr Tomasek n'aurait obtenu gain de cause que dans une dizaine de cas. Les mille ecclésiastiques frappés d'interdiction appartiennent pour la plupart à des congrégations religieuses dissoutes après l'arrivée au pouvoir du parti communiste. Ils gagnent actuellement leur vie comme ouvriers ou employés.

Jeunesse souriante

Pour nous introduire en beauté dans ce journal qui nous offre si gentiment l'hospitalité, nous avons trouvé approprié, le texte d'un discours prononcé le printemps dernier par une jeune Canadienne française au congrès de la Relève. Monique Ducharme, notre vice-présidente provinciale actuelle, y démontre la puissance de rayonnement de la jeunesse et du sourire. C'est toute une philosophie qui nous est proposée, c'est pourquoi ces lignes devraient être lues avec beaucoup de réflexion. Mais laissons la parole à Monique:

Nous, les jeunes, utilisons-nous au maximum la puissance de rayonnement de notre jeunesse, de notre sourire? La vie nous oblige non seulement à regarder l'avenir, mais à faire fructifier le présent. Le monde a besoin de l'enthousiasme de nos quinze ans. Donnons-le-lui! C'est d'ailleurs la meilleure manière de préparer notre avenir que nous voulons conquérant.

Voyez comme ce serait facile d'utiliser notre puissance de rayonnement dans notre foyer. Jeanne, étudiante, arrive de l'école et s'aperçoit que Maman est fatiguée, que le bébé pleure et que les gamins se tiraillent. Elle s'avance vers sa mère, la caresse, baise son front ridé d'inquiétudes, puis elle prend bébé, et entretient les gamins avec un livre de contes. Voilà que, dans quelques minutes, Jeanne a communiqué sa joie aux membres de sa famille.

Savons-nous combien de personnes dépendent de nos sourires? Si nous connaissons qui est mal pris, nous lui venons en aide, n'est-ce pas? Voyons donc aussi les coeurs qui sont mal pris, qui souffrent; à quoi sert-il de ménager nos sourires quand il y en a tant qui seraient si contents de les voir. Comme dit Chesterton:

"Un sourire
Ça ne coûte rien
Ça ne se quête pas
Ça ne s'emprunte pas
Ça ne se vole pas
Et ça ne vaut rien
Absolument rien
A moins d'être donné.

Alors, si dans une de vos courses
vous rencontrez
Quelqu'un qui est trop triste
pour sourire
Laissez-en des vôtres car, dites-
vous bien:
Personne n'a autant besoin d'un
sourire
Que celui qui n'en a pas à donner."

A l'école, par exemple, combien d'occasions de développer notre attitude envers nos camarades . . . Regardez comme c'est contagieux un sourire: vous vous dirigez vers votre classe un beau matin et à chaque rencontre vous saluez avec un grand sourire et un joyeux "bonjour". Vous semez du bonheur. Ne pensez-vous pas que cette semence pourra devenir communicative? Faites-en l'expérience.

Voyons aussi la puissance du sourire, pour épanouir les jeunes enfants malades, les infirmes. Plusieurs de ces pauvres petits êtres ont manqué de caresses, de consolations maternelles, de la vie intime de la famille. N'avons-nous pas là, la chance de semer un peu de joie? Il suffit d'une petite visite à l'hôpital avec des amies, une cueillette de bonbons, des chants mimés et un grand sourire. Ne voyez-vous pas déjà la réaction des enfants?

Songeons aussi aux vieillards délaissés. Ne ressentent-ils pas la vie triste parce qu'ils ne peuvent faire comme les autres? Secourons-les par nos paroles gaies; aidons-les à vivre. Imitons les jeunes gens, qui, récemment, sont allés rencontrer les vieillards à l'hospice. N'ont-ils pas éveillé en eux le refrain touchant:

"Dernier amour de ma vieillesse
Venez à moi petits enfants
Je veux de vous une caresse
Pour oublier mes cheveux
blancs.

En vieillissant soyez bons, charitables
Aux malheureux prêtez votre
secours
Il est si beau d'assister ses semblables
Un peu de bien embellit nos
vieux jours."

Oui! "Levons-nous, jeunesse ardente!" Rayonnons! "Chantons au soleil qui ruisselle!" "L'avenir dépend de nous!"

Monique DUCHARME,
Académie St-Charles.

Chronique sportive

La ligue Nationale de hockey a posé un geste très intelligent

par Jacques LEMOYNE

Il y a longtemps que les amateurs de hockey se plaignaient que l'ouverture de la saison de hockey chevauchait les séries mondiales et perdait ainsi de son importance. Il aura fallu plus de dix ans aux dirigeants du hockey majeur pour se rendre compte du bien fondé de cette affirmation et pour poser le geste positif qui s'imposait automatiquement. La saison débute plus tard cette année, mais elle se prolongera plus avant au printemps. D'ici, nous croyons que c'est une erreur de jouer au hockey au mois de mai, mais attendons que l'on ait tenté une fois l'expérience. Nous ignorons si les journaux des Etats-Unis vont attacher plus d'importance à l'ouverture du hockey, mais nous avons l'impression que oui et que, cette année, on consacrera plus qu'une colonne à un événement qui en vaut quand même la peine.

Nous sommes allés au camp d'entraînement des Canadiens et nous avons pu causer avec la majorité des joueurs. On semble moins tendu cette année que l'an dernier, et c'est sans aucun doute le fait d'avoir gagné la coupe Stanley qui a ainsi aidé les joueurs à oublier les fatigues de la saison précédente. Il est bien évident que Toe Blake voudrait gagner le championnat de la ligue et la coupe Stanley au cours de la saison qui vient et, comme nous disait un observateur: "S'il pouvait voir les siens remporter tous les trophées et toutes les places au sein du club des Etoiles, il serait sans doute satisfait de son sort". A regarder ainsi évoluer les Canadiens, on a nettement l'impression qu'il faudra compter avec eux cette saison. Ils ont assez de joueurs de réserve pour alimenter une autre équipe de la ligue Nationale comme nous l'avons déjà écrit, et après avoir le Tricolore dans des joutes hors concours, on ne peut qu'être très impressionné par l'équipe de Blake.

Les autres

Le gros point d'interrogation dans la ligue Nationale demeure Chicago. On ne sait vraiment pas ce qui ne tourne pas rond au sein de ce club. Les Hawks ont tout ce qu'il faut pour gagner, y compris Bobby Hull. Mais on dirait que cette aglomération de vedettes est incapable de se trouver le meneur dont elle aura besoin pour remporter plus que sa part de victoires. En forme et en accord les uns avec les autres, les Eperviers devraient terminer au premier rang dans le classement, mais qui peut oser faire des prédictions devant l'attitude si étrange de tous ces joueurs? On prédit depuis de nombreuses années que les Leafs de Toronto vont s'effondrer. C'est peut-être vrai, mais voilà encore une autre prédiction qu'il ne faut pas faire avant d'y avoir songé sérieusement. Et peut-on dire que cette équipe se soit affaiblie par suite de ses transactions avec les Red Wings? Certainement pas et les Leafs présenteront encore cette année une défensive à toute épreuve, si Bower tient le coup.

C'est donc dire que nous n'avons pas beaucoup confiance aux Red Wings, et c'est bien vrai! Nous ne croyons pas que cette équipe soit capable de causer les mêmes surprises que l'an passé. Andy Bathgate est peut-être celui qui détient les clés du succès futur des Red Wings, mais c'est là une hypothèse assez mince à première vue, ne trouvez-vous pas? Et que dire des Rangers et des Bruins sinon qu'ils ne nous impressionnent pas trop? On affirme qu'ils seront meilleurs cette année et c'est à espérer. Les Rangers auront des problèmes épineux sur la défensive et les Bruins resteront solides défensivement mais futiles à l'attaque. Comment alors prédire qu'une de ces équipes participera aux éliminatoires? Ce sera donc, dans l'ordre: Chicago, Canadiens, Toronto, Detroit, Rangers et Boston, avec une possibilité de changement à la quatrième position. Mais sait-on vraiment ce qui peut se produire au cours de 70 joutes de hockey?

* * *

L'Association des Propriétaires d'Allées de dix Quilles du Canada organise sous ses auspices un grand tournoi qui débutera le 1er novembre dans 40 centres canadiens. Ce tournoi, qui a l'appui de la brasserie O'Keefe, sera clôturé par de grandes finales canadiennes qui auront lieu à Fort William-Port Arthur, en mai 1966. Les finales provinciales seront jouées quelques semaines plus tôt dans huit centres urbains du Caanda. C'est ce qu'ont annoncé à une conférence de presse tenue aux "Empress Lanes" de Winnipeg, le lundi 4 octobre, M. D. H. Floyd, vice-président et gérant général de O'Keefe Brewing Company (Manitoba), et M. Guy Savoie de Brandon, vice-président de l'Association nationale.

Vous ne l'emporterez pas en paradis!

Tout cet argent dont vous êtes à la fois satisfaite et inquiète, tant il est vrai qu'on puisse trouver de joie à se payer allègrement ce qui nous fait envie, mais aussi de tracas à ne savoir où placer son argent pour qu'il rapporte, ou tout au moins pour qu'il dure au lieu de s'évaporer!

* * *

Thésauriser à n'en plus finir, en pensant à ses vieux jours, n'est-ce pas faire un peu trop confiance à ses possibilités de survie, et manquer du même coup de confiance en la Providence qui veille sur ses enfants? Si vous avez prévu de quoi vivre jusqu'à 90 ans, c'est quand même raisonnable! N'éprouveriez-vous pas autant de joies que bien d'autres à disposer du reste, de votre vivant, à être assurer des mérites par les charités que vous êtes en mesure de faire? Combien de fois n'ai-je pas entendu de généreux parents admettre qu'il vaut mieux aider les enfants quand c'est le temps! Non pas les gâter outrageusement, leur donner le goût d'un luxe auquel ils ne pourront jamais atteindre par eux-mêmes, mais les secourir quand les choses se corsent sur le plan financier, et que les tracas risquent d'alourdir sérieusement l'atmosphère, en compromettant du même coup le bonheur d'un ménage encore jeune et facile à déboiter, ou d'un couple moins jeune, susceptible de n'en pouvoir plus, sous le poids de l'adversité!

Outre les siens, il y a les autres, la société tout entière des éprouvés envers laquelle nous nous devons de poser un geste de solidarité compréhensive. Tandis que les Caisses de Bienfaisance débordées, lancent un cri d'alarme, n'avons-nous rien à nous reprocher? Les problèmes sociaux sont en recrudescence, tandis que les fonds de ces Caisses sont dans un état précaire: il y a de quoi inquiéter sérieusement ceux qui dépistent la misère, qui essaient de la conjurer ici, de la soulager ailleurs.

Etre généreux à bon escient ne sera pas sans consolation, pour vous qui avez de l'argent et ne l'apporterez pas en paradis, là où vos mérites, bien au contraire, vous devanceront!

Françoise L. ROY.

Un ordre contemplatif adoucit ses règlements

EDMONTON — Les gratte-ciel qui se construisent autour du cloître des Soeurs du Précieux Sang troublent un peu l'intimité des bonnes religieuses. Elles n'ont donc jugé rien de mieux que d'ouvrir les portes du cloître au public en organisant un bazar et une vente de gâteaux. Les profits seront affectés à la construction d'une nouvelle maison.

Un mur très haut dérobe aux passants les religieuses qui parfois jouent au badminton, font des promenades dans le jardin. Mais depuis qu'on a construit une maison d'appartements de 13 étages de l'autre côté de la rue très étroite, les religieuses se sont aperçues que chaque fois qu'elles quittent les murs, les gens les observent de leurs fenêtres, quelques-uns allant jusqu'à prendre des photos lorsqu'elles font des pique-niques pendant les heures de récréation.

D'un ordre contemplatif, les religieuses n'ouvrent la bouche qu'à la chapelle et pendant la récréation. Le travail de secrétariat pour les oeuvres catholiques leur permet d'assurer leur subsistance. La supérieure, Mère St-François-de-Sales, interviewée derrière une grille, a déclaré qu'elle voulait attirer des novices dans la communauté: le noviciat est vide depuis quelques années et il n'a rien pour attirer la jeune fille moderne.

La supérieure veut un monastère avec une infirmerie, plus d'espace, des murs clairs et de grandes fenêtres. Elle aimerait un tennis et une patinoire. Les religieuses ont commencé à jouer aux quilles et elles vont former leur propre orchestre. Un terrain pour une nouvelle construction a été acheté dans l'ouest de la ville d'Edmonton où l'on n'a pas à craindre le voisinage trop proche de maisons privées ou d'appartements.

Le règlement s'est fort adouci, comparé à il y a trente ans. Les soeurs lisent les journaux et écoutent parfois la radio, leur robe a été légèrement raccourcie, la coiffe a été simplifiée. La nouvelle politique de l'Ordre est de se faire mieux connaître des gens pour lesquels les religieuses prient.

Vive le Cheddar canadien! Notre fromage Cheddar est renommé dans plusieurs pays. Sa fine qualité en fait également le fromage préféré des Canadiens.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

NATIONS-UNIES — Les pays socialistes européens détiennent désormais le record des femmes qui travaillent: 52 pour cent de la population féminine en Roumanie, 48.9 pour cent en Biélorussie, 45.7 pour cent en Bulgarie, 41.5 pour cent en Union soviétique. En Europe occidentale 33.2 pour cent des Allemandes travaillent, 27.6 pour cent des Françaises contre 24.8 seulement aux Etats-Unis.

L'annuaire démographique des Nations unies révèle également que sur 10 Américaines qui travaillent, six sont mariées, deux veuves ou divorcées et deux célibataires, alors qu'aux Pays-Bas sur 10 femmes qui travaillent, huit sont célibataires.

La Jordanie, Malte et Israël se distinguent par leur forte proportion de femmes exerçant des professions libérales, 22 pour cent pour les deux premiers et 20 pour cent pour Israël.

✦ ✻ ✦

Une dame angoissée téléphone à son médecin:

— Docteur, c'est épouvantable! Mon fils vient d'avaler du sable et du ciment . . . Que dois-je faire?

— Surtout ne pas lui donner d'eau!

✦ ✻ ✦

Pour vider un citron sans le couper et si vous n'avez pas de presse-citron: percez trois ou quatre petits trous à l'extrémité opposée à la tige, à l'aide d'un bâtonnet de bois ou d'une aiguille à tricoter (taille 4). Les trois doivent être profonds et percés bien droit. Vous n'avez plus qu'à presser fortement le citron entre vos mains. Le jus est pur et sans aucun pépin.

✦ ✻ ✦

Si vous vous servez d'un rouleau pour peindre une pièce, prenez soin de peindre au préalable tous les coins au pinceau. En fin de compte, vous épargnerez du temps car vous éviterez ainsi le barbouillage.

✦ ✻ ✦

On ne peut évidemment pas avoir une paire de chaussures assortie à chacune de ses toilettes: les souliers noirs ou marron vont avec tout.

✦ ✻ ✦

Le prédicateur en chaire:

— Dans la vie, mes frères, il vaut mieux donner que recevoir.

— C'est bien vrai, murmure un boxeur.

✦ ✻ ✦

Vos biscuits secs resteront croustillants si vous les mettez dans une boîte en fer avec quelques grains de riz.

✦ ✻ ✦

D'où vient l'expression "Se mettre sur son trente et un"?

Il faut voir dans la première partie de cette locution (**se mettre sur**) l'ancienne tournure qui voulait dire "mettre sur soi", et dans "trente et un" la déformation populaire de **trentain,** nom d'un ancien drap de luxe dont la chaîne était composée de trente fois cent fils, et qui, n'étant plus connu, est devenu **trente-un** ou **trente et un.** "Se mettre sur son trente et un", c'est donc littéralement "mettre sur soi son trentain", et, par suite, ses plus beaux atours. (Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", édité par Larousse.)

✦ ✻ ✦

Pour enlever plus facilement des taches d'encre sur les doigts, tremper une vieille brosse à dents ou à ongles dans du vinaigre puis dans du sel et frotter les taches jusqu'à disparition.

✦ ✻ ✦

Voici une bonne méthode pour exhiber vos cartes de Noël: Entourer quelques cintres en métal de papier crêpé rouge ou vert, y suspendre trois rubans de longueurs variées et épingler les cartes tout au long de ces derniers.

✦ ✻ ✦

— Mon pauvre grand-père vient de mourir, annonce Marie-Hélène.

— Quelle tristesse! De quoi est-il mort? demanda Marie-Louise.

— D'une jaunisse.

— Le pauvre, une si vilaine couleur.

Patron imprimé



9080
SIZES 6–14
by Marian Martin

Numéro du patron: 9080
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Quand la laine s'inspire des qualités des fibres synthétiques

Des substances connues depuis toujours sont en passe d'acquérir les qualités qui facilitent l'entretien des fibres artificielles et synthétiques et les rendent chères au coeur des ménagères: lavage aisé, repassage souvent superflu et solidité des couleurs.

Des lainages pour vêtements de dames et d'enfants, supportant le lavage à la machine, sont livrés actuellement aux magasins de tissus. Cet automne, les fabricants de prêt-à-porter pourront se les procurer pour leurs collections du début de 1966.

Cette révolution a été réalisée par une entreprise britannique, Charterhouse of London Fashions Ltd., qui a déjà livré des commandes en Norvège, au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, aux Antilles, dans l'île Maurice, à Chypre et à Hong-Kong.

Ces étoffes sont présentées dans une vaste gamme de teintes unies et huit écossais. Ces tissus conviennent tant aux vêtements d'enfants — manteaux compris — qu'aux robes, tailleurs, robes de chambre et deux-pièces de dames.

Des essais particulièrement sévères concernant tant la lavabilité machine que l'essorage automatique ont donné des résultats excellents. Les avantages, pour la ménagère, seront multiples. En premier lieu, on pourra utiliser davantage de teintes claires pour les tissus de laine puisqu'ils n'auront plus besoin d'être nettoyés à sec ou péniblement détachés. Un passage à la machine à laver et ils en ressortiront sans perdre aucune des qualités thermiques propres à la laine. Les fabricants de vêtements de sport, qui cherchent depuis longtemps des tissus de laine d'entretien facile, en feront certainement grand usage.

Des instructions pour le lavage sont fournies avec les tissus. Ainsi les vêtements doivent être tournés à l'envers; il convient d'utiliser le maximum d'eau dans la machine pour une charge très légère, régler pour la vitesse de brassage minimum et laver pendant trois minutes à une température de 140° F. à l'aide de paillettes de savon de bonne qualité ou d'un détersif doux. On rincera deux ou trois fois pendant une demi-minute, jusqu'à ce que l'eau de rinçage soit claire, avant de faire essorer.

On sèchera à plat loin de toute source directe de chaleur. Si le repassage est nécessaire on emploiera un fer à peine chaud.

(Fabricant: Charterhouse of London Fashions Ltd., 54 Great Marlborough Street, Londres W.1.).

Les plus belles roses du monde se donneront rendez-vous à l'Expo

La participation des horticulteurs du monde entier prendra la forme d'une roseraie composée de parterres de cent plants de roses chacun; c'est donc dire que les plus belles roses au monde se donneront rendez-vous, tout comme les hommes, à l'Expo 67.

Les horticulteurs d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Ecosse, de France, (qui enverront une rose créée en 1867), année de la Confédération canadienne, des Etats-Unis, d'Irlande et des Pays-Bas, suivant en cela l'exemple des horticulteurs canadiens, ont déjà donné leur adhésion au projet et plusieurs autres sont en pourparlers pour le faire.

Le parterre canadien aura comme rose-vedette la Rose du Centenaire. Cette rose fut l'objet d'un concours à travers le Canada en 1964, grâce à l'initiative du club Rotary de Montréal-Lakeshore, de la Société des horticulteurs et des Services des Parcs. Vingt-sept roseraies d'un océan à l'autre ont présenté des centaines de spécimens que les visiteurs ont jugés, et celle qui remporta le plus de voix est une rose à pétales multiples, aux tons "corail" du plus joli effet et qui fleurit à profusion tout le long de l'année.

Au cours de l'année 1966, les plants de cette rose, officiellement enregistrée comme "Rose du Centenaire", seront mis en vente et les profits de cette vente iront à la Fondation canadienne de la Rose du Centenaire, organisme destiné à secourir les enfants retardés.

Intentions du mois

Intention générale du mois l'octobre: Le rayonnement de l'Action catholique. Intention missionnaire: La Sainte-Enfance et les jeunes.

Billet du jeudi

Agatha Christie et le roman policier

Le roman policier n'est pas près de disparaître, ni Agatha Christie de passer au rayon des inconnus, des méconnus et des oubliés.

Même s'il lui arrivait de mourir, elle continuerait de vivre dans l'esprit de millions de lecteurs, qui dévorent ses livres et ne s'en lassent pas, mettent au monde des enfants qui finissent à leur tour par lire ses livres, et ne s'en lassent pas non plus.

Elle est, dans le monde anglo-saxon, la reine du **suspense** et du **detective-story,** et l'on se demande si elle ne l'emporte pas sur Erle Stanley Gardner, qui est Américain, alors qu'elle est Anglaise.

Gardner a beau avoir été prolifique et chanceux, après une carrière légale qu'il abandonna pour la fiction à intrigue policière, il n'est pas probable que le tirage global de ses oeuvres atteigne celui d'Agatha Christie.

Ni celle-ci ni ses éditeurs ne peuvent révéler de chiffres précis, quant au nombre de livres portant son nom, mais on paraît croire que ses ventes furent de l'ordre de 300 millions d'exemplaires.

Il est probable que Madame Christie verse au Gouvernement anglais des impôts sur son revenu.

* * *

Cette femme renouvela en quelque sorte le roman policier, sans toutefois l'inventer.

Il est beaucoup plus vieux qu'elle et il a pour point de départ un ouvrage français: fameux **Mémoires** de ce légendaire Vidocq qui fut chef de police de Paris entre 1812 et 1827, année de sa retraite.

Les Mémoires furent publiés en 1829.

Ils comprennent quatre volumes, furent traduits peu après en anglais, et il n'est pas imprudent d'avancer que la plupart des écrivains s'en inspirèrent, qui se consacrent aujourd'hui au roman policier.

Ceux-là se trompent qui pensent qu'Edgar Allan Poë fut le premier à lancer le roman policier, ou dit de détective, dans ces **Meurtres de la rue Morgue** que l'on trouve dans ses **Histoires extraordinaires.**

Poë lui-même puisa dans les **Mémoires** de Vidocq, pour la nouvelle dite comme pour deux autres, qui portent en anglais les titres suivants: **The Purloined Letter** et **The Mystery of Marie Roget.**

Mais il faut rendre à Poë ce témoignage d'avoir été le premier écrivain à donner, à ses nouvelles policières, l'allure scientifique des oeuvres d'aujourd'hui.

Ses **Meurtres de la rue Morgue** remontent à 1841, et il se passa vingt-cinq ans avant que l'Anglais Wilkie Collins publiât ce chef-d'oeuvre du genre qu'est **The Moonstone.**

* * *

Pour en revenir à Agatha Christie, elle est un phénomène à sa manière.

Elle publia son premier roman policier en 1920, mais il lui fallut attendre six ans avant d'atteindre à la renommée, et à la fortune.

Depuis, elle donne une moyenne de deux ouvrages par an, et il est à présumer qu'ils ne sont pas tous d'égale valeur.

Quelques-uns en ont une qui ne se discute pas, et plusieurs d'entre eux furent portés à l'écran avec succès.

L'un d'eux, **Mrs McGinty's Dead,** en est même à sa quatrième version cinématographique, qui porte le titre **Murder Must Foul.**

Le premier de ses livres à obtenir un succès mondial est **Murder of Roger Akroyd,** qui remonte à 1926 et fut le premier de huit ouvrages à connaître une adaptation à la scène.

Comme Poë aux Etats-Unis, Collins, Chesterton, Conan Doyle et d'autres en Angleterre, Georges Simenon en France, Agatha Christie procède elle aussi de Vidocq, qui n'eût jamais cru à tant d'honneur.

L'homme fut même l'objet d'une biographie aux Etats-Unis, due à Edwin Gile Rich et publié à Boston en 1935: **Vidocq, the Personal Memoirs of the First Great Detective.**

L'ILLETTRE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-9-66P.



Q. — Auriez-vous la bonté de me dire la signification de l'expression latine "ad faustissimos annos"? Merci.

Gilberte.

R. — On me dit que cette expression qu'on change un peu quelquefois à "ad multos et faustissimos annos" veut dire qu'on souhaite à quelqu'un lors d'un anniversaire "de nombreuses et fructueuses (ou heureuses) années". C'est un peu comme dire en anglais: "many happy returns of the day".

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis toujours votre courrier qui est très intéressant. Voulez-vous répondre aux questions suivantes pour régler une discussion entre amies? Merci. A) Nous avons assisté à des noces d'amis dernièrement et avons apporté des cadeaux selon nos moyens. En arrivant à la salle pour la veillée, on nous a souhaité la bienvenue à la porte et on a pris nos cadeaux. La salle était bondée d'invités, deux fois le nombre qu'elle aurait dû contenir et, comme il n'y avait pas assez de sièges, il a fallu rester debout jusqu'au moment où on put trouver une chaise. Ensuite, il a fallu payer pour déposer nos manteaux au vestiaire, ainsi que pour une liqueur ou une bière. Le goûter était gratuit, mais il fallait se tenir près pour attraper une bouchée. Ne serait-il pas préférable d'envoyer moins d'invitations et de bien recevoir les invités? Ou serait-ce une nouvelle mode de course aux cadeaux à laquelle il faudra s'habituer?

B) S'il nous est impossible d'assister à des noces, sommes-nous tenus d'envoyer un cadeau ou une carte, ou rien du tout? Merci. — **Mme R. L.**

R. — A) Chère Madame, comme vous le voyez, je ne réponds qu'à deux de vos questions cette semaine, car je n'aurais pas assez d'espace, je risquerais que le courrier soit comme la salle où vous avez assisté aux noces: bondé. J'espère de tout coeur que ce ne soit pas une nouvelle mode qu'on lance, car elle serait du plus mauvais goût. Le matérialisme de certaines gens est tellement ancré en eux qu'ils oublient ou ignorent complètement les coutumes les plus sacrées de l'hospitalité. Ce mal se généralise de plus en plus. C'est à se demander où il s'arrêtera. Bientôt, sans doute, on exigera des cadeaux des personnes qui se rendent prier pour les morts, soit au salon funéraire, ou même à la maison ou à l'église! Avant de lancer des invitations à une réception, quelle qu'elle soit, on devrait se renseigner sur l'espace disponible. Jamais on ne devrait demander d'argent pour les liqueurs ou les boissons à des noces. Si les organisateurs n'ont pas les moyens d'en offrir, qu'on s'en passe. Il y a un bout pour abuser des gens. J'ai toujours déploré ce genre de fête.

B) Qu'on assiste ou non à un mariage, il faut au moins envoyer ses voeux de bonheur aux nouveaux époux. Cela peut se faire par lettre, carte ou télégramme. L'invitation elle-même exige une réponse prompte et claire, mais n'oblige pas à faire un cadeau. C'est la coutume, mais si une personne est dans l'impossibilité d'en offrir, elle peut certainement s'en abstenir. Evidemment, si on assiste à une réception, on n'aime pas à y arriver les mains vides, un objet de bon goût n'est pas nécessairement dispendieux. Je répète que l'on doit toujours répondre à l'invitation. Trop de personnes négligent de le faire et causent beaucoup d'embarras aux familles des jeunes mariés. Il est malheureux que, maintenant, les parents de la mariée soient dans l'obligation d'inclure avec leur faire-part, une carte imprimée, sur laquelle on n'a qu'à pointer "oui" ou "non", accompagnée d'une enveloppe adressée et affranchie. Je trouve cela absolument honteux que ceux à qui ils font l'honneur d'une invitation soient si peu conscients de la plus élémentaire politesse et si négligents qu'il faille leur forcer la main de la sorte. Dans quel monde vivons-nous?

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 27

— Cette fois, je vais vous quitter. Me ferez-vous le plaisir de m'accompagner jusqu'à la voiture?

Ils marchèrent avec lui jusqu'au porche. Les Anglais avaient disparu. Le jeune homme abrégea les civilités et Calixte comprit pourquoi.

Avant de se séparer de Val, José Augusto dit encore en lui retenant la main:

— Vous ne sauriez imaginer quelle joie est la mienne à la pensée que mes parents vous recevront chez nous, samedi soir.

Elle murmura, en retenant son souffle:

— La joie est réciproque, croyez-le.

Quand il fut à quelque cent mètres, Calixte murmura à son tour:

— Je parierais que notre ami est amoureux de toi et sans espoir.

— Je le crains aussi et cela me peine. Pour cela, je tiens à ce que nous nous éloignions de lui le plus tôt possible.

Ils revinrent à pas lents et rentrèrent dans les salons vides, où la lumière océane baignait et transfigurait toutes choses.

M. Lambercy, changeant de sujet, manifesta de l'humeur:

— Vous n'auriez pas dû, au bar, parler si explicitement de nos projets de voyage. Si ces Anglais, qui jouaient au "poker-dice", étaient là pour nous espionner, ils connaissent désormais notre itinéraire et notre but.

Valérie répliqua avec un certain agacement:

— N'importe-t-il pas que leur attention soit braquée sur nous? Depuis Sintra, nous n'avons plus aucune preuve que nous continuons à être pistés. J'avouerai que cette indifférence m'inquiète.

— Tu as raison, en somme! As-tu prévenu à Théméricourt que les nouvelles devaient nous parvenir désormais à l'auberge de Sao Bras de Alportel?

— Oui, la lettre est partie ce matin.

— As-tu prévenu aussi Alban?

— Ce matin, également.

— Dommage qu'il n'ait pu prolonger son séjour jusqu'à la Sao Pedro! La réception chez les Sousa da Silveira, les fêtes populaires, les courses de taureaux, l'auraient ravi.

— Cela nous aurait compliqué singulièrement l'existence. Je me demande si je ne vais pas aller m'allonger dans ma chambre.

— Ton humeur est bien changeante, ma chérie. Tu as perdu ta belle égalité d'humeur. Même la présence, fugace il est vrai, de ton fiancé, n'a pas eu l'heur de te rasséréner. As-tu peur, maintenant, des risques de notre voyage?

Sous l'oeil pespicace du professeur, Valérie s'empourpra. Elle ne pouvait admettre qu'on la supposât craintive. Elle jaillit de son fauteuil.

— Tu me connais assez pour savoir que je n'appréhende pas les suites de notre aventure, mais j'ai un début de migraine. Je prendrai un cachet, à moins que le bain, tout à l'heure, ne suffise à la dissiper.

* * *

Manuel emmenait Valérie près de lui dans sa Jaguar.

Amalia conduisait la Floride avec, derrière elle, sa mère et M. Lambercy.

Manuel ne cessait de parler:

— Ce n'est pas par la route que nous aurions dû gagner Montijo qui se trouve en face de Lisbonne, de l'autre côté du Tage, au fond d'un golfe sur la "mer de paille", mais par le bateau et, seulement demain, quand la ville se rendra à la fête.

"Nous aurions été pressés, entassés avec femmes, enfants, vieillards, tous porteurs de paniers contenant le ravitaillement de la journée, le pique-nique à manger sur le bord de la digue ou des rues, dans le soleil et la poussière.

"Vous auriez vu les amoureux se tenir par la main, en fermant les yeux, comme s'ils venaient de sombrer corps et biens dans la foule, et les joyeux garçons jouer des coudes pour étirer leurs accordéons, malgré la cohue, et faire chanter la joie qu'ils ont au coeur.

"Vous auriez vu Lisbonne, entre l'eau et le ciel, incruster ses collines d'émaux et de nacre, les grands horizons liquides perdus dans une mousse de brume que fendent les voiles des fragatas.

"La chaleur, le bourdonnement des moteurs, les voix confondues, vous auraient invinciblement engourdie et bercée et vous auriez débarqué à Montijo dans un songe.

Valérie souriait. C'était le lyrisme de l'adolescent, son accent chuintant, son débit l'obligeant à avaler des syllabes et le rendant difficile à suivre, qui engourdissaient la jeune fille et la berçaient, mais elle n'osait le lui dire.

Elle laissait épancher cette verve qui l'empêchait de ruminer ses scrupules. N'aurait-elle pas dû, en dépit de l'opinion de Calixte, se dérober à l'invitation des Sousa da Silveira?

N'éprouvait-elle pas une secrète complaisance à s'accorder encore quarante-huit heures d'intimité avec José Augusto? En acceptant d'être reçue dans sa famille, n'obéissait-elle pas à une curiosité subversive. Que lui importait, en effet, de connaître le père et la mère de José Augusto, les lieux où s'étaient déroulés son enfance, son adolescence? Pourquoi risquer de s'attacher à des êtres, des décors qui ne lui seraient jamais rien, même s'ils la séduisaient, comme il était à prévoir?

Ne serait-ce pas ajouter des regrets superflus à ceux qu'elle tentait de réduire et d'autres sujets de mélancolie à ceux que, depuis la nuit de Sao Antonio, elle éprouvait déjà?

Ce gentil Manuel parvenait à l'intéresser au pittoresque de la promenade, à la distraire. Près de lui, elle se sentait meilleure conscience.

Ils atteignirent la "quinta" la (propriété) au soir tombant. Au loin, sur la plaine basse, à niveau du golfe, les premières constructions de la petite ville s'illuminaient comme des braises.

Au bord de la route, la sévérité d'un haut mur chaulé était rompue par la grâce d'une fontaine. D'un ample cartouche d'ajulejos bleus ruisselaient les jets sur une cuve en forme de sarcophage.

Un peu plus loin, le porche noble ouvrait entre pilastres et pots à feu baroques, puis c'était la cour où la lumière de la lagune dormait, comme dans un réservoir de murs immaculés. Toutes les fenêtres étaient grillées de fer forgé à rinceaux.

Dès que les voitures s'arrêtèrent, un grand remue-ménage de serviteurs et de servantes se fit autour d'elles, pendant que les Sousa da Silveira apparaissaient sur le perron.

Le senhor Duarte, ascétique et vif, dominait José Augusto. Il possédait les mêmes yeux lavande qui trouaient étrangement un masque buriné de rides et basané.

Père et fils vêtus en "guardians", s'empressèrent auprès de la senhora Lopes Coelho, Valérie et Amalia.

La senhora Sousa da Silveira demeurait dans l'embrasure. Le regard plus sombre de briller sous la neige d'une chevelure, dont les ondulations se gonflaient à peine, étirées vers la nuque, où pesait le macaron des nattes, elle se tenait derrière son mari et son fils leur laissant l'exubérance et gardant une exquise réserve.

Val était fascinée. Ce dessin du menton, de la bouche, ces dents petites et serrées et même cette fossette, imprimée, dans une joue, elle les connaissait par la réplique que lui présentait José Augusto.

Sur les lèvres de la mère, elle retrouvait le sourire délicieux du fils, si émouvant de s'épanouir sur un visage viril, dont il pouvait détendre les traits d'une manière inattendue, en épanouissant sur eux une fugitive grâce d'enfance.

Elle se crispa pendant quelques secondes.

"Il me faut résister. Il me faut profiter ici de ce qui ne me rappellera pas José Augusto."

Et, en elle, une petite voix insidieuse et perfide lui souffla:

"Mais tout ici te rappellera José Augusto. Tout et tu le sais bien!"

Elle se retourna vers Manuel pour lui chuchoter:

— Ne m'abandonez pas surtout . . . Je compte sur vous pour me servir d'interprète.

Les Lambercy furent conduits à leurs appartements. Val put s'émerveiller de sa chambre aux meubles peints de l'Alentejo, aux cretonnes vieillottes et charmantes "chitas d'Alcobaça", du lit à fuseaux houssé de tulle.

Elle entrouvrit les volets intérieurs, dont le bois craquant lui brûla les doigts et elle aperçut dans un éblouissement, un jardin d'orangers et de buis et, au-delà, la prairie infinie, dont la surface frémissait comme une eau dans la chaleur.

Des taureaux trapus et noirs s'y mouvaient lentement. Un homme à cheval et muni d'une pique traçait autour d'eux les cercles d'une fantasia et la pluie d'or d'un silence torride tombait du ciel.

L'hospitalité portugaise des Sousa da Silveira était celle des anciens jours. On imaginait que le senhor Duarte régnait en maître absolu et que l'activité discrète de sa femme doublait son autorité de bienveillance et de bonté.

Naturellement, José Augusto fit à ses hôtes français les honneurs de la maison. Amalia et Manuel les accompagnèrent. M. Lambercy n'avait jamais été si gai, si admiratif. Il glissa à José Augusto:

— Nulle part, je ne me suis senti plus en sécurité.

Le jeune Portugais lui murmura:

— Restez ici le plus longtemps possible.

Le vieil homme poussa un soupir.

— Hélas! . . . Si cela ne dépendait que de moi!

Valérie ne pouvait pas ne pas s'apercevoir de la parfaite délicatesse avec laquelle José Augusto se comportait vis-à-vis d'elle. Il eut paru même la négliger, au profit de Calixte si, tout en s'empressant près du professeur, il n'eut cessé d'observer la jeune fille, avec le souci évident de la savoir satisfaite.

Val résolut d'oublier ses problèmes, de cueillir sans scrupules les plaisirs qui s'offraient, de s'étourdir . . . Ce qui lui fut facile.

La veille de la Sao Pedro, les Sousa da Silveira présidaient à un grand banquet, dont la table se dressait dans la cour de ferme. Ouvriers agricoles, bouviers et tout le personnel masculin et féminin de la quinta y était convié. On y mangeait, frite l'alose du Tage et le veau de la prairie rôti en entier. On y buvait ferme le vinho verde et le vin rouge et puissant de Cartaxo.

Ensuite, on dansait à l'accordéon et aux flambeaux et l'on tirait dans la nuit un feu d'artifice.

A la fin du festin, Valérie se réfugia près de la senhora Sousa da Silveira et elle put l'assurer qu'elle était heureuse. Tendrement, la vieille dame la prit sous son bras. Ce geste provoqua les larmes de la jeune fille. Un geste de maman, un geste qu'elle n'avait plus connu depuis tant d'années et qu'elle ne connaîtrait jamais: Alban aussi était orphelin de mère.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 28

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste $1.00 franco.** 133-T.F

ON DEMANDE — Un rouet, un ancien lit en bois sculpté et chaise berceuse à dos haut. S'adresser à **Mme Jack Manning, Pilot Mound, Man.** 28-138-28C.

DAME OFFRE SES SERVICES pour couture de tout genre ou comme femme de ménage. **Signaler: 233-2114.** 26-988-29C.

POUR FAIRE ACCORDER VOTRE PIANO, appeler Pete à CE 3-1842. 28-131-31P.

HADASSAH BARGAIN STORE
664, avenue Sargent, Winnipeg
Prix de solde pour vêtements d'hiver pour hommes, femmes et enfants, ainsi qu'articles divers. **Heures d'affaires: lundi, mercredi, vendredi, 10 h. a.m. à 5 h. p.m.; mardi et jeudi, 10 h. a.m. à 9 h. p.m.** 28-135-28P.

A LOUER — St-Boniface, 194, avenue Provencher. Logis complètement privé. 2e étage. $85. Conviendrait à couple seul ou avec 1 enfant. Possession immédiate. **Signaler: 247-8995 entre 9 h. a.m. et 4 h. 30 p.m.** 27-117-28C.

A LOUER — 225, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. $60 par mois. **Signaler: CE 3-4749.** 27-106-29C.

A LOUER — Avenue Pioneer. Logis: 4 pièces. 1er étage. Nouvellement décoré. Nouvelle cuisine. Salle de bain privée. $70. **Signaler: GL 3-4440 ou WH 2-2303.** 27-104-30C.

A LOUER — St-Boniface, 1⅓, rue Masson. Logis privés: 3 et 5 pièces meublés ou non. Couple ou célibataires d'âge moyen tranquilles et raisonnables. Option d'acheter si désiré. 27-121-30C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

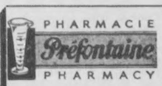
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre 1er octobre. **Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329.** 21-902-T.F

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée pour dame ou demoiselle respectable. **Signaler: 233-6897.** 23-938-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue Hamel. Logis: 3½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée privée. **Signaler: 233-1834.** 28-133-29C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er novembre. **Signaler: 233-7965.** 28-132-28C.

A LOUER — 139, rue Masson. Appartement: 3 pièces. Entrée privée. Meublé ou non. $55 par mois. Libre immédiatement. **Signaler: CE 3-5543.** 28-130-28C.

A LOUER
Restaurant tout près d'un motel situé au nord-ouest de l'Ontario. Population: 7,000. Accommodation pour 45 personnes. Ouvert toute l'année. Clientèle établie habituée aux repas de chez-nous. **S'adresser à Boîte 989, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 26-989-28C.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Pour couple tranquille. $45. Poêle, réfrigérateur, place de stationnement. Libre. **Signaler: CH 7-3705.** 23-943-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. **Signaler: 233-6819.** 28-128-T.F.

A LOUER — Appartements Margaret, 421, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur inclus. **Appeler après 6 h. CE 3-3202.** 28-137-30C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. En face du parc La Vérendrye. Libre. **Signaler: CE 3-2194.** 28-136-28C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, garage, antenne tous canaux. Près écoles et Centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. $112. **Signaler: CH 7-6436.** 28-129-29C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. 4 pièces en haut, 5 en bas. $13,900. Grande cour. **Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche.** 20-873-T.F.

A VENDRE — Dans centre français, bâtiment: 24' x 70'. Logis à l'arrière. Excellent pour restaurant ou petit magasin. Argent comptant ou à termes. **Appeler: CE 3-6547.** 24-959-29P.

A VENDRE — Elmwood, 860, avenue McCalman. Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. **Signaler: CH 7-4161.** 27-111-28C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. **Signaler: SP 2-9610.** 27-118-T.F.

A VENDRE — Maisons neuves très modernes, 3 chambres à coucher; grandes cuisines; belles armoires en acajou. Aussi de moins grandes avec 2 chambres à coucher. Pour tous renseignements, **appeler Arthur Laurin, Richer, Man., GA 2-5119.** 28-134-31C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. **Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m.** 25-970-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français. **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — Maison sur lot de rivière: 1½ étage, 5 pièces, nouvellement décoré, entourée d'arbres et de gazon, située sur 2 acres de terrain. 3 milles à l'ouest de Lorette. **Appeler Lorette 588.** 27-113-30C.

A VENDRE
St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Cottage: 7 pièces, 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. 2 pièces supplémentaires et salle de bain au soubassement. Garage. Libre immédiatement. **Signaler: 256-8656.** 25-976-T.F.

A VENDRE — Environ 60 acres, bonne maison, eau courante, grande remise pour machines agricoles et autres bâtisses de ferme. Prix: $18,000. 200 acres à côté, toutes en culture; 60 acres de guérêt d'été. Prix bien raisonnable. **S'adresser à André Gérard, Lot 213, chemin Ste-Marie, St-Adolphe, Man.** 26-100-28P.

Vente de bétail
225 génisses de race (200 Hereford, 25 Angus) à vendre aux enchères au ranch, à 4 milles à l'est de Wawanesa, le 23 octobre, à 12 h. 30 p.m. C'est un remarquable rassemblement de génisses du sud de l'Alberta, engendrées de taureaux Angus. Vente tenue à l'intérieur. Visiteurs toujours bienvenus. John R. Moore, Wawanesa, Manitoba.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.
St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
27-115-28C.

A VENDRE
ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz.
NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.
LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
27-116-28C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.
SUPERBE TRIPLEX — PLUS
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $100 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Exchanges considérés.
ST-BONIFACE
Rue Des Meurons — $8,400
Maison: 1½ étage. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chaufage: huile. Soubassement complet. Grande cuisine. Taxe: $164. Près rue Hamel.
NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant chacun
Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'.
Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'.
Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
27-120-28C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.
ST-BONIFACE
Bungalow très attrayant: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement entier complètement fini. Chauffage: gaz. Garage. Prix raisonnable. Comptant requis: $2,500.
ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.
IMMEUBLE-APPARTEMENTS
11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.
30 MILLES DE WINNIPEG
Magasin général avec équipement et stock. Logis pour propriétaire. $4,000 comptant, ou échangerait sur maison de ville.
NORWOOD
Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,900.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
27-127-28C.

RIVIERA BUICK 1966



Dans la série Buick 1966, la Riviera a été complètement redessinée, comme on peut le voir par ce coupé sport. Toutes les dimensions ont été agrandies. L'empattement est plus long; il atteint 119 pouces; la voie est plus large; le capot et les ailes ont été allongés. L'inclinaison prononcée du pare-brise souligne l'aspect surbaissé de la voiture et améliore la visibilité. La Riviera se présente cette année comme voiture six places, sans bloc de commande au plancher. Les commandes et indicateurs sont placés sur le tableau de bord, bien à portée du conducteur. Les nouveautés de style de la Riviera sont un excellent exemple des changements qui ont été apportés à tous les modèles Buick. Les modèles des séries LeSabre et Wildcat ont une ligne nouvelle à l'avant et à l'arrière, et leur pare-brise est plus incliné. La collection Buick comprend 16 modèles, répartis en cinq séries, y compris la série Electra 225 Custom.

CADILLAC 1966



Des nouveautés de style, à l'avant comme à l'arrière, accentuent la silhouette longue et basse et la beauté classique de la Cadillac 1966, comme le démontre ce sedan hardtop Calais. La grille Cadillac traditionnelle est maintenant ornée d'une barre horizontale, à mi-hauteur. On a élargi l'espace séparant les barres horizontales et verticales afin de souligner l'aspect large de l'avant. L'emploi de garnitures de chrome et d'ornementation a été réduit, ce qui donne à la voiture une élégance encore plus raffinée. La Cadillac présente plusieurs nouveaux éléments dont une direction à rapport variable (en exclusivité), des sièges type baquet à profil plus mince, et, sur demande, des sièges très moulants et des appuis-tête.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
27-125-28C.

A VENDRE
St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.
Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.
St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
27-126-28C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE
St-Vital — Avenue Fernwood. Maison: 5 pièces. Lot: 52' x 108'. $600 comptant. Possession immédiate.
300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.
Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien. 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.
1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
11-689-T.F.
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 3 chambres à coucher; chauffage: gaz; lot: 43'; taxe: $266. $4,000 comptant, balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne 13 ans; 3 chambres à coucher. Salle de bain et 1 chambre au 1er. Soubassement fini. Garage double. Chauffage: huile. $5,000 comptant, baalnce à termes.
9 milles à l'est de St-Boniface — Chemin Dawson. $7,500. Maison moderne: 5 pièces; 2 acres de terre. Eau chaude et froide (puits). Salle de bain complète. Taxe: $50. $5,000 comptant, balance à termes.
35 milles à l'est de St-Boniface — 15, chemin Dugald. Ferme: 319 acres pour culture mixte. Maison, garage, étable pour 20 animaux, 2 hangars à grain. $2,900 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille: 9 pièces. 4 ou 5 chambres à coucher. Grande cuisine. Lot: 50'. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Près hôpital. $7,500. 4 pièces, chambre supplémentaire au sous-sol. $1,000 comptant.
St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 57' x 187'. Garage double. Comptant requis: $1,000.
Appeler CEdar 3-5845
27-119-28C.

A VENDRE
Centres français
St-Claude — Porcherie moderne. Alimenteurs automatiques. Nettoyeurs d'étables. Espace pour vendre 1,200 porcs par année. Complètement équipé: $10,500.
Ste-Anne — Garage et agence de machineries. Bons édifice et équipement. Complet: $27,000, $10,000 comptant ou prendrait maison à Winnipeg en échange.
Elie — Magasin général. Petite maison. Complet, avec stock. Sacrifice: $9,000.
Appeler
SCOTT REALTY LTD.,
887, rue Main
Téléphone: WH 2-8266
27-102-28C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
St-Vital — 154, rue Handyside. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salon et cuisine, 2 salles de bain. Plancher: bois dur, excepté dans cuisine et salles de bain. Draperies de salon et salle à manger, ainsi que machine à laver inclus. Chauffage: gaz. Assez grand lot. Prix: $14,500.
St-Norbert — Rue St-Pierre. Maison à niveaux variés: 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine avec poêle et four encastrés. Salle de récréation. 2 salles de bain. Grand lot sur rue pavée.
Norwood — Enfield Crescent. Maison de famille: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Très bonne condition. Près écoles et églises. Paiement initial très bas.
St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.
St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.
St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
27-124-28C.

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
276, rue Taché
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

Dialogues possible entre communistes et catholiques

LONDRES (CCC) — Dans le dernier numéro de "Catholic Universe", M. Douglas Hyde, (rédacteur du "Daily Worker" de Londres, avant de se convertir au catholicisme en 1949), exprime sa certitude, née de récentes et nombreuses conversations avec des communistes, que ceux-ci, "après avoir considéré la religion comme l'ennemi des pauvres et l'Eglise comme le bastion de la réaction, sont prêts à admettre que religion et Eglise travaillent peut-être au progrès de l'humanité".

Bien que l'idéologie communiste soit foncièrement antichrétienne, poursuit M. Hyde, "si vous pénétrez à l'intérieur du coeur d'un communiste, vous trouverez toujours qu'il a pour moteur un idéalisme que tout catholique pourrait partager, la haine des maux et des injustices qui devraient faire horreur à tout chrétien."

D'autre part, la revue soviétique "Questions de philosophie", dans une étude consacrée aux travaux de Vatican II, écrit qu'un échange fécond entre l'Eglise catholique et le monde moderne dépend du dialogue entre l'Eglise catholique et le communisme.

"Aucun contact fructueux avec les masses ne saurait être établi par l'Eglise catholique, si elle ignore le communisme dont l'influence s'exerce dans le monde entier", affirme la revue, qui note que le dialogue entre catholiques et communistes existe déjà en Italie, en France et en Autriche.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 **Windsor Park**
251, avenue Dussault **St-Boniface 6**

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Décès

M. M.-W. PERRON

Accidentellement le dimanche 3 octobre, à l'âge de 17 ans, est décédé M. Marc-William Perron, fils de M. et Mme Wilfrid Perron, de 208, rue Bertrand, St-Boniface.

Les prières furent récitées le mardi 5 octobre, à 8 h. p.m., à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface, à 11 h. 30 mercredi matin, et l'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

Né à St-Boniface le 29 décembre 1947, le défunt y demeura toute sa vie. Il était au service de la compagnie Westeel. Outre ses parents, il laisse dans le deuil cinq frères, Wilfrid et Paul, de Parc Windsor, Gérard, Raymond et Roland, de St-Boniface, et son grand-père, M. Alexandre Perron, de Minaki, Ont.

STÉNO et DACTYLO
Sténographe qualifiée et dactylographe compétente requises pour position permanente. Les conditions de travail sont excellentes avec assurance-groupe de santé et de vie, ainsi que pension de retraite.
Ces positions sont ouvertes pour des personnes bilingues seulement.
Faites parvenir votre demande avec qualifications et expérience, et salaire désiré, à:
La Familiale, Compagnie d'Assurance-Vie, St-Victor, Sask.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ONESIME BROUSSEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 18th day of November, A.D. 1965.

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 7th day of October, A.D. 1965.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the executrix.

Un cadeau idéal de placement! Vient de sortir

Monnaie française 1965
L'ensemble comprend une de chaque pièce de la monnaie frappée en 1965. Chaque pièce de monnaie est disposée dans un magnifique contenant en plastique enfermé dans un joli étui à doublure le feutre recouvert du sceau officiel de la monnaie française.
Un excellent placement susceptible d'augmenter en valeur chaque année.
NOTRE GARANTIE: Argent remis si vous n'êtes pas satisfait 100% après réception.
Triangle Auto Stores
271, rue Fort Winnipeg 1
$11.50

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: **The Candle Lighters**
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne



Notre vente de 49e anniversaire de bonnes automobiles usagées

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus F.B.	$1995.00
1962 Chevrolet Biscayne, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1962 Dodge Slant 6, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 couleurs	$1375.00
1962 Ford Galaxie, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1961 Dodge V8, station wagon 9 passagers, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, moteur neuf	$1795.00
1960 Dodge V8, station wagon 6 passagers, transmission ordinaire, 4 pneus neufs	$1195.00
1960 Meteor, 6 cylindres, station wagon, 2 portes, transmission ordinaire, 2 couleurs, bonne condition	$1075.00
1957 Chrysler Windsor, 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, comme neuf	$775.00
1957 Plymouth V8, 4 portes, toit rigide, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, 2 couleurs	$675.00
1955 Chevrolet ½ tonne, Express	$375.00
1956 Ford ½ tonne, Express	$575.00
1953 Pontiac, 2 portes, vendu tel quel	$75.00

20 autres automobiles, Dodge, Chevrolet, Ford, Pontiac, de $95.00 à $500.00
TOUTES EN BONNE CONDITION
Termes de paiement faciles
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph